

Fiches de culture générale

ADMINISTRATION

Emmanuelle FARCOT

DEFINITIONS :

- Institution publique qui assure l'application des lois et le fonctionnement des services publics conformément aux orientations gouvernementales.
- Structure secrétée par la société pour gérer les affaires publiques. En France, le Consulat et l'Empire donnent naissance à l'Administration que l'on connaît aujourd'hui. - Le terme "administration" existe dans la langue anglo-saxonne, désigne une activité qui tend à organiser, à gérer et à mettre en oeuvre des moyens techniques et humains.
- Ensemble des activités qui, sous l'autorité ou le contrôle du gouvernement tendent au maintien de l'ordre police) et à la satisfaction des besoins d'intérêt général (service public).

CARACTERES :

- Fruit de l'histoire et de l'évolution,
- Miroir de l'organisation sociale, politique, économique et culturelle d'un pays.
- C'est une organisation fortement hiérarchisée, centralisée, stratifiée.
- Standardisation dans l'organisation des tâches.
- Tendance irrépressible à l'impersonnalité.
- Le régime administratif se caractérise par 4 principes :
 1. principe de séparation des autorités judiciaires et des autorités administratives, lois des 16-24 août 1790.
 2. principe d'émission d'actes unilatéraux
 3. principe de légalité
 4. principe de responsabilité.
- Les lois du service public (ou lois de ROLLAND) : mutabilité, égalité, continuité.

MOTS VOISINS

Bureaucratie - Fonctionnaires - Fonction Publique - Administration centrale / territoriale / hospitalière - Administrés - Autorités administratives indépendantes - Service public - droit administratif - Institutions administratives.

ORGANISMES

ENA (1945) - Conseil d'Etat - Collectivités locales - Grands Corps (Cour des Comptes, Inspection des Finances...)

CHIFFRES

- 1987 : 2,6 millions de personnes employées par l'Etat.

(Multiplié par 4 depuis la première guerre mondiale.)

- 12 % de la population active.

- 40 % du budget de l'Etat.

- 1991 : 3,5 millions de personnes employées par l'Etat dont 1 million d'enseignants et 500 000 militaires.

-1997 : Total de 5,1 millions de personnes

IDEES

- L'évolution des missions de l'Administration : passage d'une administration réglementaire à une administration dite "d'animation".

- Administration et société :

. le modèle centralisé français est incapable d'assurer une gestion satisfaisante.

. il diminue la capacité d'innovation de l'ensemble de la société qu'il gouverne.

. absence de communication entre fonctionnaires et administrés.

. problème de non-relation entre ceux qui ont le pouvoir de décider et ceux qui disposent des informations nécessaires.

- L'Administration, un monde particulier : statut des fonctionnaires, structure, comportements (endogamie et hérédité), état d'esprit, avancement, mode de recrutement, isolement de l'Administration. - Les nouveaux rapports de la Haute Fonction Publique avec le monde politique et le monde des affaires : question de la politisation de la Haute Administration.

- Impact de la Communauté européenne sur les administrations nationales : l'impact de la communauté sur l'élaboration des politiques publiques nationales.

- Méthodes d'évaluation des services et des politiques publics constituent un élément de la modernisation de l'Etat et une meilleure connaissance de l'efficacité de l'action de l'Administration (Institution de comités sectoriels (ex. 1988 - Comité d'évaluation chargé d'apprécier les effets de la mise en oeuvre du RMI).

Appareil à la disposition de l'Etat pour faire prévaloir sa volonté dans l'ordre interne.

- Doté de prérogatives importantes, donc, création d'un droit administratif pour contrôler l'action et protéger le citoyen.

- Interactions entre administration et politique.

LA NOTION DE BUREAUCRATIE

(Cf Max WEBER - Wirtschaft und Gestischaft).

- Les principes de la bureaucratie :
 - . Existence de services spécialisés, déterminés par la loi ,
 - . Protection des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions ,
 - . Hiérarchie des fonctions,
 - . Recrutement sur concours,
 - . Possibilité d'avancement sur la base de critères objectifs,
 - . Séparation complète entre la fonction et de l'homme qui l'occupe.
- Le phénomène bureaucratique est ancien (ancienne Egypte).

Les anciennes bureaucraties avaient un caractère essentiellement patrimonial (vénalité des charges).

- Critiques de la conception wébérienne : l'une des principales se réfère à la théorie des dysfonctionnements avec l'apparition d'un esprit de caste, source d'inefficacité. De plus, le concept de bureaucratie peut être perçu comme fondement d'un nouveau pouvoir dont l'avènement aurait pour source de légitimité la compétence et la technicité. (cf. pouvoir de la technocratie).

AERONAUTIQUE

Baduel Alain

Piombo Fabrice (1998)

Champenois Jasmine (1999)

DEFINITION

1. Larousse : Qui a trait à la locomotion et à la navigation aérienne.

2. Robert : Science de la navigation aérienne, technique de la construction des appareils de locomotion aérienne.

3. Distinction □ Constructeurs d'aviation civile ou militaire

□ Transporteurs aériens

HISTORIQUE.

- Léonard de Vinci (1452-1519) imagine une machine volante.

- 1856 : Premier vol d'un "plus lourd que l'air" (Le Bris).

- 1890 : "L'Eole" de Clément Ader fait un bond de 12 m.

- 1897 : Clément Ader : le premier bimoteur.

- 1908 : Farman accomplit un vol d'un km.

- 1909 : Louis Blériot traverse la Manche.

- 1913 : Louis Blériot traverse la Méditerranée.

- 1914-1918 : Généralisation de l'aviation.

- 1927 : Lindberg traverse l'Atlantique.

- 1935-39 : Développement de l'aviation militaire.

- 28 juin 1939 : Premier vol transatlantique avec passagers (Boeing 314).

- 11 novembre 1946 : Premier vol d'un avion à réaction.

- 1970-1980 : Crise du pétrole - conséquences : les machines sont moins lourdes, les matériaux sont plus solides, plus fiables.

- 1978 : Déréglementation aux USA - "*Airline deregulation Act*", Carter - Le transport aérien se popularise.

- 1976 : Concorde (France - Grande-Bretagne)
- 19-- : Premier vol Airbus A 340 - Concurrence Europe / USA.
- juin 99 : Salon du Bourget
- 1999 : Pour la première fois, plus de commandes pour Airbus que pour Boeing

L'ORGANISATION JURIDIQUE INTERNATIONALE : grandes étapes

- 1919 : Convention de PARIS
- 1929 : Convention de VARSOVIE
- 1944 : Convention de CHICAGO
- 1986 : Convention de LONDRES
- 1992 : Accord transatlantique sur les aides à l'industrie aéronautique

LES GEANTS INTERNATIONAUX

- USA avec quelques immenses compagnies (Boeing largement en tête ou Lockheed...)
- Japon : secteur faible mais qui se développe par des associations avec les entreprises américaines ou européennes .

1°. Les fusions entre constructeurs européens

- **Situation**
- fusion Aérospatiale - Matra = naissance d'un nouveau géant d'aéronautique d'espace et de défense ; + branche militaire Dassault ; Président Jean-Luc Lagardère
- fusion British Aerospace et GEC
- Daimler Benz Aerospace (All) à la recherche de partenaires
- EADS (European Aeronautique Defence and Space Company) : DASA (All), Aérospatiale (Fr), CASA (Esp, depuis décembre 99) □ 3^{ème} mondial derrière Boeing et Lockheed Martin (US)

□ permet la création d'une véritable société Airbus mais problèmes avec British Aerospace systems (partenaire Airbus)

- **Danger** : que les fusions et les intérêts financiers à court terme devancent les enjeux stratégiques et l'emploi.
- **Position Union Européenne**
- contrôle atteinte à la concurrence
- Agence d'armement européenne OCCAR (organisme de coopération en matière d'armement)

2°. Les alliances stratégiques des transporteurs aériens

<i>Star Alliance</i>	<i>Oneworld</i>	<i>Wings</i>
<p>Membres fondateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • United Airlines (US) • Lufthansa (All) <p>Autres membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Air Canada • Varig (Brésil) • Thai Airways (Thaïlande) • SAS (Scandinavie) • Ansett (Australie) • Air New Zealand • All Nippon Airways (Jap) • Groupe Austrian Airlines • Singapore Airlines • Mexicana • British Midland 	<p>Membres fondateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • American Airlines (US) • British Airways (GB) <p>Autres membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Canadian International • Cathay Pacific (Hong Kong) • Qantas (Australie) • Lan Chile (Chili) • Iberia (Esp) • Finnair (Finlande) 	<p>Membres fondateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Northwest Airlines (US) • KLM (Pays-Bas) <p>Autres Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continental Airlines (US) • America West Airlines • Alitalia (Italie) <p style="text-align: center;"><i>Air France-Delta</i></p> <p>□ extension à d'autres membres en cours</p>

L'AERONAUTIQUE EN FRANCE.

- Poussée spectaculaire depuis 1945.
- 3ème place mondiale pour les effectifs (220.000 personnes).
- 2ème place pour son chiffre d'affaires : réalise 60% à l'exportation.
- Sociétés essentiellement publiques : SNIAS, Société des Avions Marcel Dassault-Bréguet.
- Mince secteur privé (Hurel Dubois, Reims Aviation).
- Réalisations : Caravelle, Concorde.
- Volonté d'une étroite collaboration européenne : Concorde (SNIAS et British Aircraft), Airbus.
- Début des années 90 : Difficultés de l'industrie dues aux difficultés des compagnies aériennes qui renouvellent de moins en moins leurs appareils.

Situation à la fin des années 90.

- AIRBUS Industrie (deuxième géant derrière Boeing - concurrence féroce). J.L.Forgeard ; 20 % du parc mondial d'avions (2200 avions).

Composition du capital :

Aérospatiale 37,9 %

Deutsche Airbus 37,9 %

British Aerospace 20 %

Usine de montage à Toulouse et à Hambourg

- DASSAULT Aviation (nationalisée en 1982) : Avions de combat Mirage et Rafale, avions d'affaires Falcon.
- MATRA Hautes technologies.

Place de l'Etat

- Volontarisme M. Jospin : " les gouvernements s'engagent à créer un marché intérieur de l'armement ; les industriels français doivent prendre l'offensive en Europe " (salon du Bourget juin 99)
- Participation financière dans projet gros-porteur Airbus A-3XX (cf. loi de finances pour l'an 2000)
- Ministre des transports Jean-Claude Gayssot "pour le regroupement de l'industrie aéronautique civile et militaire à l'échelle européenne"

LES ENJEUX DANS L'ACTUALITE

- Politique
- politique de concurrence Airbus/Boeing = bataille US / Europe
- ex : bataille pour commande d'avions militaires par gouvernement israélien (janv 99) - jeu d'influence des gouvernements
- volonté de créer des alliances industrielles européennes d'envergure pour s'imposer sur marché mondial

- Economique et social
- fusions permettent poids financier ; ex, pour financer lanceur Ariane V (concurrent US)
- les emplois liés au secteur dépendant des fusions et des commandes des gouvernement. Les exportations. Cotation des groupes à la Bourse.
- Juridique
- volonté de M. Jospin de révision du Traité de Rome (art.223) qui place le secteur de l'armement en dehors du droit européen.

LE TRAFIC INTERNATIONAL

Fret - Classement des compagnies.

1. Lufthansa

2. Air France

3. Korean Airlines

Aéroports, par ordre d'importance.

- Passagers :

1. Londres : 85,4 mil

2. New York : 84 mil

3. Chicago : 78,9 mil

4. Tokyo : 72 mil

5. Dallas : 65 mil

...

Paris : 59 mil

- Fret

1. Tokyo : 2296,5 mil/ton

2. New York : 2442,7 mil/ton

3. Londres : 1371,2 mil/ton

4. Paris : 1112,4 mil/ton

LES NOUVEAUTES

- construction aérienne
- Airbus : nouveau long-courrier gros porteurs l'A-3XX qui pourra transporter de 600 à 700 passagers
- Satellite d'observation militaire Helios : pour que l'Europe ne dépende plus uniquement des services d'information américains (cartes militaires, par exemple) mais problème du retrait allemand
- Projet Galileo, concurrent du système de navigation GPS (US)
- transports aériens
- arrivée des compagnies à bas tarifs, par ex : Go ou Buzz.
- Internet : augmentation des réservations en ligne ; réduction des coûts

AGRICULTURE

Marie-Claude BLANC
Isabelle FIGUEROA
Fabienne LESCOURET (1998)
Audrey BORGIO (1999)

DEFINITIONS

- Ensemble des travaux transformant le milieu naturel en vue de produire végétaux et animaux utiles à l'homme.
- D'après son étymologie, agriculture signifierait " culture des champs " : est-ce encore le cas avec le développement de la culture hors sol ?
- Avec la pêche, et l'exploitation des mines, l'agriculture forme le secteur primaire de l'économie (classification de Colin CLARK).

ORGANISMES

France

- INRA : Institut National de Recherche Agronomique, établissement public créé en 1946.
- Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA, directeur Martin Hirsch)
- Coopératives agricoles.
- SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural ; mission : acheter des terrains, les mettre en culture et les céder aux agriculteurs, dans le cadre de l'encouragement de l'Etat au regroupement des terres.
- FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, créée en 1946, qui regroupe tous les courants idéologiques (très puissant) : le seul syndicat qui ne décline pas en France (59% des voix aux élections professionnelles).
- Confédération paysanne, née en 1987, elle est issue de la fusion du mouvement des travailleurs paysans et de dissidents de la FNSEA..
- CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), créé en 1947.
- Chambres d'agriculture (élues dans chaque département et région).
- Oppositions dans le monde paysan : schématiquement, entre petits et gros exploitants, soit entre Confédération paysanne et FNSEA : les premiers optent pour le maintien, voire le développement du nombre des exploitations et pour une agriculture plutôt familiale et de qualité ; pour les autres, compétitivité avant tout, et forte concentration des exploitations.

Europe - CEE (devenue Union européenne) :

- La Politique agricole commune (PAC) : traité de Rome prévoyait sa mise en œuvre dans son article 39 ; en 1958, définitions de ses grands principes ; 1962, mise en place de la PAC. On a parlé d' " Europe verte ".

. le marché commun agricole - quatre principes :

1. les produits agricoles communautaires circulent librement au sein de la Communauté,

2. le mode de fixation de leurs prix est uniforme ;

3. soutien du marché agricole ;

4. garantie d'un niveau de vie satisfaisant aux agriculteurs.

. les montants compensatoires monétaires.

. le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles) : assure le financement de la politique agricole commune.

Monde - FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (Institution spécialisée de l'ONU) ; Buts : améliorer le développement agricole, assistance technique aux PVD, amélioration des revenus, du niveau de vie et de la nutrition.

- GATT (General Agreement on tariffs and trade) puis l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce, créée en 1994, accords de Marrakech, 1994) : depuis l'Uruguay Round (1986-1994), agriculture et services sont entrés dans les débats.

PERSONNALITES :

- SULLY. "Labourage et pastourage sont les deux mamelles de la France".

- Les physiocrates : TURGOT, QUESNAY, MIRABEAU, du PONT de NEMOURS, autant d'économistes affirmant que l'agriculture est la seule source de richesse réelle ; toutes les autres activités consistent en effet à transformer ou transporter des marchandises appelées à s'épuiser (XVIIIe Siècle). Trois catégories de citoyens : les producteurs (paysans), les stériles (commerçants, artisans), et les propriétaires fonciers détenteurs du capital.

- MELINE : tarifs protectionnistes (1892).

- Actuel ministre de l'agriculture et de la pêche : Jean Glavany ; le ministère de l'agriculture est apparu en 1881.

POLITIQUE AGRICOLE : en marche vers la qualité ?

1. en France.

- projet de loi d'orientation agricole pour articuler la politique agricole et la politique rurale, la logique budgétaire et commerciale (UE) et la logique territoriale (région) ; celle de 1962 prônait le productivisme, celle de 1997 visait à faire de la France " la référence mondiale en matière de qualité alimentaire (...) qu'il s'agisse en priorité de la qualité sanitaire ou des produits de qualité ou de terroir " (P. Vasseur, ancien ministre de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation).

2. au plan européen.

- libre circulation des produits agricoles,

- réforme de la PAC en 1992 :

1. diminuer la part de la PAC dans le budget communautaire (prévision : 47 % en 1999 ; objectif : 44 % en 2000)

2. faire baisser les prix agricoles garantis et

3. compenser par des aides directes aux agriculteurs.

En 1999, accord global sur les orientations politiques et financières de l'agenda 2000. Une réforme en profondeur sera indispensable avant tout élargissement de l'Europe vers les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), pays dans lesquels l'agriculture représente une part importante de l'activité économique

On peut espérer une promotion de la qualité : la "nouvelle PAC" sera réorientée vers une meilleure protection de l'environnement : octroi de primes pour l'utilisation de méthodes agricoles moins intensives,...

CHIFFRES

1. France :

- premier producteur et exportateur de l'Union européenne ; 4ème producteur de blé au monde (le 1er est la Chine). La France est excédentaire dans le domaine des produits laitiers et du vin, mais pas dans le secteur des fruits et légumes (nombreuses importations de fruits exotiques...)

- 750.000 exploitations en France, dont plus des deux tiers des revenus proviennent de subventions.

- 1.270.000 personnes actives, soit 4,9 %, de la population active (non compris les 630.000 dans l'industrie agro-alimentaire).

- 32 millions d'hectares cultivés.

2. Europe (UE) : les agriculteurs représentent 5,3 % de la population active.

IDEES

- Industrie agro-alimentaire.

- *** On parle aujourd'hui de multifonctionnalité de l'agriculture : tourisme, entretien de l'espace (protection des ressources naturelles et amélioration du paysage) ; protéger ce secteur économique est un instrument des politiques d'aménagement du territoire : lutte contre la désertification des campagnes et de certaines régions. D'autres arguments développés à la conférence de l'OMC à Seattle, le 30 novembre 1999 : l'agriculture n'est pas un secteur économique comme un autre, argument de la diversité culturelle. Objectif : maintenir un système de subventions.
- Développement du tourisme rural : multiplication des fermes-auberges et fermes pédagogiques, des chambres d'hôtes.

- Diminution de la population agricole, exode rural. Pour empêcher l'abandon du secteur agricole, des aides sont versées aux jeunes agriculteurs et des efforts sont faits en faveur de l'enseignement agricole (lycées, recherche, formation continue, enseignement supérieur).

Au plan européen, des programmes ont été mis en place en vue de redynamiser les zones rurales (programmes LEADER I, LEADER II, et dernièrement, LEADER+).

- Alimentation :

. malnutrition dans les pays du tiers monde,

. aides des pays développés

. diminution de la part du budget des ménages consacrée à la nourriture (en 1850 : 45 à 50 % ; en 1980 : 21 % ; en 1996 : 18 %).

. crise de confiance de la part des consommateurs (vache folle, organismes génétiquement modifiés, dioxines, listériose) ; essor de la nourriture "bio" : devrait représenter 5% de notre alimentation en 2005. En France, institution de l'AFSSA ; Création d'un conseil mondial de la sécurité alimentaire et instauration de normes sanitaires rigoureuses ? problème : forme de protectionnisme envers les pays pauvres ?

- Problème des excédents agricoles de l'UE : dès 1984, système de quotas, sur les produits laitiers tout d'abord. Instauration de 'limites de garanties' : baisse automatique des aides financières une fois les quantités maximum garanties dépassées. Ces initiatives ont permis une baisse des surplus et des coûts.

- Mise en danger de la biodiversité à cause de la recherche de productivité et des sélections d'espèces à forts rendements.

- Problèmes de sécurité sociale à cause de la baisse du nombre de cotisants ; rapport cotisants / retraités dans l'agriculture en 1999 : 0,43. Les agriculteurs, parce qu'ils ont refusé d'être intégrés au régime général en 1945, sont soumis à un régime spécial, la mutualité sociale agricole (MSA) ; un système de compensation (de contribution de la part du régime général) a été mis en place pour venir en aide à leur régime.

CITATIONS :

- XENEPHON : (430 - 355 av. Jésus Christ) : "Il avait raison celui qui a dit que l'agriculture est la mère et la nourrice des autres arts" (Economique).

- Bernard PALISSY (céramiste et savant du XVIème siècle) : "Il n'est nul art au monde auquel soit requis une plus grande philosophie que l'agriculture".

- TALLEYRAND : "L'industrie ne fait qu'affaiblir la moralité nationale. Il faut que la France soit agricole".

- PETAIN : "La terre, elle, ne ment pas".

- " Productivisme et standardisation sont devenus les deux mamelles de la France agricole ". (Magazine Ca m'intéresse, n° 214, décembre 1998).

BIBLIOGRAPHIE

- Le problème agricole dans l'intégration européenne (BOURRINET) .
- Société rurale et urbanisation (RAMBAUD) .
- La vie rurale en France (SAUZAT) .
- L'ordre alimentaire mondial (BOURRINET ET FLORY - ECONOMICA) .
- Nourrir les hommes (L . MALASSIS, Dominos, Flammarion, 1994).
- Le sommet mondial de l'alimentation :
- <http://www.agriculture.gouv.fr/rome97/logosom.stm/wfsf.doc>.
- www.agriculture.gouver.

ARCHITECTURE

DEFINITIONS

-- E. Littré : L'art de construire les édifices.

PERSONNALITES

* Français :

Roland CASTRO (Rénovation des banlieues)

Henri CIRIANI

Henri GAUDIN

G. GRANDJEAN (L'aérostel : hôtel volant "à basse altitude").

GUIMARD

HAUSSMANN

HORTA

LABROUSTE (voûte de la Bibliothèque Nationale)

Le CORBUSIER

MAC INTOSCH

Paul MAYMONT (Tokyo flottant)

Jean NOUVEL

Auguste PERRET (utilisation du béton ; projets de villes-ponts ; Le Havre)

Christian de PORTZAMPARC (Prix Prisker 199-)

Michel RAGON

Jacques ROUGERIE

SAUVAGE (années 20, pyramides)

Robert VENTURI ("vernaculaire commercial", comme les casinos, les bazars ; "Stalin Allee, chef d'oeuvre de l'architecture du XXème siècle".)

VIOLLET-le-DUC (Restauration de la cité de Carcassonne)

*** Etrangers :**

- E.L. BARNES

- Ricardo BOFILL

- James Ingo FREED

- FRIEDMAN

- Hiroshi HARA (Société Yamato - "De l'esthétique de la pendule" à "l'esthétique des nuages")

- Arata ISOSAKI (Musée d'art contemporain de Los Angeles, Stade olympique de Barcelone)

- Kisho KUROKAWA

- James Edward LARRABEE

- PEI (La pyramide du Louvre)

- Kazuo SHINOHARA (Institut technologique de Tokyo)

- Shin TAKAMATSU (Le "Week" à Kyoto)

- Kenzo TANGE

- Franck LLOYD WRIGHT (La maison sur la cascade)

INSTITUTIONS

- CIAM (Congrès international d'architecture moderne)

- GEAM (Groupe d'Etudes de l'architecture moderne) : mobilité de l'architecture (dans la structure comme dans la ville).

- MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).

TEXTES :

- Loi de 1975 : L'architecture est d'intérêt public.

CITATIONS

- Paul Maymont - "Nous avons trouvé [dans les années 60] des solutions pour répondre à la haute densité des populations. Mon seul projet de constructions flottantes assismiques pouvait permettre de faire vivre sur la baie de Tokyo dix ou même cent millions de Japonais. Mais que faudrait-il faire pour loger cent ou deux cents milliards d'individus ? Comment devons-nous gérer l'espace pour permettre aux hommes de vivre ?

- Michel Ragon - "Toute l'histoire de l'architecture moderne est en fait une lutte contre le décor et pour la structure ... pour que le décor soit issu de la structure, du matériau".

- Michel Ragon - "Notre société est incapable d'imaginer autre chose que des grands ensembles et des centres commerciaux. Cela résume toute notre architecture contemporaine. Un grand ensemble d'habitation, un centre commercial, une zone industrielle. Voilà les trois idées qui régissent les programmes de l'urbanisme contemporain".

HISTORIQUE

* Bois :

- XIIIème, XIVème siècles : Constructions en bois, oeuvres de maîtres charpentiers

- Les architectes, constructeurs de la pierre, ne travaillaient que pour la Religion et les princes.

* Pierre :

- Palais de Jacques-Coeur à Bourges, *symbole (éculé) du développement de la bourgeoisie.*

- En France, tout le monde veut construire en pierre. *Ce n'est pas propre à la France - cf. république de Venise.*

- François Ier, admirateur de l'architecture italienne : importance du paraître.

- Conséquence, l'architecte s'occupe plus du décor que des réalités quotidiennes

- L'architecture moderne naît en même temps que la société industrielle, au milieu du XIXème siècle.

* Structures de métal et de verre :

- Serres du jardin des Plantes - Charles Rohault de Fleury (1834).
- Palm House de Kew Gardens (1848).
- Cristal Palace de Paxton (1851).

*** Béton :**

- En 1945, explosion démographique et choix délibéré d'un développement matériel concernant rapidement le plus grand nombre : recherche de solutions parfaites et universelles, efficaces et de haut rendement, faciles et rapidement applicables et normalisables.
- De 1955 à 1970 : 4 millions de logements collectifs, soit 270.000 par an (le double de la construction actuelle)
- La climatisation de la même tour n'est pas la même à Abidjan et à la Défense.
- En France, le "caravaning" d'été.
- Aux USA, "mobile houses" - liées à la mobilité du travail -
- Projet de ville-port flottante pour Monaco
- Architecture marine et sous-marine.
- Installations pétrolières.
- Pyramides de La Grande Motte et de Marina Baie des Anges.
- La "cité radieuse"
- Deux formules de Megapolis : la ville étendue (Los Angeles) ou la ville verticale (Manhattan, puis la Défense)
- Goût de l'"historicisme", inspiration puisée auprès des monuments anciens.
- Javits Center (Centre des congrès de New York - poutrelles métalliques et plaques de verre - James Ingo Freed)

IDEES

- Les quatre missions de maîtrise de l'architecte :
1. de la construction et du choix des structures,

2. de la mise en oeuvre,
3. de l'économie,
4. de l'espace urbain.

Toutes missions auraient été abandonnées, respectivement aux bureaux d'études, aux entreprises, aux métreur-vérificateurs, aux ingénieurs des Ponts et Chaussées.

- Le Bauhaus : Ecole allemande - très liée au socialisme international - qui construit pour un homme universel, unidimensionnel, parfait, qui a la même taille, le même comportement, les mêmes besoins, la même voiture, les mêmes vêtements, qui doit habiter un logement type - Enseignement accepté par tous, y compris Le Corbusier.

- la formation des architectes : le généraliste, l'honnête homme du XVIIIème siècle, qui maîtrise des matériaux nouveaux, ou bien l'équipe pluridisciplinaire (ingénieur, sociologue, psychiatre, constructeur, paysagiste, architecte).

- Accès possible sans vérification sérieuse des connaissances élémentaires, des aptitudes et des motivations.

- Manque de bons enseignants.

- Distinction entre architecture "dessinée" et architecture "construite"

- le "zoning", générateur de ségrégation sociale.

- Un retour à la terre doit être envisagé pour beaucoup de citoyens, ce qui entraîne une nouvelle occupation de l'espace rural.

BIBLIOGRAPHIE

- Michel Ragon - L'Histoire mondiale de l'Architecture et de l'Urbanisme moderne....
- La France privée d'architecture - Connaissance des Arts - janvier 1979, p. 36-45.

... Il faut dire aussi que le rêve du Bauhaus est très lié à celui d'un socialisme international. Toute l'architecture des années 20, toute l'architecture des années 45 à 70 a été faite avec cette idée progressiste et socialiste que les hommes étaient tous pareils, que ce soit un Japonais, un Allemand, un Français ou un Américain ; que tous avaient les mêmes besoins et que, par conséquent, on pouvait leur construire un habitat idéal, un habitat type, universel.

Or, ce dont le peuple a le plus besoin aujourd'hui, c'est de gens qui l'aident à vivre l'architecture, qui l'aident à penser l'architecture, sous forme de comités de quartiers, de comités d'habitants, de comités d'usagers, amorçant un commencement de démocratisation de la société qui peut mener à une démocratisation de l'architecture.

Je veux dire qu'il y aurait besoin actuellement d'architectes de quartiers. Il y aurait besoin d'une grande quantité d'architectes dans le tiers-monde, "d'architectes aux pieds nus" pour reprendre l'expression chinoise.

Michel RAGON - Connaissance des Arts, janvier 1979, p. 42.

L'ARMEMENT NUCLEAIRE

DEFINITIONS :

- arme obtenue à partir de l'énergie qui se dégage de la fusion ou de la fission de noyaux d'atomes d'uranium.
- armes nucléaires tactiques dites "du champ de bataille" ; portée inférieure à 500 km.
- forces nucléaires intermédiaires : portée de 500 à 5.500 km.
- armes stratégiques ; portée supérieure à 5.500 km.
- armes d'agression (1ère frappe)
- armes de représailles (2ème frappe)
- armes atomiques, à hydrogène, à neutrons (qui tuent les êtres vivants, mais laisse intactes les infrastructures).

PERSONNALITES :

- Albert EINSTEIN
- GADDIS (*The long peace*) : armes nucléaires, facteur de stabilité des relations internationales pendant la guerre froide.
- WALTZ, néo-réaliste américain :
 1. la prolifération ne contredit pas la dissuasion.
 2. apparition des "*rough states*", Etats rebelles aux normes internationales (ex : Corée du Nord, Irak, Israël, Pakistan, ...)
- Général GALLOIS.

LIEUX (Etats possédant l'arme nucléaire)

- USA, Russie, Grande-Bretagne, France, Chine.
- Inde, Pakistan

Note : Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan ont renoncé aux armes qu'ils détenaient après l'effondrement de l'URSS.

HISTOIRE :

- USA : Projet Manhattan
- 6 Août 1945 (Hiroshima), 9 Août 1945 (Nagasaki).
- 1947 (plan Charioteer) et 1949 (Plan Trojan) : Destruction des principales villes d'URSS.

A) course aux armements, principe de dissuasion (équilibre de la terreur)

- URSS : fin 1949
- DE GAULLE - Reagan - CEA - Plan calcul (Bull)
- France : bombe atomique (1960), à hydrogène (1966)
- Chine : bombe atomique (1964), à hydrogène (1967)
- Stratégies américaines :
 - . Foster DULLES (représailles massives)
 - . John KENNEDY (riposte graduée)
 - . Equilibre de la terreur - MAD (*Mutual Assurance Destruction*).
 - . IDS (guerre des étoiles) - R. REAGAN en 1983 - Abandon.

B) Concept de maîtrise des armes nucléaires (Depuis 1968)

1.- limitation de la course aux armements :

- . Rencontre bilatérales (USA - URSS)
- . Rencontres trilatérales (plus la GB)
- . Rencontres multilatérales
- mais l'OTAN repousse le plan RYAN (visant à interdire production et dépôt d'armes nucléaires en RFA).
- 1963 : Téléphone rouge.

2.- Principe de non-prolifération - Traité de non-prolifération du 11 juil. 1968 : Les Etats nucléaires s'engagent à ne pas aider les non-nucléaires à accéder à la possession de l'arme.

- . Cinq Etats nucléaires - traité discriminatoire.

- . Aucun moyen de coercition ou de contrôle.

3.- Conférences pour la sécurité et la coopération en Europe (Acte final d'Helsinki - 1973)

4.- Dénucléarisation de certaines zones :

- . Antarctique (1 janvier 1959)

- . Espaces extra-atmosphériques,

- . Lune et les autres corps célestes (27 janvier 1967),

- . Le fond des mers (1967),

- . L'Amérique du sud (traité de --, 1967),

- . Le Pacifique-sud (traité de Rarotonga - 1985)

5.- Désarmement (en fait, limitation du volume des stocks d'armes) :

- . SALT I (*Strategic armements limitation talks*) en 1972 (accords BREJNEV- NIXON) : limitation des missiles défensifs.

- . SALT II en 1979 (accords BREJNEV-CARTER) : limitation des missiles offensifs.

- . SALT III : échec - invasion de l'Afghanistan.

- . START (*Strategic arms reduction talks*) en 1986 (accords GORBATCHEV- REAGAN) : limitation des missiles offensifs de 50, puis 30 %.

6.- Traité "*cut off*" : permettre de recueillir des informations sur les trafics de matières fissibles.

7. Essais nucléaires :

- Traité de Moscou (5 juillet 1963) non signé par la France et la Chine.

- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (*CTBT* ou *TICE*)

ATTITUDE DE L'ONU :

- Assemblée générale : pour un désarmement général et complet.

(rappel : résolution 2625 interdisant l'utilisation de la force armée)

- Conseil de sécurité : pour une limitation volontaire de leurs armements par les Etats.

ATTITUDE DE LA CIJ (Avis de 1995) :

- les armes nucléaires ne sont pas illicites dans leur principe.

- leur usage doit respecter les principes de légitime défense et de proportionnalité.

IDEES :

(Langage dynamique)

- élément du statut de grande puissance

- liée au domaine réservé des Etats,

- élément de la souveraineté.

- davantage des armes diplomatiques (négociation, persuasion) que militaires.

- leur utilisation exige une responsabilité politique.

- échappent à toute codification du droit international

- armes de la guerre froide.

- bientôt perçus comme des "armes de non-guerre".

- obstacles au nouvel ordre mondial.

- ce sont des armes "disproportionnées" en ce sens qu'elles tuent aussi bien les combattants que les non-combattants.

SUJET DE DISSERTATION

Sujet : Les armes nucléaires (*ENA externe 1997 - Questions internationales*).

L'ART

Sylvain DELEBARRE

Bertrand RUIZ

Jean Philippe GAVOIS (1998)

Angélique BOURBON (1999)

DEFINITIONS

1. Ensemble des connaissances, des techniques nécessaires pour maîtriser une pratique donnée.
2. Activité humaine qui tend à la création d'oeuvres exprimant un idéal de beauté et d'harmonie destiné à produire un plaisir esthétique.
3. Activité humaine spécifique faisant appel à certaines facultés sensorielles, esthétiques et intellectuelles.
4. Esthétique : l'Art ou les Arts désignent toute production de la beauté par les oeuvres d'un être conscient.
5. Aptitude à faire. Adresse dans les moyens employés pour obtenir un résultat.
6. Ensemble des réalisations artistiques d'une civilisation, d'une société, d'une époque, d'une mode.
7. Ensemble des disciplines artistiques.
8. Les arts libéraux, du ressort de l'intelligence et de l'esprit : au nombre de sept : grammaire, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, astronomie, musique.
9. Les beaux-arts : la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, l'éloquence et la poésie ; subsidiairement, la danse.
10. Les arts d'agrément : le dessin, la musique et la danse.
11. Les arts mécaniques : ceux qui exigent surtout le travail de la main.
12. Autrefois, dans les universités, les humanités et la philosophie.
13. Maître ès arts, celui qui avait pris ses degrés, et pouvait enseigner la philosophie et les lettres.
14. Titre donné à quelques ouvrages didactiques en prose et en vers. L'Art poétique d'HORACE, de BOILEAU.
15. Art sacré ou grand art, nom donné aux doctrines et pratiques des philosophes hermétiques qui cherchaient la pierre philosophale. C'est un synonyme d'alchimie.
16. Art de la guerre : nom donné par Napoléon Premier à la stratégie.
17. Art culinaire : art de préparer des mets.
18. Art dramatique : ensemble des règles qui président à l'élaboration d'une pièce de théâtre, et ensemble des moyens et techniques utilisés pour sa représentation.

19. Homme de l'art : personne qui a la connaissance précise d'une matière, d'un métier.
20. L'art pour l'art : théorie selon laquelle l'art ne doit avoir d'autre fin que lui-même, en dehors de toute préoccupation morale et utilitaire.

ETYMOLOGIE

Du latin " *Ars, Artis* " (habileté, activité) synonyme du grec "*Têckhnê*" : exercice d'un métier déterminé par des règles, fruit du travail humain.

1080, " Chanson de Roland ".

- Synonyme : pas de synonyme, concept particulier. C'est plus qu'une technique, ce n'est pas une imitation parfaite. Lié à l'idée de beau et au plaisir esthétique.

- Contraire : pas d'autre contraire que le "NON-ART" (Ecole de peinture déniait toute valeur esthétique à sa production).

PERSONNALITES

- PLATON : l'art comme reproduction idéalisée de la nature où se trouve l'idée de beauté. Imitation et reproduction fidèle d'un modèle préexistant, à l'image du démiurge Timée, artisan du monde, qui, l'œil fixé sur le modèle éternel, contemple, calcule et reproduit les formes.

- ARISTOTE : l'art ou bien exécute ce que la nature est impuissante à effectuer ou bien l'imité.

- PYTHAGORE : la forme n'est pas une forme sensible, mais la structure même des choses, leur essence.

- DIDEROT : premier critique d'art.

- KANT : première distinction Art/Artisanat. Le beau est un jugement subjectif et non une définition académique. L'art au sens d'activité artistique devient synonyme de savoir-faire inné et de production géniale.

" L'art acquiert son autonomie et revendique sa vocation créatrice ".

" Les Beaux-Arts doivent nécessairement être considérés comme les arts du génie ". Celui-ci consiste à produire ce dont on ne saurait donner aucune règle préalable et la production de la beauté n'est en aucun cas la réalisation d'un modèle préexistant. Sans rapport avec l'utile et l'agréable, le goût est désintéressé. La satisfaction esthétique ne provient donc pas de la satisfaction d'un appétit ou d'un désir ; elle survient sans avoir été recherchée. Le jugement de goût ou jugement esthétique n'est pas conceptuel. En effet, reconnaître la beauté d'une chose n'est pas mieux connaître cette chose. Tout jugement de goût est particulier parce qu'il n'y a pas de concept du beau pour régler ce jugement. Toutefois, alors que je suis parfaitement conscient du caractère subjectif de mon jugement, je postule, en le

formulant, qu'il est universellement partagé. Le beau, objet d'un jugement sans concept, se prétend aussi universel et nécessaire. Une universalité subjective, indice d'un désir de communion inscrit au plus profond du sujet. Le beau réconcilie spontanément la faculté de sentir et la faculté de comprendre, le particulier et l'universel. L'art, parce qu'il s'agit bien d'une activité volontaire orientée selon l'idée de produire un objet esthétique, suppose un concept plus ou moins affirmé. Quiconque contemple une œuvre d'art, désignée comme telle par l'artiste, suppose que ce dernier a cherché à faire le beau.

- HEGEL : l'art n'est pas l'imitation de la nature, mais la représentation de l'essence des choses. L'art désigne un mode de représentation de l'absolu qu'il n'atteint que par la médiation du sensible. Il ne dit pas le vrai, il ne fait que le suggérer dans une apparence et s'en tient à cette apparence.

- BURCKARDT Jacob : affirme le lien entre une civilisation et son art.

- PANOFKY Erwin : affirme que toute œuvre d'art est un système de symboles.

- BOURDIEU : sociologie de l'art, seuls ceux qui ont une culture artistique possèdent les clefs qui permettent le décodage de la symbolique d'une œuvre.

- Le dandy : faire de sa vie une œuvre d'art (image de Dorian GRAY, le héros de Oscar WILDE, qui échange sa vie contre la beauté éternelle du tableau qui le représente). BALZAC fait du dandy une caricature, un pantin, un automate, qui n'a que l'esthétique pour ressort. SWANN donne l'image de lui-même dans son aventure amoureuse avec Odette de CRECY. SWANN ne devient véritablement amoureux d'Odette que par la grâce d'une ressemblance avec le visage de Zéphora, la fille de Jéthro, tel que l'a représenté BOTTICELLI dans la chapelle Sixtine : le visage d'Odette est désormais transfiguré par l'art, comme si la vie s'était calquée sur l'art et que, ce faisant, elle autorisait SWANN à désirer Odette.

- STENDHAL : la beauté est dans l'œil de celui qui la voit.

- VOLTAIRE : renvoyer le jugement esthétique au relativisme absolu. Ce qui est jugé beau ici ne l'est plus là-bas, le jugement varie même d'un individu à l'autre et la beauté, caractère de ce qui est beau, échappe à toute définition sinon celle du plaisir incertain qu'un objet donne au sujet qui le perçoit. A distinguer : le beau immuable, reconnu universellement car dépendant d'une disposition morale inscrite en chaque être humain, d'une beauté relative, superficielle, identifiée par nos seuls sens et notre imagination. A la beauté morale s'oppose la beauté sensible, dévaluée parce que changeante.

PARTICULARITE DE L'ART

- opposé à la science, conçu comme pure connaissance indépendante des applications. Les Arts relèvent de la finalité esthétique et les sciences relèvent de la finalité logique.

- opposé à la nature, conçue comme puissance produisant sans réflexion . L'art imitera la nature.

La technique dans l'art :

- ensemble de procédés exigés pour l'emploi de certains instruments ou matériaux (ex : la technique du violon)

- ensemble des procédés relatifs à une certaine forme d'art (ex : la technique du style gothique).

Les activités de l'artisan ou de l'artiste sont confondues sous ce terme jusqu'au dix-huitième siècle.

Mais l'art est un dépassement de la technique. La technique est un moyen et est donc opposée à ce qui constitue soit le sujet de l'oeuvre, soit sa valeur expressive et affective. La fin dernière de l'art est la structuration du monde : exemple : les peintres flamands du dix-septième et du dix-huitième siècles montrent une bourgeoisie riche, cultivant - dans le confort - les arts domestiques (VERMEER), ou un peuple joyeux qui ne craint plus les guerres et s'amuse (JAN STEEN, TENIERS).

HISTORIQUE

- Art du Paléolithique (âge de la pierre ancienne), puis du Néolithique

(âge de la pierre polie): poudre d'ocre, peintures rupestres (de moins 30.000 à moins 9.000 ans). Le Néolithique s'achèverait au Proche-Orient, vers 3300 avant JC : l'homme découvre l'écriture : l'histoire commence.

Les premières Vénus sculptées par l'homme : en Europe, vers 20.000 avant JC : la féminité inspire à l'homme ses premières sculptures. La tête est coiffée, la silhouette ronde et les caractéristiques sexuelles très accentuées. Ce sont, par exemple, la Dame de Brassempouy, en ivoire, ou la Vénus de Willendorf, les bras posés sur la poitrine. Caractère symbolique de ces représentations.

Une flûte en os a été abandonnée il y a 18.000 ans environ dans la grotte de Pair-non-Pair, en Gironde.

Grotte de Lascaux, en Dordogne.

Vestige de la tour monumentale de Jéricho : néolithique pré-céramique, vers 7500 avant JC.

- Antiquité : imitation idéalisée de la nature.

L'art est propre à l'homme et volonté de le situer au sein d'une théorie universelle.

Approche technique au départ.

Histoire des arts conçue comme un long cheminement vers la perfection.

Platon le premier introduit l'idée de jugement. L'artiste comme imitateur.

Pour Aristote, nécessité de l'œuvre d'art de se conformer à un canon, tant au niveau de ses proportions que de son unité.

Ce qui fait la beauté du réel, ce n'est pas l'apparence sensible, mais l'harmonie qui soutient le tout.

La Louve de Rome (cinquième siècle avant JC).

Représentations de chars assyriens.

Le bronze.

Amphores à figures rouges.

Amphores à figures noires.

Masques en terre cuite.

Le marbre.

- Art médiéval. Participe d'une démarche idéologique en Occident.

Respect de la dogmatique religieuse et de son iconographie, demeurée avant tout science descriptive (Vincent de BEAUVAIS, " Le Grand miroir ", treizième siècle). Miniatures de manuscrits (exemple : " les Chroniques " de FROISSART ; miniature représentant la victoire du Prince Noir sur Jean le Bon). Statues reliquaires (Majesté de Sainte Foi).

La peinture de cette époque ne peut se concevoir comme un art autonome et indépendant. La peinture ne peut être comprise en dehors de son contexte, de sa fonctionnalité, et le tableau sur chevalet n'apparaîtra que beaucoup plus tard. Cette peinture est également exclusivement en lien avec le sacré. Il n'est de peinture purement récréative, uniquement destinée au plaisir du regard.

Le Moyen Age est la grande époque du vitrail. Le développement de ce dernier est rendu possible par le système de voûtement gothique et de contreboutée, qui permet d'évider les murs, tout en élevant toujours plus haut. Le vitrail vient clore un espace intérieur, lui donner une autre nature : la cathédrale aux murs de lumière est une transposition de la Jérusalem céleste. L'époque gothique voit la prééminence française dans le domaine du vitrail : verrières de Chartres (au bleu célèbre), de Bourges, de Reims, sont réalisées.

- Renaissance : début de retour à l'Antiquité puis, de nouveau, domination de l'iconographie. Siècle des lumières : domination de l'Antiquité, fouilles archéologiques, critiques d'art, histoire et philosophie de l'art. Les Beaux Arts.

Une redéfinition scientifique des arts fondée sur la recherche d'un ordre emprunté à l'Antiquité. Les architectes ALBERTI, SERLIO puis VIGNOLE se font les interprètes de VITRUVÉ, référence absolue et aboutissement de la pensée gréco-romaine. Options personnelles des auteurs plutôt que mise en place d'une réelle doctrine. La

Contre-Réforme et l'idéologie rigoriste définie au Concile de Trente : iconographie (Cesare RIPA). L'art s'individualise. C'est un homme qui s'adresse à d'autres hommes. Chaque peintre ou sculpteur précise un style et si l'idée d'artisan demeure, l'artiste, lui, prend conscience de sa valeur et cherche à produire une œuvre personnelle. Le beau s'incarne dans la forme ; l'œuvre ne vise plus à dire le divin, et même quand le sujet de l'œuvre reste sacré, le thème importe moins que la manière de le traiter. Dans l'art sacré, ce qui fait la valeur d'une œuvre, c'est ce qu'elle vise.

- Le Grand Siècle : le dix-septième siècle voit l'essor des académies, institutions issues de la Contre-Réforme, dont le but est de fixer les lois qui doivent présider à tout exercice artistique. Les deux modèles sont l'Antiquité classique et Raphaël.

Le dix-septième siècle est le siècle de Louis XIV : représentation par Hyacinthe RIGAUD en 1702 où se trouve toute la majesté du siècle.

Georges de La TOUR : influence de la mystique franciscaine et certain "caravagisme".

Les frères LE NAIN - Antoine, Louis et Mathieu - qui utilisent une signature commune : thème de la vie rurale, qu'il s'agisse des métiers ou des activités "La Forge", "Le retour de la Fenaison" ou des intérieurs "Famille de paysans dans un intérieur". Mais il ne s'agit pas d'une description de la misère paysanne ; c'est la description d'un mode de vie rustique et calme. Un style du repos et non de la révolte.

Nicolas POUSSIN : nombreux voyages à Rome. "Le Déluge".

Claude GELEE (Le LORRAIN) : un autre peintre français de Rome, un autodidacte doué de génie, dont l'œuvre constitue une série de variations sur la campagne romaine, le port d'Hostie et la mer, et se trouve organisée autour d'un point de clarté qui donne au paysage sa valeur plastique.

- Le Siècle des Lumières : la naissance des salons réguliers au dix-huitième siècle est à l'origine de la critique d'art telle qu'elle est communément admise. Plus déterminant est le renouveau de la pensée philosophique. Virtuosité des descriptions narratives de DIDEROT qui ont influencé le XIXème siècle en terme de journalisme artistique. Il tente en outre de dégager des œuvres une valeur morale. Les Allemands MENGES et WINCKELMANN, fascinés par les découvertes archéologiques de Pompéi et d'Herculanum, imposent une nouvelle lecture de l'art gréco-romain. En outre, l'archéologie participe au développement du tourisme, divertissements d'amateurs curieux de collections et de ruines, auxquels il convient de donner un bagage culturel destiné à forger leur jugement et à déterminer leur goût. Fin de la définition académique du Beau, fondement même de la critique traditionnelle, dans la " Critique du Jugement " de KANT (1790). Le Beau n'est ni une formule dogmatique ni une recette, mais fait l'objet d'un jugement absolu (" Est beau ce qui plaît universellement et sans concept ").

WATTEAU : rappel du bonheur éphémère et de la précarité de la vie. " l'embarquement pour Cythère ". " les Plaisirs du bal ". Comparaison avec Mozart ; parler des choses graves sur un ton léger.

FRAGONARD

CHARDIN : un peintre des objets familiers : le chat, la raie, le lièvre mort, la marmite...

QUENTIN de la TOUR : un physionomiste remarquable

ROBERT : le peintre des ruines.

- XIXème siècle : "L'Art engagé" - DAVID (vote la mort du roi) - Néoclassicisme, puis triomphe du Romantisme. C'est au cours de ce siècle que s'établit un décalage apparent entre les historiens d'art et la critique. Les premiers fondements scientifiques de l'histoire de l'art prennent naissance dans les " Recherches italiennes " de l'Allemand von RUMOHR et dans la publication du catalogue " raisonné " de l'œuvre de RAPHAEL (1839) par son compatriote PASSAVANT.

Théophile GAUTIER. BAUDELAIRE. STENDHAL. DELACROIX. HEGEL " L'Esthétique " 1835/1838 : apport fondamental dans la reconnaissance à l'œuvre d'art de son historicité, de l'originalité de son langage comme moment de l'esprit, à laquelle est implicitement liée l'idée de message.

TAINÉ " Philosophie de l'Art " 1882.

KANDINSKY. BERENSON.

INGRES élu à l'académie des Beaux Arts (qui a remplacé l'Institut en 1816) en 1825.

Impressionnisme (RENOIR, MONET).

- XXème siècle : Libération du critère de ressemblance, succession rapide de courants artistiques (Art Moderne, Surréalisme, etc). Personnalité de CROCE " L'Esthétique " (1902) : caractère indissociable de la forme et du fond, opérant de la sorte une synthèse qui confond la critique et l'histoire de l'art. Maurice DENIS pour les nabis. APOLLINAIRE pour le cubisme. BRETON pour les surréalistes

Ouvrages didactiques traitant d'histoire de l'art.

DALI : moustaches iconoclastes à la Joconde, DUCHAMP : pose sur un socle un urinoir en le baptisant fontaine, CESAR : compression de voitures, WARHOL : accumulation de boîtes de coca-cola, KLEIN : réduction de tableaux à une seule couleur : l'artiste surprend toujours en étant là où on ne l'attend pas.

L'ART A TRAVERS LES CIVILISATIONS.

- Art de la Chine ancienne : évolution sur quatre millénaires, avec toutefois le respect de traditions immuables. Peintures au lavis monochrome, calligraphie. Traditions qui deviennent des sources d'inspiration.

La calligraphie est le véhicule par excellence de la pensée.

Recherche de la pérennité à travers l'éphémère et le fluctuant : papier, bois, laque, soie porcelaine.

Atteindre l'intemporel.

Animation constante de la ligne.

- Art du Japon : art issu de la Chine (techniques et modèles).

L'intimité avec une nature amie fait du paysage un cadre évocateur d'images poétiques et d'émotions, et non, comme en Chine, la traduction d'une conception de l'univers.

- Art de l'Inde : la sculpture est le miroir de l'Inde : les reflets de ses croyances, de ses spéculations et de la vie de son peuple s'y mêlent harmonieusement.

La création artistique participe à l'harmonie universelle.

- Art de la Russie : icône russe admiré par Henri MATISSE.

Cathédrale sainte Sophie de Kiev (1037) : construction en brique cuite de type byzantin et treize coupes (ce qu'on ne trouve dans aucune église byzantine : sans doute initiative locale inspirée de la charpente en bois).

Mosaïques, fresques, enluminures.

- Art de l'Islam : Au gré des conquêtes, l'Islam côtoie plusieurs traditions artistiques. Art conditionné par la Foi et le strict respect des dogmes.

On entend par " arts de l'Islam" non la totalité de la production artistique des pays musulmans, mais la fraction de celle-ci qui obéit plus ou moins fidèlement à l'esthétique de l'Islam. Sont en général refusées les œuvres réalisées par les musulmans de Chine, d'Indonésie et d'Afrique noire, c'est-à-dire hors des terres classiques de l'Islam. Le domaine des arts islamiques s'étend sur plus de dix siècles ; géographiquement, entre le 45° et le 25° degrés de latitude nord. Il couvre l'architecture, la peinture, la sculpture et les arts industriels, notamment la céramique, les métaux, le bois, l'ivoire, le verre, les tissus, les tapis.

La religion n'a pas toujours été écoutée : elle n'a pas empêché le prodigieux développement de l'art funéraire. La politique impériale centralisatrice n'a pas toujours pu empêcher la naissance d'écoles provinciales.

L'art majeur est l'architecture. L'édifice principal est la mosquée, lieu de culte des musulmans et aussi foyer principal et forum.

- Art d'Afrique Noire : la sculpture est le langage artistique privilégié. L'art correspond à un symbole religieux ou politique, et est un intermédiaire entre la réalité humaine et le monde invisible.

Œuvres individuelles car dans leurs sociétés les créateurs africains n'étaient pas anonymes.

- Art du Pérou : la péninsule de Paracas (côte sud du Pérou).

Sépultures, poteries, vases à bec à étrier.

- Art des Andes : textiles.

Les tissus avaient valeur de symbole : signe de richesse, les grands s'en faisaient présent : avant le coton, utilisation de la fibre de cactus.

- Art de l'Afghanistan : le trésor de l'Oxus : en mai 1880, trois marchands furent attaqués par des voleurs. Le trésor dérobé comporte plus de cent cinquante objets et mille cinq cent pièces de monnaie.

- Art de l'Australasie : gravures et peintures pariétales des peuples aborigènes, dans des sites sacrés, des lieux bien déterminés qui ont une valeur spirituelle et cérémonielle.

CITATIONS

- Emmanuel KANT : "L'Art n'est pas la représentation d'une belle chose, mais la belle représentation d'une chose". *In* critique du jugement.

- HEGEL : "L'Art n'a d'autre destination que d'offrir à la perception sensible ... le vrai dans sa totalité" . *In* "L'esthétique".

- Benjamin CONSTANT : "L'Art pour l'Art est sans but ; tout but dénature l'Art" . *In* "Journal" .

- André MALRAUX : "L'Art, c'est quand les formes deviennent style" . *In* "Les voix du silence" .

- Nicolas BOILEAU : " Il n'est point de serpent ni de monstre odieux / Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux. "

-VOLTAIRE : " Je veux que le cœur parle, ou que l'auteur se taise. / Ne célébrons jamais que ce que nous aimons. / En fait de sentiment, l'art n'a rien qui nous

plaise : / Ou chantez vos plaisirs ou quittez vos chansons. " In " Epîtres " " A Madame DENIS ".

- François-René de CHATEAUBRIAND : " ...la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres, (...) le monde lui doit tout, depuis l'agriculture jusqu'aux sciences abstraites, depuis les hospices bâtis pour les malheureux jusqu'aux temples bâtis par Michel-Ange et décorés par Raphaël. " In " le Génie du christianisme ".

- Eugène DELACROIX : " Dans la peinture, il s'établit comme un pont mystérieux entre l'âme des personnages et celle du spectateur. " In " Journal " 8 octobre 1822.

- Alfred de MUSSET : " Les grands artistes n'ont pas de patrie ". In " Lorenzaccio ".

- Emile ZOLA : " Une œuvre d'art est un coin de la création vu à travers un tempérament ". In " Mes haines ".

- Anatole France : " L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On n'y réussi que par l'imagination ". In " le Jardin d'Epicure ".

- Guy de MAUPASSANT : " L'architecture, le plus incompris et le plus oublié des arts d'aujourd'hui, en est peut-être le plus mystérieux et le plus nourri d'idées ". In " Lassitude ".

- Henry BATAILLE : " Regarder, c'est être peintre. Souffrir, c'est être poète. De l'union de la plastique et de l'âme, on peut faire naître le plus bel art vivant intégral : le Théâtre ". In " Ecrits sur le théâtre ".

- Guillaume APOLLINAIRE : " Douce poésie ! Le plus beau des arts ! Toi qui suscitent en nous le pouvoir créateur nous met tout proche de la divinité ". In " La Femme assise ".

- André MALRAUX : " Notre relation avec l'art, depuis plus d'un siècle, n'a cessé de s'intellectualiser. Le musée impose une mise en question de chacune des expressions du monde qu'il réunit, une interrogation sur ce qui les réunit ". In " Les Voix du Silence ".

- André MALRAUX : " L'obscur acharnement des hommes pour recréer le monde n'est pas vain parce que rien ne redevient présence au-delà de la mort, à l'exception des formes recrées ". In " Psychologie de l'art ".

- HORACE : " La Grèce subjuguée subjuga son farouche vainqueur et porta les arts au sein du Latium sauvage ". In " Epîtres ".

- André BRETON : " La beauté sera convulsive ou ne sera pas ". In " Nadja ".

- André BRETON : " Une telle beauté ne pourra se dégager que du sentiment poignant de la chose révélée, que la certitude intégrale procurée par l'irruption d'une solution qui, en raison de sa nature même, ne pouvait nous parvenir selon les lois logiques ordinaires ". In " L'Amour Fou ".

- LAUTREAMONT : " Beau comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'un parapluie et d'une machine à coudre ". In " les Chants de Maldoror ".

EXPRESSIONS

- Arts mécaniques : menuiserie, art de l'ingénieur.

- Beaux-Arts : le but principal est la production du beau et spécialement du beau plastique (peinture, sculpture , gravure , architecture, art décoratif)

- Arts libéraux : division des études dans les facultés de philosophie au Moyen-Age comprenant le *trivium* (grammaire, rhétorique, logique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie, musique).

- Sur l'expression "l'art pour l'art" : Expression employée pour la première fois par Victor Cousin, chef de l'école spiritualiste éclectique : "il faut de la religion pour la religion , de la morale pour la morale, de l'art pour l'art" (1818).

La formule fut employée incidemment par Auguste COMTE : "Cultiver l'art pour l'art lui-même" signifie pour lui "ne se proposer habituellement d'autre but que de divertir le public" (cours de philosophie positive).

L'ART D'AUJOURD'HUI

- Aujourd'hui, l'Art ne veut plus exprimer que ce que ressent l'artiste (l'Art pour l'Art, foisonnement des courants artistiques) et refuserait toute fonction sociale.

- Enfin, l'individualisation des oeuvres, les artistes au lieu de l'ART, l'existence d'un marché de l'art ne reflète-t-il pas une société individualiste, à la recherche d'un nouveau sens du monde et où prime l'économique ?

- Art contemporain : Nouveaux modes d'expression chez les artistes du XXème siècle, qui s'écartent des disciplines traditionnelles : assemblages, art video, art corporel.

De plus, apparition de nouvelles formes d'art, du fait de l'évolution technologique : images de synthèse, montages video.

- La loi du 26 décembre 1969 définit les artistes du spectacle. " Sont considérés comme artistes du spectacle notamment l'artiste lyrique, l'artiste dramatique, l'artiste chorégraphique, l'artiste de variétés, le musicien, le chansonnier, l'artiste de complément, le chef d'orchestre, l'arrangeur orchestreur, et pour l'exécution matérielle de la conception artistique, le metteur en scène ".

- L'article 26 de la loi du 11 mars 1957 déclare : " le droit d'exploitation exclusif appartenant à l'auteur comprend le droit de représentation et le droit de reproduction ". En contrepartie de l'autorisation, la loi prévoit le versement, au profit de l'auteur ou de ses représentants, d'une redevance dont le montant est généralement proportionnel aux recettes provenant de la vente ou de l'exploitation de l'œuvre.

Un organe collectif a été créé par les auteurs pour défendre leurs droits, la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, plus connue sous le nom de SACEM.

- Il existe des conventions internationales, telles la convention internationale de Rome, du 26 octobre 1961, sur " la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion ", chaque Etat s'engageant à accorder la même protection aux ressortissants des Etats signataires qu'à ses nationaux, et la convention de Genève du 29 octobre 1971, " pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes ".

QUELQUES MUSEES CELEBRES

- Athènes : Musée national (Antiquités)

- Le Caire : Musée égyptien,

- Chicago Art Institute : Vaste collection, de la Chine ancienne à l'art contemporain, chefs d'oeuvre européens,

- New York Metropolitan Museum of Art : le plus important des Etats Unis d'Amérique du Nord (EUAN), de l'Antiquité à nos jours,

- Vienne, Musée d'histoire de l'Art : peintures des écoles européennes,

- Paris, Musée du Louvre : Très riches collections, de l'Antiquité au milieu du XIXème siècle.

- Saint Petersburg, musée de l'Ermitage : peintures.

- Zürich : musée des Beaux Arts construit en 1910 sur les plans de Karl MOSER (1860/1936), chef de file du mouvement architecture nouvelle pour accueillir les collections rassemblées par la plus ancienne société d'art du pays créée en 1787.

- Bâle : musée des Beaux Arts résultant d'une initiative privée alliée aux institutions publiques pour favoriser le développement culturel de la cité.

Œuvres du seizième et ensemble du vingtième siècle.

- Berne : musée des Beaux Arts abritant la fondation Paul KLEE depuis 1952 et la fondation RUPF depuis 1962, créé à l'initiative de la société bernoise d'art (Sigmund WAGNER).

- Lausanne : musée des Beaux Arts inauguré le 17 juillet 1906 dans le Palais de Rumine, construit sur les plans de l'architecte français Gaspard ANDRE ; façade néo-renaissance florentine. Cinq salles consacrées aux Beaux Arts puis espaces Géologie, Zoologie, Archéologie, services de l'université, amphithéâtres, bibliothèque cantonale.

- Genève : musée d'art et d'histoire. Legs du banquier Charles GALLAND. Architecte Marc CAMOLETTI. Façade s'inspirant du petit Palais de Paris.

- Malibu : musée GETTY, doté d'un centre de recherche et de documentation en histoire de l'art qui accueille des savants du monde entier. Antiquité classique + period rooms : surtout dix-huitième siècle. Mobilier français.

-Musées PICASSO, RODIN, DALI, DELACROIX.

-Musée national des céramiques de Sèvres.

-Musée de l'Homme.

BIBLIOGRAPHIE

- PLATON : "Le Phèdre" Tome IV, Œuvres+ " Timée " .

- KANT : "Critique du jugement".

- HEGEL : "Leçons d'esthétique" 1840-1843, "L'esthétique" 1835-1840

- BURCKARDT Jacob : "La civilisation de la Renaissance en Italie" .

- PANOFSKY : "Essai d'iconologie".

- BOURDIEU : "L'amour de l'Art, les musées et leur public"- 1966.

- MALRAUX : "Les voix du silence" - 1951.

- WITTKOWER : " Les Enfants de Saturne " 1985

- BERGMANS : " La Peinture ancienne, ses mystères, ses secrets " 1952

- BERENSON : " Esthétique et histoire des arts visuels " 1952

- SOMMEVILLE : " Donner à voir. Introduction à la méthodologie en histoire de l'art " 1977

- TERUKAZU : " La Peinture Japonaise " 1961

- BILLETER : " L'art chinois de l'écriture " 1989

- ALLENOV/DMITRIEVA/MEDVEDKOVA : " L'art russe " 1991

- FROMENTIN : " Les maîtres d'autrefois " 1876

- HUYSMANS : " Certains " 1889 " L'art moderne " 1903

- SCHEFER : " Scénographie d'un tableau " 1969

- BENJAMIN : " Petite histoire de la photographie " 1930
- SONTAG : " La Photographie " 1979
- MARTIN : " L'art des Etats-Unis " 1992
- BRESSON : " Notes sur le cinématographe " 1975
- DAGOGNET : " Le musée sans fin " 1984
- BEJART : " Un instant dans la vie d'autrui, mémoires " 1979
- DELANGE : " Arts et peuples de l'Afrique Noire " 1967
- LEHMANN : " Les céramiques précolombiennes " 1959
- MULLER : " L'art au vingtième siècle "
- RAGON : " Vingt-cinq ans d'art vivant "
- RAGON : " L'aventure de l'art abstrait "
- BURY : " Les gaietés de l'esthétique "

CAPITALISME

Fiche mise à jour par LEVADE Yannick (1998)

DEFINITIONS :

- Du latin, *caput, capitis* : tête.
- Système économique et social fondé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange et sur le contrat.
- Organisation du système économique selon la catégorie : ordre engendré par l'ajustement mutuel de nombreuses économies individuelles sur un marché.
- Une fonction (plus qu'un système) économique : produire du capital en vue de l'échange.

CARACTERISTIQUES :

- Recherche du profit par la plus-value.
- "main invisible" d'Adam SMITH.
- Concurrence pure et parfaite (5 conditions).
- Loi des rendements décroissants.
- Optimum de PARETO et équilibre de WALRAS.
- Un machinisme très perfectionné,
- Une division du travail très poussée : taylorisme, fayolisme,
- Importance du salariat
- Recherche constante du progrès technique

NOTIONS VOISINES / NOTIONS CONTRAIRES.

- Capital / Travail

NB : Concept de capital humain (STALINE, Gary BECKER et Théo SCHÜLTZ)

- Libéralisme / Socialisme

- Economie de marché / Economie planifiée
- Valeur d'échange / Valeur travail
- Propriété privée / Collectivisme
- Privatisation / Nationalisation
- Etat gendarme / Etat Providence.

NOTIONS-CHARNIERE.

- Interventionnisme (cf. SISMONDI) : Nationalisations, planification indicative, coopération)
- Economie mixte (cf KEYNES)

INSTITUTIONS NATIONALES

- Bourse
- Marchés à terme
- Entreprises
- Patronat (CNPFP).
- Fédérations syndicales.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

- CEE / UE
- AELE ou EFTA (aujourd'hui dissoute)
- GATT / OMC
- BIRD / FMI
- OECE / OCDE
- BIT
- G 7

- Club de Paris.

PERSONNALITES / SELF MADE MEN

- Dupont de Nemours

- Rockefeller

- Carnegie

- Henry Ford

- Taylor

- Bouygues

- J.L Lagardère

ECONOMISTES

ALLAIS Maurice (Prix Nobel d'économie)

HAYEK Friedrich

HICKS John (cf modèle Hicks/Hansen)

JEVONS W.S

MALTHUS Robert

MARSHALL Alfred

MARX Karl

MENGER Karl

MILL John Stuart

RICARDO David

SAY Jean Baptiste

SMITH Adam

WALRAS Léon

ETAPES HISTORIQUES DU CAPITALISME :

- Physiocrates
- Classiques (français / anglais)
- Néo-classiques (Ecoles de Lausanne, de Cambridge, de Vienne)
- Libéraux (monétarisme, économie de l'offre, Ecole des choix publics)
- Ultra-Libéraux
- Révolution industrielle
- Formation d'une classe bourgeoise (création des instruments financiers, concentrations, libre-échange)
- Impérialisme
- Crise de 1929 (New Deal)
- Révolution technologique
- "Trente glorieuses" Jean FOURASTIE.
- Chocs pétroliers, effondrement du SMI
- Krach boursier (Octobre 1987) "financiarisation de l'économie".
- 1989 : Chute de l'URSS et fin du COMECON.
- Régionalisation (UE, ALENA, ASEAN, MERCOSUR)

CRITIQUES DU CAPITALISME.

*** Karl Marx :**

- Baisse tendancielle du taux de profit
- Crises inhérentes au système
- Lutte des classes
- Formation d'une armée de réserve du prolétariat
- Paupérisation et inégalités sociales

- Impérialisme comme stade suprême du capitalisme
- Droit comme mécanisme de légitimation de la classe au pouvoir.
- Aliénation.

* Aurélio PECCEI (Club de Rome)

BIBLIOGRAPHIE :

- K . MARX : Le Capital .
- K . MARX et F . ENGELS : Le manifeste du parti communiste
- A. SMITH : Recherche sur la nature et sur les causes de la richesse des nations.
- JM. KEYNES : Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie.
- LENINE : L'impérialisme, stade suprême du capitalisme.
- WW. ROSTOV : Les étapes de la croissance économique.
- HAYEK : Droit, législation, liberté
- SCHUMPETER : Capitalisme, socialisme et démocratie.
- J.K. GALBRAITH : L'ère de l'opulence.
- M. WEBER : L'éthique protestante et l'esprit de capitalisme.
- R. ARON : Dix-huit leçons sur la société industrielle.
- F. PERROUX : Le capitalisme.
- Francis FUKUYAMA : "La fin de l'Histoire et le dernier homme".

SOURCES :

- Encyclopedia universalis
- Alain COTTA - Le capitalisme - Que sais-je ? n 315.
- Joseph LAJUGIE - Les systèmes économiques" - Que sais-je ? n 753.

**LES ORGANISATIONS CARITATIVES,
LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

MAUVIN Thierry

X (1998)

HAXAIRE Delphine (1999)

DEFINITION

- ORGANISATION CARITATIVE : Organisation se donnant pour objet la pratique de la charité, notamment à l'égard des pauvres.

- ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE : terme apparu en 1946 dans le vocabulaire international, à l'article 71 de la Charte des Nations Unies, il s'agit d'un groupement, d'une association ou d'un mouvement constitué de façon durable par des particuliers appartenant à différents pays, et en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs.

ETYMOLOGIE

Du latin, *caritas, caritatis* :

1. de haut prix,
2. amour.

HOMMES CELEBRES

- Jean Henri DUNANT (1828 - 1910), créateur de la Croix Rouge (1864)
- L'abbé PIERRE, Mère Thérèse, Le père WRESINSKI, COLUCHE.
- Bernard KOUCHNER, Xavier EMMANUELLI, Claude MALHURET fondateurs de MSF.

MOTS CLES

- Grande pauvreté, tiers-monde, quart-monde, absence de protection sociale, humanitaire, aide, assistance.

QUELQUES ORGANISATIONS

Les actions sont diverses. On peut distinguer les interventions d'urgence des actions de développement :

1. les interventions d'urgence : interventions directes visant à venir en aide à des populations en situation précaire suite à une catastrophe naturelle ou à des crises provoquées par l'homme. Ce sont ces actions qui sont qualifiées d' "humanitaires".
2. les actions de développement : cette notion est plus vaste et plus complexe ; les domaines d'activité sont divers, par exemple des projets de développement, des appuis aux sociétés

au moyen d'attitude de veille et d'alerte concernant des dangers politiques et écologiques, éducation...

au plan international

- Mouvement international de la **Croix Rouge** (1864); fondé pour aider les militaires blessés. Institution humanitaire indépendante, de caractère privé, neutre sur le plan politique ; mission internationale ; action fondée sur les conventions de Genève.

- Oeuvres hospitalières françaises de l'**Ordre de Malte** ; lutte contre la maladie, la faim et l'analphabétisme. Par tradition séculaire : soins, principalement aux lépreux; nombreux dispensaires, hôpitaux et centres de léprologie dans le monde; organisation de secours d'urgence lors de catastrophes.

au plan national :

- **Secours catholique** (Caritas France) :

* Aide à toute personne en difficulté, quelles que soient ses opinions politiques ou religieuses. Sensibilisation de toutes les communautés (chrétiennes ou autres) à l'existence de la pauvreté et à la nécessité d'un réel partage.

* Action institutionnelle : travailler à parfaire la législation sociale.

* Action internationale avec les 121 caritas (secours catholique).

- **EMMAUS** (1954) : 250 groupements en France, 800 dans le monde.

"Faim et soif des hommes".

- **ATD Quart-Monde**: Créé en 1957 par le Père Joseph WRESINSKI.

Aide à toute personne en détresse. 50 centres permanents dans le monde.

- **Secours populaire français** : Solidarité avec les défavorisés en France et dans le monde, sans assistanat, sur la base du partenariat. Action réalisée grâce au bénévolat et aux dons.

- **Armée du salut** (1865) : Soutien moral, spirituel et matériel à toute personne en difficulté, sans discrimination de classe sociale, religion, race.

- Les "restos du coeur".

ELEMENTS DE DEBAT

au plan national, le Quart Monde :

- Le 11 Février 1987, le Conseil économique et social vote un avis sur la grande pauvreté qui s'appuie sur le rapport WRESINSKI.

- Les quelques associations de lutte contre la pauvreté ont créé le terme de QUART-MONDE, dans les années 1970 ; celui-ci revêt trois sens :

1. correspond à une nouvelle façon de regarder la pauvreté et le sous-prolétariat. Cela est dû à l'aveuglement des combats sociaux de l'après-guerre et de la croissance qui ont fait illusion sur l'homogénéité des sociétés occidentales jusqu'en 1968.

2. substitue une pensée sociale dominée par le tiers-monde et la classe ouvrière au profit des êtres les plus défavorisés dans les pays développés. (Oscar LEWIS "Culture et pauvreté")

3. permet à une population de s'identifier et de revendiquer des droits par le développement d'une vie associative, à l'instigation de l'ATD Quart Monde, afin de créer de nouvelles solidarités entre eux et avec la société.

au plan international, les ONG toujours plus présentes

1. *Bref historique de l'action humanitaire :*

- Emergence d'un mouvement humanitaire moderne au milieu du XIX^{ème} siècle ; auparavant, il n'existait que des ébauches d'aide humanitaire, **religieuses** le plus souvent (comme les Chevaliers de Malte...).

- Si la guerre de Crimée suscite chez Florence Nightingale une première vocation humanitaire, la leçon de **Solferino** est une étape primordiale. C'est la vue du champ de bataille de Solferino qui concrétise cette idée avec la création de la **Croix Rouge** en 1863 : L'idée est de concilier l'autonomie de l'action humanitaire et la souveraineté étatique.

- Progressivement, un **droit humanitaire international** est élaboré. Il est à distinguer du droit de la guerre défini par les seuls Etats lors des conférences de La Haye de 1899 et 1907, ce droit est dit '**de Genève**', avec, le 22 août 1864, la première Convention sur les militaires blessés des armées en campagne, (12 Etats signent), et les quatre Conventions de Genève, complétées par les protocoles additionnels de 1977 (166 pays à ce jour ont signé).

2. *De nouvelles problématiques suite à la guerre froide*

- 10 décembre 1948, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ce qui signifie qu'en droit international, l'existence des individus (et non seulement des Etats) est reconnue désormais.

- 1968, crise du Biafra, un nouveau modèle d'action humanitaire apparaît, dont la principale application est l'organisation médicale d'urgence Médecins Sans Frontières. Contrairement à la Croix Rouge qui fonde son action sur la discrétion et le respect des pouvoirs établis, MSF se fonde sur le témoignage et la dénonciation. (Prix Nobel de la Paix 1999).

- 1988-1992 : développement d'une politique étrangère au service de l'action humanitaire et des droits de l'homme : le 8 décembre 1988 : vote de la résolution 43-131 sur l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

- Question de l'ingérence humanitaire : Peut-on affirmer la légitimité de la solidarité humanitaire face au principe de souveraineté nationale ? Conflit entre les exigences morales et la légalité internationale.

CINEMA

Joël FERRAND

Sylvie FALCO

Aurélien ALLIN (1998)

Delphine HAXAIRE (1999)

"Cinéma" est l'abréviation apparue en 1900 de "Cinématographe" (1892), du grec "*Kinêma*" (mouvement) et "*Graphein*" (écrire).

Définitions :

- Procédé permettant d'enregistrer photographiquement et de projeter des vues animées, inventé par les Frères LUMIERE.
- Art de composer ou de réaliser des films cinématographiques ; par extension : "Industrie du spectacle cinématographique" et salle de spectacle où sont projetés des films cinématographiques.
- "Septième art" : invention du terme en 1911 par le critique et théoricien italien du cinéma Roberto CANUDO.

Citations :

J. COCTEAU : "Le cinématographe est un art. Il se délivrera de l'esclavage industriel".

G. APPOLINAIRE : "Le cinéma est créateur d'une vie surréelle".

R. CANUDO : "Au cinéma, l'art consiste à susciter des émotions, non à relater des faits».

André BAZIN : "Le cinéma substitue à notre regard un monde plus conforme à nos désirs».

Sergio AMIDEI : "Notre cinéma est fait de mots et d'écrits".

P. et V. TAVIANI : "Lorsque nous faisons un film, nous ne réussissons à le penser, puis à l'écrire en scénario que s'il a déjà sa structure musicale".

Alexandre ASTRUC : "Ecrire pour le cinéma, c'est écrire avec le vocabulaire le plus riche qu'aucun artiste ait eu jusqu'ici à sa disposition, c'est écrire avec la pâte du monde" .

Marcel PAGNOL : "Le film parlant peut servir tous les arts et toutes les sciences, mais il n'a découvert aucun des buts qu'il nous permet d'atteindre. Ce n'est qu'un admirable moyen d'expression".

(1930) . Manifeste de EISENSTEIN, POUDOVKINE et ALEXANDROV : "Le son détruira l'art du montage, moyen fondamental du cinéma... Le son introduira inévitablement un moyen nouveau et entièrement affectif d'exprimer et de résoudre les problèmes complexes auxquels nous nous sommes heurtés jusqu'à présent, et que nous n'avons pu résoudre en raison de l'impossibilité où l'on était de leur trouver une solution à l'aide des seuls éléments visuels».

Fédérico FELLINI, in *Faire un film* : "Je suis convaincu que le cinéma ne tolère aucun hasard. Sur cette nébuleuse vague et imprécise qu'est le film tel qu'il s'offre à l'imagination, il faut intervenir

avec rigueur car le métier de celui qui prétend matérialiser les ombres, les formes, les perspectives, les lumières est tout ensemble fait de rigueur et d'élasticité».

Edgar MORIN : "Le cinéma est une machine vouée non à la fabrication de biens matériels mais à la satisfaction des besoins imaginaires : cette machine a suscité une industrie de rêve».

Samuel FULLER (réalisateur américain) : "Le cinéma, c'est l'émotion".

Max VON SYDOW (réalisateur allemand) : "Donnez-moi une caméra et je posséderai l'homme et ses rêves"

Fritz LANG : "Le cinéma est l'art du peuple".

Andy WARHOL : "Toute image mobile sur un écran est du cinéma".

ELEMENTS HISTORIQUES

- Antiquité : la lanterne magique aurait été connue en Egypte sous les Pharaons et en Italie à l'époque romaine.

- Léonard de VINCI (1452-1519) dessine une lanterne de projection.

- 1646 : KIRCHER construit une lanterne magique pratique

- 19e siècle : succession d'inventions annonçant le cinématographe.

(Par exemple : en 1833, le zootrope par *Horner*, en 1852, le kinétoscope par *Von Vchatius*, en 1877 le praxinoscope par *Reynaud*)

Les premiers pas

- 1889 : Friese GREENE (GB) fabrique la première caméra photographique - Thomas EDISON (1847-1931 - USA) invente le film de 35 mm.

- 1892 : Léon BOULY (F) : brevet du "Cinématographe"

- 1893 : tournage des premiers films (quelques secondes) par la Société EDISON aux USA.

- 1894 : EDISON fait la première projection payante sur Broadway à New-York.

- 1895 : premières projections en France des films des frères LUMIERE dont "l'arroseur arrosé" et "sortie des usines Lumière".

- 1897 : Georges MELIES («le magicien de l'image») tourne ses premiers films à scénario.

- 1898 : C. PATHE fonde la première firme mondiale, crée les premières actualités filmées.

- 1908 : mise au point de la technique du dessin animé par Emile COHL.

- 1919: premier film fait à Hollywood "In old California" de D. GRIFFITH. Il codifie le langage cinématographique : découpage, montage, plans variés, dans deux films légendaires "naissance d'une nation" (1914) et "intolérance" (1916).

- Dans les années 1920, l'expression filmesque se développe avec quelques grands noms : Max LINDER , Abel GANCE , Louis DELLUC en France ; Fritz LANG, Ernst LUBITSCH en Allemagne; Sergueï EISENSTEIN en URSS.

- *Hollywood* : la Mecque du Cinéma fondée en 1887, annexée à Los Angeles en 1910 (1911 : 4.000 hab. - 1980 : 200.000 hab.)

- Depuis 1911, 30 000 films y ont été tournés. Dès 1918, le "star system" est tout puissant, Hollywood attire les grands cinéastes étrangers qui y tournent de nombreux films (Ex. E. VON STROHEIM, J. VON STERNBERG).

- De 1914 à 1930, le cinéma burlesque connaît son âge d'or inventé par Mack SENNET, avec CHAPLIN et KEATON.

- Crise depuis les années 60 : moins de 100 films produits par an, contre 850 en moyenne vers 45-50. Actuellement, les studios hollywoodiens travaillent pour une part importante pour la T.V.

- 1925 : Henri CHRETIEN invente le cinémascope.

- 1927 : premier film sonore, parlant et chantant "le chanteur de Jazz" de A. CROSLAND.

- **Années 30** : le cinéma américain, malgré la crise de 1929, assure sa suprématie. La comédie musicale s'impose (Fred ASTAIRE) puis la comédie légère (le cinéaste Frank CAPRA), le film de gangsters ("Scarface" d'Howard HAWKS, 1932) , le film de guerre, le western ("la chevauchée fantastique" de John FORD, 1939) et le temps de la superproduction ("Autant en emporte le vent" de Victor FLEMING en 1939).

La couleur fait son apparition, par procédé Technicolor (1934) ; WALT DISNEY popularise le dessin animé. 1937, "Blanche Neige et les 7 nains", premier long métrage d'animation.

- 1941 : O. WELLES révolutionne la technique du 7ème Art dans "Citizen Kane".

- **La deuxième guerre mondiale** consolide la position privilégiée du cinéma US dans le monde.

- 1947-52 : La réaction du "maccarthysme" secoue Hollywood. Une "liste noire" est élaborée, mettant en accusation (exclusion, procès) des acteurs, réalisateurs, soupçonnés d'avoir des idées subversives (communisme). Prennent parti pour ce mouvement : Elia KAZAN (réalisateur d'"un tramway nommé désir", "sur les quais"), Cécil B. de Mille ; parmi les proscrits : le richissime C. CHAPLIN qui s'exile en Suisse.

- **Années 50** : la concurrence vive de la T.V. pousse l'industrie du cinéma à lancer de nouveaux procédés : cinéma en relief, cinémascope, cinérama.

- **A partir des années 60**, le cinéma "ouvert sur le monde" devient dans de nombreux pays une arme idéologique, politique et sociale et s'ouvre à toutes les tendances esthétiques : "free cinéma" en G.B. ; "nouvelle vague" en France ; "cinéma nova" au Brésil, écoles de l'Europe centrale (notamment en Pologne avec Andreï WAJDA).

- En se diversifiant, le cinéma cherche en fait à freiner la crise de fréquentation, aujourd'hui généralisée.

- La nouvelle vague française est assurée par Jean-Luc GODARD, François TRUFFAUT, Claude CHABROL ; ils défendent la notion "d'auteur de film".

* **France** : Les années 1970 voient l'avènement de Maurice PIALAT, Alain CORNEAU, Bertrand TAVERNIER, Jean-Jacques ANNAUD. Les années 1980 et 90 révèlent des virtuoses de l'image comme Luc BESSON, Jean-Pierre JEUNET, Mathieu KASSOVITZ.

- Généralisation du son Dolby.

* **USA** : Les années 1970 : La nouvelle vague américaine arrive avec, comme chefs de file, Woody ALLEN, Brian de PALMA, Martin SCORSESE, Francis Ford COPPOLA, Steven SPIELBERG et George LUCAS.

- **Années 1990** : Les trucages numériques révolutionnent l'aspect visuel des films américains ("Jurassic Park, 1993, en est le précurseur), puis français ("La cité des enfants perdus" de CARO et JEUNET, "Le 5ème élément" de BESSON)

- 1993 : Le son THX, inventé par G. LUCAS arrive dans les salles après avoir amélioré la sonorisation des films en studio.

ELEMENTS ECONOMIQUES

- Depuis les années 50, l'*industrie du film* doit faire face à une série de problèmes dont la solution commande son destin économique ; une question se pose : crise ou mutation ?

- Dès 1929, aux USA, l'industrie du cinéma n'est plus en expansion (récession, guerre). Puis l'avènement de la *télévision* a accéléré le phénomène de ralentissement après 1945, devenant le facteur le plus déterminant de la crise structurelle du cinéma.

- Face à la crise, le *cinéma américain*, au niveau de la production, a su parfaitement tirer profit de son pouvoir d'adaptation, du remarquable réseau mondial de ses distributeurs et du caractère relativement universel de ses films. La situation du cinéma européen est nettement plus difficile : la faible dimension des marchés nationaux, la rareté des investissements, la baisse de la fréquentation sont autant de problèmes qui grèvent cette industrie en récession.

- Si le cinéma US est toujours le plus fédérateur au niveau du public, les cinémas français et anglais se portent de mieux en mieux avec de grands succès comiques comme "Les Visiteurs", "The full Monty" ou des films plus graves comme "Secrets et mensonges" (Mike LEIGH), "Trainspotting" (Danny BOYLE), "La haine" (Mathieu KASSOVITZ).

De plus, en 1997, parmi les 10 films ayant eu le plus de succès en France, cinq sont français. Enfin, les talents européens s'exportent et prouvent le dynamisme de l'Europe face aux USA.

DROIT DU CINEMA

- *Loi du 29 juillet 1982* sur la communication audiovisuelle, titre V (art . 88 à 92) à propos de la diffusion des oeuvres cinématographiques.

- *Décret du 4 janvier 1983* fixe le délai (un an) pendant lequel les oeuvres exploitées en salles ne peuvent être exploitées simultanément en vidéocassettes. Ce délai a été réduit à 8 mois, voire moins, si le film concerné n'a pas eu de succès en salle.

- *Décret du 1er janvier 1983* régleme les groupements de programmation des salles.

- *Décret du 9 février 1983* définit les conditions de nomination, de saisine et de prononcé des décisions du médiateur du cinéma créé par l'art. 92 de la loi du 29 juillet 1982. La fonction du médiateur est d'assurer la concertation préalable dans les litiges relatifs à la diffusion en salles, qui ont pour origine des obstacles faussant le jeu de la concurrence.

PRINCIPAUX FESTIVALS ET RECOMPENSES.

- Festival International du Cinéma à BERLIN (Ours d'Or).
- Manifestation de l'Academy of motion pictures arts and science à LOS ANGELES (Oscar).
- Manifestation de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à PARIS (César).
- Festival de CANNES (La Palme d'Or).
- Biennale de VENISE (Lion d'Or).
- Festival du Film Soviétique à MOSCOU.
- Rencontres Internationales de BERGAME pour le cinéma d'art et d'essai.
- Festival International du Film à NEW YORK.
- Festival Mondial du Film à MONTREAL...

PRINCIPALES INSTITUTIONS.

* FRANCE :

- Institut de Hautes Etudes Cinématographiques (IDHEC) créé en 1943 à PARIS, qui devient en 1986 la Fédération européenne des métiers de l'image et du son (FEMIS). Autre école : l'Ecole nationale supérieur Louis Lumière, créée en 1926.

- Ministère de la Culture et de la Communication qui patronne ou a créé : Le CNC (Centre National de la Cinématographie), en 1946 le Compte de Soutien aux Industries de Programme (Définitif), Le Fonds de Soutien aux Industries de Programme (Provisoire), Les SOFICA (Société de Financements des Industries Cinématographiques ou Audiovisuelles). La Cinémathèque française a été créée en 1936. (sauvegarde des films ayant trait à l'histoire du cinéma).. La Commission de Contrôle des Films cinématographiques.. La Commission d'avances sur recettes, pour aider le financement des films français.

* **USA** : Motion Picture Association of America (Corporation des Sociétés Productrices) créée en 1930, ou la Motion Picture Export Association of America (MPEAA) qui représente les distributeurs des *Majors Companies*, ou l'American Film Marketing Association (AFMA) qui représente les distributeurs indépendants. Il existe un Code "Hayes" sur l'autocensure, avec contrôle de la Cour suprême.

* **G.B** : Cinématograph Film Act (1927), British Board of Films Censors (1912), British Screen Finance (BSF)(1985) qui établit les grandes lignes de la politique gouvernementale pour la production, la distribution et l'exploitation, et le British Film Institute (BFI) (1933) qui a une vocation culturelle et développe les coproductions avec l'étranger.

* International :

- Convention Universtie sur le droit d'auteur de GENEVE - 1952
- Convention de BERNE sur le droit d'auteur - 1886 - (révisée en 1971) .

ELEMENTS D'ACTUALITE :

- Automne 1999, ouverture d'un débat entre les cinéastes et les critiques, ce qui fait dire à John Osborne : "demander à un créateur ce qu'il pense d'un critique, c'est demander à un chien ce qu'il pense d'un réverbère" (Le Monde, 25 novembre 1999)

- Lors des négociations entre l'Union Européenne et l'OMC (1999), le cinéma fait partie de "l'exception culturelle" française.

P. Moscovici : " la culture et l'audiovisuel ne sont pas des marchandises comme les autres qui peuvent être soumises à la libéralisation"

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Introduction à une véritable histoire du cinéma - J.L.GODARD

- Le cinéma et Esthétique du cinéma, H. AGEL.

- Esprit du cinéma, J. EPSTEIN.

- Intelligence du cinématographe, Marcel L'HERBIER.

- Le 7 ème Art, P. DUVILLARD.

- Cinéma d'hier, cinéma d'aujourd'hui, René CLAIR.

- Entretiens autour du cinématographe - J. COCTEAU.

- Le goût de la beauté" , Eric ROHMER

- Faire un film, F. FELLINI.

LA CIVILISATION

Anne GIOVANDO

Elena DI GENNARO (1998)

X (1999)

DEFINITIONS :

Le mot "civilisation" est employé dans des sens très variés et souvent fort imprécis. D'une manière générale, on peut classer sous trois rubriques, les significations qui lui sont attribuées explicitement ou implicitement.

- 1) Terme associé à un jugement de valeur et qui qualifie favorablement les sociétés à propos desquelles on l'emploie. Il suppose alors qu'il existe, inversement, des peuples non civilisés ou sauvages. Le verbe "civiliser" en est la preuve. Empire, Colonisation.
- 2) Un certain aspect de la vie sociale. Des manifestations de vie collective peuvent être appelées phénomènes de civilisation. Loisirs - Automobile.
- 3) Un ensemble de peuples ou de sociétés avec leur personnalité propre. Recherche d'un concept scientifique. Tentatives de l'anthropologie d'affranchir la notion de civilisation de tout jugement de valeur (ce qui n'est pas dénué d'arrière pensées idéologiques).
- 4) Le mot "civilisation" ne figure dans le dictionnaire de l'Académie Française que depuis 1835 : il a été employé à partir du moment où l'histoire s'est affirmée en tant que science et où l'opinion a pris conscience de son aspect évolutif. Car le mot "civilisation" contient en général l'idée de progrès, et désigne souvent un état des mœurs avancé, résultant d'une certaine maîtrise des arts et des techniques.

Dans L'Homme et le Sacré, Roger CAILLOIS affirme que la civilisation commence avec la construction de la première cabane ; elle représente donc le contraire du nomadisme. "Civilisation" venant du latin *civis* (citoyen), il implique forcément l'appartenance à une cité. D'ailleurs, pour les Anciens, la civilisation se définit volontiers par son contraire : l'errance et la barbarie. En revanche, lorsqu'il s'agit de la contester, on lui oppose, comme le fait Rousseau avec sa théorie du " bon sauvage ", un état de nature idyllique.

CITATIONS

- Winston CHURCHILL : "La civilisation signifie une société reposant sur l'opinion des civils".
- Georges DUHAMEL : "Si la civilisation n'est pas dans le coeur de l'homme, eh bien, elle n'est nulle part".
- Sigmund FREUD : "Il existe infiniment plus d'hommes qui occupent la civilisation en hypocrites que d'hommes vraiment et réellement civilisés".

- A. SCHOPENHAUER : "L'être humain est, au fond, un animal sauvage et effroyable. Nous le connaissons seulement dompté et apprivoisé par ce que nous appelons la Civilisation".
- A. de CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe : "L'invasion des idées a succédé à l'invasion des Barbares ; la civilisation actuelle décomposée se perd elle-même ; le vase qui la contient n'a pas versé la liqueur dans un autre vase ; c'est le vase qui s'est brisé".
- Anatole FRANCE, Sur la pierre blanche : "Ce que les hommes appellent civilisation, c'est l'état actuel des moeurs, et ce qu'ils appellent barbarie, ce sont les états antérieurs. Les moeurs présentes, on les appellera barbares quand elles seront des moeurs passées".
- Samuel HUNTINGTON, Le choc des civilisations : "L'histoire des hommes, c'est l'histoire des civilisations".
- Emile DURKEIM et Marcel MAUSS, Note sur la notion de civilisation : "La Civilisation est [...] une sorte de milieu moral englobant un certain nombre de nations, chaque culture nationale n'étant qu'une forme particulière du tout".
- Oswald SPENGLER, Le déclin de l'Occident : "La Civilisation est le déclin inévitable de la Culture [...], le degré de développement le plus extérieur et le plus artificiel dont l'Humanité est capable [...], une conclusion, le produit succédant à la Production".
- Paul VALERY, méditant sur la première guerre mondiale, évoque Ninive, capitale de l'Assyrie, détruite en 612 avant J.-C. et Babylone : " Nous autres, civilisations, nous savons désormais que nous sommes mortelles " ; " Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie " (La crise de l'Esprit, 1919).
- Eugen DREWERMANN, " Lorsque l'homme civilisé a peur, le sol se dérobe littéralement sous ses pieds et le fait retomber dans les profondeurs de la préhistoire, des millénaires en arrière ".
- Jean ROSTAND, " Tout ce que l'homme a ajouté à l'Homme, c'est ce que nous appelons en bloc la civilisation ".

AUTEURS :

Quelques auteurs ont étudié la nature et la dynamique de la Civilisation :

- TYLOR distingue trois degrés d'évolution des sociétés : l'état sauvage, l'état barbare et l'état de civilisation.
- Max WEBER : La sociologie des religions.
- Emile DURKEIM et Marcel MAUSS : Note sur la notion de civilisation.
- Oswald SPENGLER : Le déclin de l'Occident. SPENGLER voit dans la civilisation, non pas une promotion, mais une forme décadente de la culture.
- Fernand BRAUDEL : Histoire des civilisations.
- Samuel HUNTINGTON : Le choc des civilisations.

LA CIVILISATION selon S. HUNTINGTON :

- Les civilisations ont donné aux hommes leurs principaux critères d'identification à travers l'Histoire.- Il existerait un consensus sur la nature et la dynamique des civilisations :

1) Distinction entre la Civilisation et les civilisations :

a) L'idée de civilisation est apparue au XVIIIème siècle, en France ; on opposa la Civilisation au concept de Barbarie (comme société primitive) ; être civilisé, c'était être éduqué et encadré par des institutions.

b) Les civilisations :

- Au XIXème siècle, on commença à refuser de poser la Civilisation comme une valeur unique, comme un idéal. La Civilisation ne représentait plus la "norme". Fernand BRAUDEL souligne qu'elle n'est pas réservée à un "petit nombre de peuples ou de groupes constituant "l'élite" de l'Humanité. Il existerait plusieurs civilisations ; elles ne seraient pas civilisées de la même façon.

2) Une civilisation est une entité culturelle.

- Civilisation et Culture se réfèrent à l'art de vivre. Une civilisation est donc une culture. BRAUDEL signale d'ailleurs que la Civilisation est une "région culturelle". Selon BOZENAM, la Culture et la Civilisation intègrent "les valeurs, les normes, les institutions et les modes de pensée auxquels des générations successives ont, dans une société donnée, attaché une importance cruciale".

- Comme le soulignaient déjà les Grecs, les civilisations se cristallisent dans les religions. HERODOTE montrait que les Athéniens partageaient une même langue, une même religion, un même sang. C'est pourquoi ils se distinguaient totalement des Perses.

- Toutefois, HUNTINGTON énonce que la Civilisation et la Race sont deux choses différentes. On peut trouver dans une même civilisation des individus appartenant à des races différentes (cf. Christianisme / Islam).

3) Les civilisations sont englobantes.

- Elles sont caractérisées par une grande capacité d'intégration : Les Etats qui appartiennent à une même civilisation auront plus de facilité pour communiquer. Selon MELKO, les Etats qui ne partagent pas la même civilisation sont souvent en conflit.

- Les civilisations ne sont pas circonscrites dans des frontières précises.

4) Si les civilisations sont mortelles, elles ont une grande espérance de vie :

- BRAUDEL souligne que les institutions politiques naissent et disparaissent, alors que les civilisations restent et "survivent aux aléas politiques, sociaux, économiques et même idéologiques".

- Les civilisations ne meurent jamais complètement : les nouvelles civilisations sont les héritières des civilisations ancestrales (cf. Amérique latine où l'on trouvait des cultures indigènes). Les civilisations évoluent, fusionnent.

- Les civilisations évoluent jusqu'au moment où des troubles surgissent. Puis, un Etat universel est créé. Enfin, elles connaissent un déclin et un délitement : Selon TOYNBEE, une civilisation s'épanouit ; puis vient une période de troubles qui fait émerger un Etat universel ; puis, on aboutit à une désintégration.

5) Les civilisations n'ont aucun dessein politique :- Toutefois, il existe des Etats qui constituent en eux-mêmes une civilisation (cf. Japon, Chine)

6) Quelles civilisations ?

- la civilisation égyptienne : 3000 ans avant J-C.
- la civilisation chinoise : entre 2.500 et 1.500 avant J-C.
- la civilisation hindoue : 1.500 avant J-C.
- la civilisation grecque : 1.200 avant J-C.
- la civilisation japonaise : entre 100 et 400 après J-C.
- la civilisation musulmane : VIIème siècle après J-C.
- la civilisation occidentale : entre 700 et 800 après J-C
- l'Amérique latine : elle comprend une culture indigène. Elle se distingue de la civilisation occidentale
- la civilisation africaine : elle ne fut reconnue que par BRAUDEL ; elle est proche de la civilisation occidentale (cf. la colonisation). Néanmoins, dans l'Afrique subsaharienne, il existe des entités tribales (cf. Afrique du Sud).

CULTURE ET CIVILISATION.

a) Lucien FEBVRE écrit dans la Civilisation. Evolution d'un mot et d'un groupe d'idées (1930), que le mot "civilisation" était jadis utilisé pour désigner le passage du "criminel" au "civil". Ce concept remplaça donc celui de "police".

b) Les auteurs français du XVIIème siècle classent les peuples selon une hiérarchie :

- en bas, on trouve les "sauvages",
- un peu plus haut, on trouve les "barbares",
- puis on trouve les peuples détenteurs de la "civilité", de la "politesse" et d'une sage "police".

c) Le mot apparaît en 1766, dans l'ouvrage de BOULANGER, révisé par d'HOLBACH, l'Antiquité dévoilée par ses usages : "Lorsqu'un peuple sauvage vient à être civilisé, il ne faut jamais mettre fin à l'acte de la civilisation en lui donnant des lois fixes et irrévocables. Il faut lui faire regarder la législation qu'on lui donne comme une "civilisation continuée".

d) Le relativisme culturel des "Lumières".

- Les notions de Civilisation, de Culture et de sociabilité vont être rapprochées au XVIIIème siècle.
- Le pacte social, dont parlait J.J. ROUSSEAU, devient le noyau de la civilisation. Les interactions sociales relèvent de la Culture. La Civilisation est ce qui permet aux hommes de rester assemblés.
- Les "Lumières" visaient la réalisation en acte de l'énergie de socialisation, c'est à dire la manifestation du pacte social dans les oeuvres de civilisation. Il y a donc effet d'entraînement de la relativité culturelle sur le concept de civilisation.

Sous-thème à étudier : Civilisation et Décadence :

On nomme "décadence" le long et complexe processus de décomposition historique qui mène à l'abaissement, puis à la disparition des civilisations les mieux établies, des nations les plus

puissantes. Malgré l'inévitable référence à la chute de l'Empire Romain dont elle se nourrit, l'idée de décadence est une idée moderne. Elle vise à asseoir la certitude que les civilisations, au même titre que les individus, naissent, croissent et meurent : leur disparition serait donc inéluctable.

- Décadence de l'Empire romain : débute avec la mort de l'empereur Commode en 192 et s'achève avec la prise de Rome par le Huns en 410. Mais les Romains, comme l'affirme l'historien Henri Irénée MARROU, " n'en ont pas eu conscience ".

- Pierre CHAUNU, dans son livre Histoire et décadence, montre que " la décadence est un cadeau de la modernité ". Ce n'est qu'au XVIIIème siècle que l'on commence à penser en termes de décadence l'histoire de Rome : MONTESQUIEU (Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence), et GIBBON (Le déclin et la chute de l'Empire romain).

- Paul VALERY, dans le célèbre texte intitulé " La crise de l'Esprit ", affirme que les civilisations, et en particulier la civilisation occidentale, se savent désormais mortelles. Après avoir regardé avec indifférence le déclin des civilisations anciennes, nos contemporains s'aperçoivent que " l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde ".

- Mais la décadence apparaît désormais comme un mythe : il est en effet impossible d'en dresser un constat objectif pour une civilisation, car chaque époque depuis trois siècles se considère elle-même comme une époque de décadence. Le discours de décadence semble donc réservé d'une part aux poètes et aux artistes, et d'autre part aux tenants, à gauche comme à droite, d'un ordre nouveau.

LES CLASSES SOCIALES.

Danielle GRAVELINE

Cécile TEZIER

Anne SUEUR (1998)

Laurent LE GOUANVIC (1999)

DEFINITIONS :

* **Petit Robert** : Du latin, *classis, is* : classe de citoyens.

1. Dans un groupe social, ensemble de personnes qui ont en commun une fonction, un genre de vie, une idéologie, etc.

Voir : catégorie, état, gent, groupe, ordre.

2. Ensemble de personnes de même condition ou niveau social qui ont une conformité d'intérêts, de moeurs.

* **Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines (Moreaux)**

3. En logique formelle : ensemble d'êtres, objets ou faits en nombre indéterminé, possédant tous ou plusieurs caractères communs (ex : genre, espèce).

4. En logique "moderne", tout ensemble possédant certains caractères déterminés ; ainsi, la classe comprend le genre et l'espèce de la logique formelle, comme l'universel comprend le particulier.

* **Encyclopedia universalis** :

5. Même lorsqu'est proclamée une égalité de droit, on peut quand même classer les individus en plusieurs catégories ; mais elles ne sont pas nettement tranchées. Il appartient au sociologue de les reconnaître et de les délimiter. On parle alors de classes sociales. Deux conceptions (in J. Cazeneuve : Dix grandes notions de sociologie - 1976).

* 6. Groupe social de fait, non institutionnalisé, uni par un mode de vie, des valeurs et sentiment d'appartenance commune. Le critère le plus simple de distinction entre les classes est celui du niveau des revenus.

* **Différences entre classes et castes**

Systèmes de classes et de castes sont deux formes de domination différentes :

- le système de castes impose des statuts rigides, fondés sur le critère de la pureté

- le système de classes implique l'existence de mécanismes favorisant l'appropriation par certains groupes des surplus produits par l'activité d'autres groupes

LES DEUX CONCEPTIONS DE LA SOCIOLOGIE.

Les théories **nominalistes** tendent à faire de la classe un élément de n'importe quelle structure sociale, tandis que le **réalisme** lie la classe à un certain type de société et une certaine forme de rapports économiques et sociaux.

*** La conception dite "réaliste" :**

- Alexis de TOCQUEVILLE : Une sorte de loi de convergence des classes sociales depuis le Moyen-Age tend à les rapprocher. Une société démocratique (égalitaire) provoque l'émergence de l'individualisme, plus que le sens de la communauté.

- MARX, s'il n'a pas découvert l'existence des classes, en a souligné l'importance historique : "L'histoire de toute société passée est l'histoire de la lutte des classes" (in *Le manifeste du Parti communiste*). La classe est, en un sens, une catégorie socio-professionnelle, mais elle est surtout définie par son insertion dans la lutte des classes et par la conscience qu'elle a d'être une classe.

C'est la position et le rôle dans le processus de production qui déterminent les autres éléments : l'idéologie, la culture, le revenu.

Opposition entre classe possédante, propriétaire des moyens de production, et le prolétariat, détenteur de sa seule force de travail.

L'aboutissement de cette lutte des classes est le communisme, puis l'émergence d'une société sans classe.

- David RICARDO, Stuart MILL : Introduction de l'opposition profit/salaire, reprise par les socialistes utopiques ; critère de la répartition des richesses pour distinguer les classes.

- LUKACKS : Idée que la véritable conscience de classe n'est pas psychologique, mais qu'elle est conscience historique, tout en étant individuelle.

- GURVITCH veut maintenir le réalisme des classes sociales, tout en limitant la notion au point de vue sociologique, et en l'affranchissant de ses liens avec une philosophie de l'histoire. Le critère le plus utile au sociologue, pour mesurer le degré de réalité d'une classe, serait celui de la résistance à la pénétration par la société globale.

- Le structuralisme (P. BOURDIEU) : Etude du phénomène de reproduction sociale, de stratégies par lesquelles les agents de différentes classes, porteurs de leur culture de classe, renouvellent les différences et les distinctions qui les séparent. Idée d'un déterminisme des comportements, des modèles de perception et d'action des agents sociaux en fonction de leur classe. Les classes sociales sont en fait des "classes de condition d'existence". L'appartenance à une classe explique les comportements individuels et prend la forme d'un "habitus spécifique", aptitude à reproduire des pratiques sociales.

*** La conception dite "nominaliste".**

- Max WEBER : Trois critères de distinction des classes sociales :

. la *situation* de classe, proche de la notion marxiste de place dans le rapport de production, qui se définit par l'activité. La notion de "situation de classe" est le fondement de sa conception de la classe ; elle conduit à distinguer la classe de la communauté et à ne l'envisager que comme "la base possible de conduites communes".

. la *position* de classe, qui se définit par rapport aux avantages matériels ou symboliques liés à cette place.

. la condition de classe, qui désigne le statut objectif du groupe tel qu'il apparaît dans les conditions matérielles d'existence et dans la pratique professionnelle

- Jacques LAUTMAN : "Où sont les classes d'antan ?" *in* la sagesse et le désordre
- Henri MENDRAS (1980).

LES PRINCIPAUX CRITERES DE CLASSIFICATION

CAPITAL et TRAVAIL

Clivage fondé sur le processus de production. Opposition entre possédants et travailleurs. Vision marxiste

- Maître / esclave, patron / ouvrier...
- société industrielle européenne : bourgeoisie / prolétariat (XIXe siècle - cf. MARX)
- sociétés africaines : exemple de la société rwandaise (Jacques MAQUET) (les Tutsis minoritaires possèdent les vaches ; les Hutus majoritaires élèvent ces vaches et produisent un surplus)

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Nécessaire conscience d'appartenance à une classe, vision du monde commune, sens de l'affrontement (classe / classes ennemies), système symbolique.

* Exemple des paysans au XIXe siècle : peu d'actions collectives - révoltes ponctuelles et locales seulement - en l'absence de réseaux de solidarité structurés, et en raison de la dépendance individuelle vis-à-vis du propriétaire terrien

* L'idée d'une vocation commune dépend plus de la propagande et de l'organisation que du degré de communauté objective. Les ouvriers ne peuvent accéder à la conscience d'eux-mêmes si le régime interdit les organisations autonomes. Les relations de classe n'apparaissent au jour, dans une société industrielle, qu'à la condition que des organisations socio-économiques extérieures à l'appareil du parti unique et de l'Etat soient tolérées.

* Activités sociales communes déterminantes : " cercles sociaux ", loisirs, activités d'entraide, solidarité, croyances...

SAVOIR, SAVOIR-FAIRE et CAPITAL CULTUREL

* Les cultures de classes : culture d'élite, culture de masse (et culture moyenne), culture populaire (et traditionnelle)

* idée de capital culturel : cf. études de P. BOURDIEU sur le milieu scolaire et la reproduction des inégalités. Héritage et capital culturels.

* nouveau clivage : la compétence, la maîtrise d'un savoir technique (classe dominante : technocrates, experts, ingénieurs, spécialistes ; classes inférieures : ouvriers non qualifiés...)

GENES

* Les facteurs génétiques seraient une explication des inégalités de classe. Selon deux chercheurs américains Richard Herrnstein et Charles Murray (*The Bell Curve*, 1994), les gènes expliquent les inégalités de classe et de race aux Etats-Unis.

Les scores individuels aux tests de QI se répartissent en forme de cloche (*bell*) sur un graphique : la quasi-totalité se trouve au milieu, les 5 % du haut (l' " *élite cognitive* ") seraient infiniment plus intelligents, et les 5 % du bas appartiendraient aux classes inférieures (les " *très bêtes* ")...

* Théorie contestée dans un autre ouvrage (*Inequality by Design*) par plusieurs sociologues américains de l'Université de Berkeley.

Aujourd'hui sont généralement retenus trois critères pour cerner la notion de classe :

1. Appartenance quasi assignée pour la durée de la vie et largement héréditaire.
2. Existence de traits spécifiques : métier, revenu, prestige social, etc.
3. Culture particulière avec conscience de sa spécificité.

Ces critères peuvent par ailleurs être croisés : profession, revenus, culture et prestige sont dans certains cas liés :

- la classe dirigeante est l'ensemble des "privilegiés" qui, sans exercer de fonctions politiques, influencent les gouvernants à raison de leur puissance économique ou sociale - possibilité de pression idéologique, politique et culturelle.

- classes moyennes : hétérogènes, mais généralement définies par un critère professionnel (des revenus et un patrimoine de niveau moyen) - caractérisées par un travail non-manuel, une relative indépendance économique, un minimum d'instruction et le fait "d'échapper" à la classe ouvrière.

LA FIN DES CLASSES ?

DES SOCIÉTÉS SANS CLASSE

* objectif du communisme : instaurer après une période de dictature du prolétariat une société sans Etat et sans classe.

* Etudes sociologiques et ethnologiques de Pierre CLASTRES (*Les sociétés sans Etat*) : les Indiens Guaranis évolueraient dans un système sans classe, les "chefs" seraient dépourvus de commandement et de moyens de contraintes, pas de domination ; voir également les sociétés *Inuit*.

Théories critiquées par J-W LAPIERRE : même dans ces sociétés, une hiérarchie et un système de classes existent (pouvoir et influence des hommes adultes guerriers et chasseurs).

HOMOGENEISATION DE LA SOCIÉTÉ

Le discours classique opposait bourgeoisie et prolétariat. Aujourd'hui, on assiste à un phénomène d'homogénéisation des modes de vie : accroissement de la mobilité sociale, extension de l'individualisme régression du phénomène de conscience de classe.

* Cf. Tocqueville (conception réaliste).

* Le mode de vie des "classes moyennes" tend à se généraliser. Mais la société moyenne est aussi "celle qui ouvre à tous, y compris à ses non-membres, plus de liberté individuelle et fondamentale, valeur bourgeoise, s'il en est. Elle porte avec elle les traits à la fois attirants et monstrueux d'une utopie sociale réalisée : la société non hiérarchique ou indifférenciée" (Raymond ARON, *Classe sociale, classe politique, classe dirigeante*, in Archives européennes de sociologie - 1960).

* Déclin de la classe ouvrière (environ 30 % des actifs en France dans les années 1990 ; la moitié des catégories " populaires).

Forte croissance des " cols blancs " (employés) et d'une " constellation centrale " (cadres et techniciens : ¼ des actifs).

* La fin du vote de classe ? Les individus ne votent plus clairement en fonction du sentiment d'appartenance à une classe ; de nombreuses catégories socio-professionnelles n'ont pas une idée précise de leur place dans la hiérarchie des groupes sociaux.

LES NOUVELLES CLASSES

Dans la société postindustrielle, les lignes de fracture se sont complexifiées.

* Conflits entre les " décideurs ", " technocrates " et les agents soumis à leur pouvoir de décision (moins d'affrontement directs sur les lieux de travail / nombreuses manifestations contre les décideurs).

* Salariés / non-salariés : le rapport au travail reste déterminant.

Emergence d'une classe moyenne salariée (revendique une place dans la société, vote majoritairement à gauche ; adopte des croyances et représentations communes de la société...) à distinguer clairement de la classe moyenne commerçante (plus conservatrice).

* Nouvelle " bourgeoisie ", ou " overclass " (Michaël LIND, politologue américain) : classe supérieure distincte de l'aristocratie et des grosses fortunes ; s'affirme comme une classe internationale, affiche son " multiculturalisme " ; est née du salariat (management, finance, informatique, médias).

* Nombreuses sous-cultures, revendications particulières : évolution vers de multiples catégories plutôt que vers des nouvelles classes.

* Société de l'information : classes distinguées selon un nouveau clivage, entre ceux qui ont accès à l'information (moyens financiers et culturels) et ceux qui n'y ont pas accès.

CITATIONS

" On a voulu, à tort, faire de la bourgeoisie une classe. La bourgeoisie est tout simplement la portion contentée du peuple " Victor HUGO, *Les Misérables*

" Les idées dominantes d'une époque n'ont jamais été que les idées de la classe dominante " Karl MARX, *Manifeste du parti communiste*.

" L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes " Karl MARX, *Manifeste du parti communiste*.

" Une nation dans laquelle une classe est opprimée ressemble à un homme qui a une blessure à la jambe : la jambe malade interdit tout exercice à la jambe saine " Louis BLANC, *Organisation du travail*.

" Un homme plus ou moins honnête avec une femme plus ou moins fidèle, tous deux plus ou moins buveurs, dans une maison plus ou moins propre, voilà l'image de la classe bourgeoise ", Bernard SHAW.

" Il y a une classe de la société qui pense encore plus à l'argent que les riches, ce sont les pauvres " Oscar WILDE.

" Les classes ignorantes sont les classes dangereuses ", Henry Ward Beecher, *Proverbes de la chaire de Plymouth*.

RESSOURCES

CINEMA

- Cinéma britannique : Kenneth LOACH (*Ladybird, My name is Joe, Raining Stones*), Mike LEIGH (*Secrets and Lies*), Stephen FREARS (*The Snapper, The Van*), Mark HERMANN (*Brassed off : " Les virtuoses "*)

- Robert GUEDIGUIAN (*Marius et Jeannette, La place du cœur*)

- Les frères DARDENNE (*Rosetta*)

- Ettore SCOLA (*Affreux, sales et méchants*)

- *Titanic* de James CAMERON...

LITTERATURE

Victor HUGO, *Les Misérables*

George ORWELL, *La ferme des animaux*

L'œuvre d'Emile ZOLA

ESSAIS, ETUDES ET DICTIONNAIRES

- *Le manifeste du parti communiste*, de MARX et ENGELS (1848) : Réduction de l'histoire des sociétés à des antagonismes entre oppresseurs et oppressés, c'est à dire à la lutte de classes.

- *Eléments de sociologie* de Henri MENDRAS (1978) : L'absence de consensus social suffirait à rendre rationnelles les inégalités et les justifierait. Rôle dans notre société de l'idéologie et de la contestation. Y aurait-il des classes sociales s'il n'y avait aucune hérédité sociale ?

- *La sagesse et le désordre* - H. MENDRAS.

- *Esquisse d'une psychologie des classes sociales* - HALBWACHS - .

- *Les classes sociales* - Pierre LAROQUE

- *La nouvelle classe ouvrière* - Serge MALLET

- *La lutte des classes* - R. ARON

- *Etude sur les classes sociales* - G. GURVITCH

- *Histoire et conscience de classe* - G. LUKACS

- *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte* - K. MARX
- *Les luttes de classes en France* - K. MARX
- *Dix grandes notions de sociologie* - J. CASENEUVE.
- *Dictionnaire de la sociologie.*
- *Traité de sociologie*, sous la direction de Raymond BOUDON, PUF 1992.

COMMERCE

HOUCHOIS Anne

BONZOM Romain (1998)

LENOIR Aurore (1999)

DEFINITIONS

1. Echange entre les hommes des divers produits de la nature ou de l'industrie.
2. Le fait de vendre des marchandises.
3. Achat et vente des marchandises, de denrées ou d'espèces .

ETYMOLOGIE

Latin : *Commercium*.

CONTRAIRES : Autarcie, Protectionnisme, Autoconsommation.

NOTIONS VOISINES : Négoce, Echange, Troc, Trafic, Distribution.

PERSONNALITES CELEBRES.

- ARISTOTE - Adam SMITH - J. BENTHAM - MARX - J. STUART MILL - RICARDO.

IDEES PRINCIPALES :

* Evolution des formes de commerce.

- Troc : deux produits sont estimés directement l'un par rapport à l'autre.
- Intervention de biens intermédiaires.
- Apparition d'une unité de compte universelle : la monnaie.

- Apparition et développement du commerce électronique (via Internet), problème du contrôle de ce commerce.

Exemples : □ brèche ouverte dans monopole des maisons de disques avec l'avènement du format Mp3, permettant le piratage musical sur le web.

- Commerce intra-communautaire dans le cadre de l'UE, en pleine expansion.

* Evolution des biens échangés.:

- Ouverture internationale des services (services commerciaux, plus d'1/5 des échanges mondiaux de biens et services)

□ pose le problème des souverainetés nationales en ce domaine.

* Les théories de l'échange :

- ARISTOTE : distinction entre valeur d'usage (biens destinés à la consommation du producteur) et valeur d'échange (biens destinés à l'usage d'autres personnes). La monnaie joue alors un rôle d'intermédiaire.

- A. SMITH (1776) Economiste classique : l'échange est le moyen par lequel la diversité des besoins se trouve satisfaite.

- K. MARX : dimension historique et sociale du commerce. Le commerce n'est pas l'ensemble des rapports entre les choses. Il s'agit des rapports sociaux qu'impliquent la production et les échanges.

- BUCHER, sociologue (1896) : trois stades dans le développement des échanges :

1. stade de l'économie domestique fermée : pas d'échanges ; biens consommés par le producteur.

2. stade de l'économie urbanisée : biens passant directement de l'unité qui les produit à l'unité qui les consomme.

3. stade de l'économie nationale : des intermédiaires s'interposent entre les producteurs et les consommateurs.

HISTOIRE DU COMMERCE INTERNATIONAL.

* Tradition nationaliste :

- mercantilisme : apparaît avec la formation des premiers Etats-Nations,

- la puissance du Prince se confondrait avec la puissance de la nation - Mais, pour la recherche de moyens monétaires (or ou argent), les Etats utilisent des moyens différents :

. Mines d'Amérique (bullionisme) : Espagne, Portugal.

. Commerce : l'Angleterre,

. La production de biens (l'agriculture avec Sully, les manufactures avec Colbert).

- L'échange serait un combat ; ce que gagne un Etat serait nécessairement perdu par un autre au moins.

- LIST (économiste allemand, *Système national d'économie politique*, 1841) défend le protectionnisme pour protéger les industries nationales naissantes.

* Tradition libérale :

- Le commerce deviendrait harmonie,

- La nation ne serait plus un instrument d'analyse économique pertinent.

- Les balances des paiements des Etat s'équilibreraient automatiquement, dès lors que les mécanismes du marché seraient respectés.
- Enrichissement de toutes les parties à l'échange.
- MONTESQUIEU considère que le commerce est un vecteur de paix.
- Théorie des avantages comparés (RICARDO donne l'exemple du Portugal et de l'Angleterre avec les draps et le vin)
- Traité de libre-échange franco-anglais de 1860 (Michel CHEVALIER, Richard COBDEN),

*** Tradition marxiste :**

- Rupture avec la croyance libérale en une harmonie automatique,
- La concurrence favoriserait l'accumulation du capital constant (machines, etc) au détriment du travail, considéré comme le seul facteur de plus-value.
- L'exploitation des pays peu développés, où les taux de profit sont plus élevés, constituerait un "exutoire" pour les pays capitalistes.
- L'analyse marxiste se couple avec l'analyse nationaliste dans les pays du Tiers monde.

*** Après la seconde guerre mondiale,**

- Une réelle coopération internationale semble s'imposer si l'on veut éviter un retour au protectionnisme et à l'autarcie (réaction à la crise des années trente), ou lutter contre un développement inégal, source de conflits :

1. Accords de BRETTON WOODS entre 43 pays, le 1er juillet 1944,

2. FMI : chargé de la gestion du taux des changes (système monétaire international) - Système de parité fixe - installation du dollar-or.

En août 1971, fin de la convertibilité du dollar en or - ce qui entraîne la mise en place d'un système de taux de change flottants - Le FMI assortit ses prêts de conditions (réduction des déficits budgétaires, privatisation de pans entiers du secteur public)

3. La banque mondiale : Les efforts se portent sur l'ensemble du monde en développement et concernent tous les secteurs économiques. Elle agit de façon complémentaire par rapport au FMI (qui, lui, agit sur le long terme).

4. Charte de LA HAVANE (1948) : Institution d'une organisation internationale du commerce (jamais appliquée),

5. GATT (General Agreement on tariffs and trade) - janvier 1948 - En raison de l'échec de la charte de la Havane, il devient le cadre de négociations sur la réduction multilatérale des obstacles aux échanges internationaux.

6. KENNEDY ROUND (1964-1967)

7. TOKYO ROUND (1973-1979) : droits sur les produits manufacturés situés à un niveau très bas.

8. BERD : Tournée vers l'Europe post-communiste.

9. URUGUAY ROUND (1986-1993) : Libération des échanges de produits agricoles, des textiles et des services - Question de l'exception culturelle.

10. Accords de MARRAKECH (1993), création de l'OMC (organisation mondiale du commerce) - Institutionnalisation du GATT.

11. " Cycle du millénaire " (OMC, 1999), échec des négociations basées principalement sur le libre échange des services et principe de précaution en agriculture.

12. Accord sur la biodiversité à Montréal (2000) : pacte baptisé " Protocole sur la biodiversité ", qui permettrait de réglementer le commerce mondial des OGM (Organismes génétiquement modifiés) signé par 130 pays . Il requiert que les expéditions de produits pouvant contenir des OGM soient étiquetées ; l'application du principe de précaution est possible si les Etats peuvent prouver l'atteinte à la sécurité des consommateurs et de l'environnement.

DEVELOPPEMENTS ACTUELS

* **La globalisation** : MacLuhan a proposé le nouveau concept de "globalisation" : Les firmes multinationales envisagent leur stratégie de développement dans le cadre d'une planète devenue un simple "village" mondial - Fusion d'entreprises (Chrysler - Mercedes ; Hoescht - Rhône Poulenc, etc.)

*** Coopération Nord-Sud :**

- 1964 : CNUCED (Conférence des Nations Unie pour le commerce et le développement. Attire l'attention de la communauté internationale sur les pauvres des pays les plus pauvres, en créant le groupe des pays les moins avancés.

- Accords de LOME - CEE, puis UE avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

*** Les organisations régionales :**

- Union européenne,

- EEE (Espace économique européen) composé de l'AELE et de l'UE.

- ASEAN - Déclaration de BANGKOK en 1967 (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Vietnam, Singapour, Philippines, Brunei, Laos, Birmanie - une zone de libre échange devrait être créée d'ici à 2003.

- ALENA, en vigueur depuis 1994 (USA, Canada, Mexique) - 15 ans pour réaliser une zone de libre échange - Négociations en vue de l'adhésion du Chili.

- MERCOSUR en vigueur depuis 1995 - Traité d'ASUNCION de 1991 (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay).

DEBATS

Economie de marché ou économie planifiée ?

- Classiques : SMITH - "La main invisible", réalisation providentielle de l'équilibre politique du "laisser faire, laisser aller".

- Collectivistes : planification impérative.

Protectionnisme ou libre échangisme ?

- Historiquement, le protectionnisme est la règle et le libre-échange, l'exception.
- Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il y a un retour et une affirmation du libre-échange.
- G.A.T.T. (Janvier 1948) : charte du commerce international.
- F.M.I. (Accords de BRETTON WOODS - Juillet 1944).
- Unions douanières (CEE)
- Observons cependant que les deux pays les plus dynamiques (Etats-Unis et Japon) sont protectionnistes.

Une nouvelle forme de libéralisme : Le global- libéralisme.

- Rappel : Au 18^{ème} siècle, théorie libérale formalisée par les travaux d'Adam Smith (propriété privée ♦ mécanisme de marché ♦ bienfaits du libre - échange)

- Années 80 : révolution libérale avec Margaret Thatcher, et Ronald Reagan. On parle même d'ultra libéralisme.

- Années 90 : effondrement du bloc communisme, l'économie de marché s'impose partout et le commerce ce globalise.

- Janvier 2000 : au Forum économique de Davos (Suisse), les tenants d'un commerce selon l'économie de marché prennent conscience d'une nécessaire conciliation entre la liberté du commerce et " liberté individuelle, éthique et humanisme, qu'ils nomment global libéralisme.

QUELQUES CHIFFRES (balance commerciale) :

France :

- déficitaire jusqu'à la fin des années 80.
- excédent de 35,2 milliards de \$ (200 milliards de f).

USA :

- déficitaire : - 260 milliards de \$.
- mais, ce ne serait pas un problème majeur, pour la raison avancée que le dollar est la monnaie utilisée pour le commerce international

BIBLIOGRAPHIE.

- *Encyclopedia Universalis*
- Que sais-je ? (P.U.F) :
- . Commerce intérieur - n° 2214.

. Commerce extérieur - n° 1323.

- RAMSES 1999, Ed. Dunod (publication de l'IFRI)

- Michel Rainelli - L'organisation mondiale du commerce - ed. La Découverte (coll. Repères).

- Yves Crozet - ed. Hachette supérieur (Coll. les fondamentaux).

- L'économie mondiale 2000 ed. la Decouverte (Coll.Repères).

LA COMMUNICATION

MESNIL Laurence

JENTILE Eric

HUARD François-Xavier (1998)

MUSSO Marion (1999)

DEFINITIONS

1. Petit Larousse : action de communiquer quelque chose (avis, message, renseignement). Transmission de l'information. Idée d'inter-activité, d'échange, de dialogue.

2. La communication est le processus par lequel les idées ou les données transitent d'un individu ou d'un groupe à un autre.

3. La communication désigne un déplacement de données (ou d'éléments) entre deux points caractéristiques de l'espace et suppose de fait la perméabilité des démarcations ainsi qu'une modification de l'état des choses aux extrémités du parcours, source et destination.

4. Communication de masse (ou mass media) : ensemble des techniques qui permettent la diffusion de messages écrits ou audiovisuels auprès d'une audience vaste et hétérogène - Ensemble des techniques contemporaines permettant à un acteur social de s'adresser à un public extrêmement nombreux et hétérogène ; les principaux mass media sont : la presse, les affiches, le cinéma, la radiodiffusion et la télévision.

HISTORIQUE

- Hermès chez les Grecs ou Mercure chez les Romains : Dieu messager des Olympiens. Fils de Zeus et de Maia, guide des voyageurs et des âmes mortes, il est surtout la personnification de l'habileté et de la ruse. Ses attributions sont multiples: dieu du vol et du mensonge, patron des orateurs et des commerçants, inventeur des poids et mesures, des premiers instruments musicaux, il est aussi le dieu berger et le dieu de la santé.

- communication sous forme matérielle : courriers à cheval, navigation maritime et fluviale, importance des voies naturelles de communication.

Cf la route de la soie : réseau de pistes caravanières qui, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin de la "paix mongole", assura les liaisons entre l'Occident et l'Orient. Au-delà du commerce, elle permit la diffusion de l'hellénisme en Asie centrale et du bouddhisme en Chine.

Presse écrite :

. 1438: invention de la presse à imprimer et d'une encre qui permettait l'impression des deux faces du papier par Johannes Gensfleisch Gutenberg (1400- 1468, Allemagne).

. 1631: La Gazette de Théophraste Renaudot

. 1660: premier quotidien allemand

. 1777: premier quotidien français

. Révolution française: la liberté nouvelle de l'individu suppose le choix à l'information. Mobilisation des techniques de communication (brochures, livres, journaux, orateurs).

. Puis développement de la presse d'opinion: Le Bien public de Lamartine, Le représentant du peuple de Proudhon...

. Révolution de 1830: rôle important de journalistes.

. Entre 1800 et 1870, industrialisation de la presse: elle devient un moyen de communication sociale à grande portée.

. Essor de la presse bon marché, lois de 1881 (liberté de publication et de diffusion).

. Entre 1871 et 1914: âge d'or de la presse.

. Entre 1919 et 1939: ère des grands journaux, succès des quotidiens illustrés, diversification des contenus, apparition de périodiques.

. De la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à 1970: des journaux redeviennent des maîtres à penser; naissance des hebdomadaires.

. 1970-1980: difficultés de la presse quotidienne

La radio

. 1920: retransmission de concerts en Grande-Bretagne, service quotidien d'information aux Etats-Unis

. 1925: premier journal parlé en France.

. 1933: 1,4 millions de postes TSF en France.

. 1938: adaptation très convaincante à la radio de La Guerre des mondes d'Orson Welles qui sema la panique aux Etats-Unis.

La télévision

. premières expériences fin XIXe siècle; début XXe siècle: retransmission des images.

. 1938: premières émissions quotidiennes à partir de la Tour Eiffel.

. 1949: création de l'organisme de radiodiffusion-télévision française (RTF) sous la tutelle du ministère de l'information et qui reçut le monopole de la radiodiffusion et de la télévision française. La première chaîne de TV, puis la deuxième, créée en 1964, connurent un succès grandissant, grâce à une programmation faisant une large place à l'information, aux documentaires, aux magazines et aux dramatiques.

. en 1964, la RTF devient l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF). La question des liens entre le nouvel organisme et le pouvoir suscita de vives tensions entraînant une grève des journalistes en mai 68.

. en août 1974, l'ORTF fut démantelé en 7 sociétés distinctes: TF1, Antenne 2 (devenue France 2 en 1992); France Régions 3, issue de la 3e chaîne à vocation régionale, créée en 1973 (France 3 en

1992); Radio France; la Société Française de Production (SFP), Télédiffusion de France (TDF) et l'Institut National d'Audiovisuel (INA).

- les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC): combinaison d'ordinateurs, de logiciels, de réseaux et de banques de données multimédias. Utilisation du code digital, série de 0 et de 1 en laquelle on peut traduire tout message - textuel, sonore ou iconique. On parle de numérisation.

Evolution d'Internet:

. 1969: Arpanet est créé par le département de la Défense aux EU pr faire des recherches sur la communication en réseaux.

. 1973: premiers liens européens: des bases de l'armée de l'air amér. sont reliées par Arpanet en Angleterre et en Norvège.

. 1981: lancement du minitel en France pour l'annuaire électronique.

. 1982: création du terme "Internet"

. 1990: fin d'Arpanet.

. 1993: la Maison-Blanche est sur Internet: president@whitehouse.gov

. 1994: explosion du World Wide Web; dvpt des activités commerciales sur Internet.

. 1995: lancement de Microsoft Network (MSN)

. 1997: essor du commerce électronique et de la pub sur Internet.

. 1999 : tél portables avec messagerie internet; la net economy: fusions et acquisitions en série; la capitalisation boursière des Internet Cies dépasse celle des grandes entreprises indus traditionnelles; les start up.

On compte 25 millions d'ordinateurs connectés au réseau.

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

- vidéocassette, vidéodisque

- télétexte (Antiope) : service de communication de textes ou de graphiques sur un récepteur de télévision et vidéotexte.

- l'utilisateur peut consulter des banques de données et faire des transactions (messageries, achats). C'est le développement de la télématique, un terme inventé en 1978 par Simon Nora et Alain Minc dans un rapport sur "l'informatisation de la société".

- mise en place de nouveaux réseaux de communication : 1982.

- le gouvernement opte pour un "plan câble".

- 1990 : satellites de télédiffusion directe.

- multiplication des outils de communication : nouveaux types d'échanges (messagerie par Minitel)

- Autoroutes de l'information, Intranet (entreprises, administrations, etc.), Internet (e-mail, discussions en direct, etc.), téléphones portables (avec de nouveaux réseaux par satellites : on peut désormais appeler et être appelé de n'importe où sur la surface du globe. Réception de fax, de messages électroniques).

* **Communication animale** (Konrad LORENZ et N. TINBERGEN) : Une stimulation donnée déclenche chez les individus de la même espèce un comportement de forme invariable ou peu variable ("*fixed action pattern*")

AUTEURS, THEORICIENS :

- Harold LASSWELL (1948) : Le champ de la communication peut être défini par les cinq termes de la question : "Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quels effets ?", c'est à dire : émetteur, contenu, medium, audience, effets.

- M. WOLFENSTEIN et N. LEITES (1950) : Le contenu latent de la communication fait appel à des données non quantitatives, par exemple d'ordre esthétique, psychanalytique ou anthropologique.

- W. BREED (1955) : Etudes sur les prises de décision dans les *mass media*.

- Marshall Mac Luhan (1964) : "Le message, c'est le medium".

- P. FLICHY (1980) : Etudes sur l'économie des *mass media*.

- E. MORIN et H. POWDERMAKER : Standardisation du contenu culturel de la communication de masse.

IDEES.

- Entre l'époque où les bêtes communiquaient avant l'apparition de l'Homme et notre époque actuelle, les animaux nous sont devenus étrangers par suite de l'exaltation métaphysique de notre différence linguistique : L'Homme estime que son langage est la forme la plus aboutie de communication ; or, la communication animale était déjà très développée.

- L'histoire de la communication humaine n'est pas seulement une rupture (entre une communication matérielle et une communication informatique, etc.), mais le développement accéléré d'un héritage.

- Deux faits semblent essentiels au XXème siècle : l'émergence croissante, comme activité dominante et dominatrice, y compris dans l'industrie, du travail par signes, ainsi que la mécanisation rapide de ce travail lui-même par des machines audio-visuelles, linguistiques, logiques et mathématiques, grâce à la maîtrise de l'électronique.

- Le terme de communication masque en réalité une propriété essentielle que dévoilent la télécommunication et la télé-action : elles permettent de se dispenser d'interlocuteurs et assurent l'unilatéralité, qui prévaut d'autant plus dans la diffusion de masse que ses effets sont cachés aux détecteurs usuels.

- La communication n'est déjà plus seulement une affaire entre l'Homme et l'Homme, mais entre des systèmes Homme-matériels. L'idée de communication comme conversation ou concertation est en danger de prendre beaucoup de retard, à la fois conjointement sur la diffusion et sur la robotique.

- La langue demeure, à tout prendre, le meilleur moyen de communication actuel.

- Mac Luhan : le "village planétaire"

- Communication politique : les dirigeants sont très attentifs à la façon dont ils sont perçus.
- Ronald Reagan "le grand communicateur", Mikhaïl Gorbatchev "l'homme des médias".
- Communication dans l'entreprise : Besoin de plus en plus impératif de communiquer, société de communication.
- Vers une "idéologie de la communication", substitut aux idéologies politiques ?
- Plus on communique, moins on est informé : sur-information, d'où absence de communication.
- Nouvelle culture technique liée aux pratiques de communication. Nouveaux clivages sociaux.
- Avenir de la communication : pénétration de l'informatique dans les sociétés industrielles occidentales, transformation du mode de vie, nouvelles formes de gestion des connaissances.
- Ces nouveaux usages vont-ils encourager un repli sur soi et une consommation passive ?
- L'homme communicant sera-t-il victime des techniques ou une société meilleure va-t-elle naître ?
- Rôle essentiel des leaders d'opinion, à la fois relais et interprètes.
- Thèse du *two-steps flow* ou flux à deux paliers de communication.
- Opposition aristotélicienne classique entre *catharsis* et *mimesis*, c'est à dire entre deux types de "participation imaginaire" des récepteurs : projection et identification.
- Les régions en voie de développement sont en général caractérisées par une extrême dissociation entre les réseaux de communication de masse et les réseaux traditionnels de la communication. Les *mass media* y diffusent des messages élaborés en grande partie dans les sociétés industrielles avancées (SCHRAMM, 1964).
- "L'élite sans pouvoir" désigne l'ensemble des vedettes et des idoles des mass media qui fournissent des objets d'identification aux différents groupes sociaux. (F. ALBERONI, 1963).
- les indus de communication, longtemps caractérisées par l'importance du contenu, sont en train de devenir des industries du contenant. Ce qui compte désormais, au plan industriel, c'est davantage le contrôle des contenants que celui des messages. Explique que ces industries recherchent des alliances dans des secteurs voisins.
- la communication s'est hissée au rang de paradigme de notre temps, remplaçant le paradigme du progrès. C'est la communication qui a mission de pacifier, d'exclure la violence.
- rôle idéologique central : info, communication publicitaire et culture de masse se confondent, emploient la même rhétorique, s'expriment en privilégiant la simplicité, la rapidité et la drôlerie. "Les médias estiment qu'informer consiste à simplement nous faire assister à l'événement. Qu'il suffit d'y être pour savoir. Qu'il suffit de voir pour comprendre. Qu'il suffit de répéter pour démontrer. Qu'il suffit d'émouvoir pour convaincre." Ignacio RAMONET
- problème de la désinformation
- C'est par la pensée que l'Amérique domine, au moins autant que par l'économie. La domination économique ne pourrait s'accomplir sans la domination conceptuelle. Preuve que ces technologies de l'esprit sont des technologies politiques. Lucien Sfez (auteur de Critique de la communication, Seuil, Paris, 1992)

ENJEUX

- découvertes scientifiques : avancées technologiques .
- stratégique : utilisation militaire.
- firmes de la communication : Alcatel, France-Télécom, Thomson, Matra (a créé le système RITA de communication militaire le plus performant aujourd'hui).

-

BIBLIOGRAPHIE.

- BAUDRILLARD (Jean). Les stratégies fatales. Grasset, 1983.
- BOURDON (Jérôme), Introduction aux médias, Montchrestien, Clefs politique, Paris, 1997
- BRETON (Philippe), PROULX (Serge). L'explosion de la communication. Paris : La découverte, 1989.
- MAC LUHAN (Marshall). Pour comprendre les médias. Seuil, collection Points, n° 83.
- MIEGE (Bernard). La société conquise par la communication. Presses Universitaires de Grenoble, 1989.
- MUCCHIELLI (Alex), Les sciences de l'information et de la communication, Hachette Les Fondamentaux, Paris, 1995
- RAMONET (Ignacio), La tyrannie de la communication, Galilée, Paris, 1999.

COMMUNISME

Fiche mise à jour par BRIOIS Valérie (1998)

DEFINITIONS :

- 1.- Forme d'organisation économique et sociale fondée sur la propriété collective des moyens de production.
- 2.- Théories égalitaristes fondées sur la communauté des biens et parfois des personnes (femmes et enfants : PLATON) se différenciant par leur inspiration ascétique (Gracchus BABEUF), utopique (CABET) ou spiritualiste (BUONAROTTI).
- 3.- Le communisme désigne aussi le système social, politique et économique proposé par Marx et enrichi par Lénine. La doctrine marxiste-léniniste proposait, après la révolution prolétarienne, la distinction de deux étapes : celle du socialisme ("A chacun selon son travail") qui correspondait à la collectivisation des moyens de production et d'échange et à la dictature du prolétariat, et celle du communisme ("De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins") fondé sur la disparition des classes sociales et le dépérissement de l'Etat.
- 4.- Par extension, terme générique du langage courant pour désigner le parti communiste et ses idées.

* Economique et sociale :

- Mise en commun de tous les biens (moyens de production et biens de consommation),
- Correspond à l'idée d'une société plus juste, où les richesses seraient partagées, les décisions communes et l'abondance la règle.
- La première étape du communisme (socialisme) présente quatre caractères :
 - . Le travail prend la forme du salariat (déclaré "provisoire").
 - . Etatisation des moyens de production et de distribution.
 - . Planification l'emportant sur les mécanismes du marché et du profit.
 - . Le parti communiste "avant-garde du prolétariat".
- Le collectivisme ne concerne que les biens production.

*** Sources philosophiques (essentiellement allemandes) :**

- Matérialisme (influence de FEUERBACH),
- Dialectique spiritualiste de HEGEL "remise sur ses pieds" selon MARX.
- Historique (HEGEL).

CONTRAIRES : Anticommunisme, Capitalisme, Libéralisme.

NOTIONS VOISINES : Socialisme, Collectivisme, Egalitarisme, Utopisme, Bureaucratie, Marxisme.

Communisme de guerre : Nom donné à la période de guerre civile (1918-1921) en Russie, qui suivit la Révolution d'Octobre 1917 et la prise de pouvoir par les Bolcheviks.

ORGANISMES

- Parti Ouvrier Français (1er parti moderne en France)
- SFIO (1905).
- PCF - Congrès de Tours (1920)
- NEP
- Rapport Khrouchtchev - XXe Congrès du PCUS
- KOMINTERN.
- XXIIe Congrès du PCF (1976) : Abandon du concept de dictature du prolétariat.

PERSONNALITES.

- PLATON souvent cité - Or, la République est un régime de castes.
- Thomas MORE {1478-1535) : "L'utopie" (1516).
- Gracchus BABEUF (1760-1797) : "La conspiration des égaux".
- FOURIER (idée de phalanstère - Quelques réalisations aux USA).
- CABET,

- PROUDHON.

- MARX (1818-1883) réalise la fusion des communistes.

. 1848 - "Le manifeste communiste" s'affirme comme synthèse du socialisme dit "scientifique".

. matérialisme historique - Dictature du prolétariat.

. stade de transition (Utopistes).

. socialisme, communisme (disparition de l'Etat).

C'est la conception marxiste du communisme s'est imposée au XXème siècle.

HISTOIRE :

- Russie (octobre 1917)

- Corée du nord (1948)

- Chine populaire (1949)

- Indochine (nord) en 1955

- Cuba en 195

IDEES :

- La façon dont le peuple russe supporte aujourd'hui les privations permet peut-être de comprendre la facilité avec laquelle le tsarisme, puis le parti communiste ont pu s'imposer.

CITATIONS

- "Le socialisme signifiait, en 1847, un mouvement bourgeois, le communisme, un mouvement ouvrier" - ENGELS - (Manifeste communiste).

- "Le communisme, c'est le passage du règne de la nécessité au règne de la liberté"
- MARX (Le capital).

- "Un parti révolutionnaire doit s'appeler communiste" - LENINE (Les tâches du prolétariat dans notre révolution).

- "Un parti communiste est un parti de professionnels visant à instaurer une société dirigée selon les principes du marxisme-léninisme" - LENINE.

- "Les hommes ne peuvent pas se passer immédiatement de la coercition étatique" - LENINE (L'Etat et la Révolution).

- "Le communisme, c'est surtout l'émancipation radicale de l'homme" - Herbert MARCUSE.

- "Le capitalisme, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, Le communisme, c'est le contraire" - Michel COLUCHI - (et bien d'autres avant lui).

- "L'illusion n'accompagne pas l'histoire communiste ; elle en est constitutive". (FURET).

BIBLIOGRAPHIE

- Karl MARX - les manuscrits de 1843.

. la question juive.

. la lutte des classes en France de 1848 à 1850.

. le 18 Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte, 1852.

. la guerre civile en France (1871)

- Daniel LINDENBERG - Le marxisme introuvable - Paris - Calman-Lévy, 1975.

- Roger GARAUDY "Peut-on être communiste aujourd'hui ?" Paris, Grasset.

- François FURET, "Le passé d'une illusion", Robert Laffont Calman-Lévy, 1995.

LA CONSOMMATION

mise à jour par Pasquin CRISTOFARI (1998)

QUELQUES DEFINITIONS :

* Les plus courantes :

- Acquisition d'un bien ou d'un service destiné, par son usure progressive ou sa destruction, à satisfaire un besoin de l'homme.

- consommation **finale** : utilisation immédiate de biens et services en vue de satisfaire les besoins des individus.

- consommation **intermédiaire** : utilisation immédiate de biens et services dans un processus de production d'autres biens et services.

* Expressions :

- "bien de consommation" : offre une satisfaction immédiate.

- "droit de consommation" : un des droits perçus sur certaines boissons.

- "prêt de consommation" : prêt de choses destinées à être consommées et qui ne pourront être rendues que par équivalence.

* mais aussi : Action d'amener une chose à son plein accomplissement :

- "perpétuation" : la consommation d'un crime.

- "consommation du mariage" : union charnelle des époux après la célébration nuptiale.

- "la consommation des siècles" : l'achèvement du temps du monde, son anéantissement, la Parousie (retour du Christ).

ETYMOLOGIE.

- Le mot "consommation" vient du latin ecclésiastique "*consummatio*". Il apparaît au XIIème Siècle comme l'accomplissement des choses. Mais, dès le XVIIème Siècle, il acquiert une nouvelle définition liée à l'usage des choses.

- Autre étymologie, plus proche de la nouvelle définition : du latin "*consummare*" : "faire la somme".

NOTIONS VOISINES ET DIFFERENTES.

* **Notions voisines** : achèvement, couronnement, fin, terminaison, perpétration, utilisation, usure, société de consommation, masse, aliénation, protection du consommateur, coopération des consommateurs, prise de consommation, consommation intermédiaire, consommation finale, biens durables, consommation alimentaire, budgets familiaux, demande, revenus, droit de la consommation, consommation de services, connaissance imparfaite.

* **Notions différentes** : entreprise, production, distribution, médiatisation, autosuffisance, service public/privé, connaissance parfaite, épargne, offre.

Observation : les puristes dénoncent l'assimilation des mots "consommer" et "consumer", les deux termes étant souvent pris l'un pour l'autre dans l'usage courant. Consumer signifie le plus souvent "détruire", abstraction faite de toute idée d'utilité.

ORGANISMES A CONNAITRE.

* Pour la défense du consommateur en France :

- "Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes" (DGCCRF) qui dépend du ministère de l'Economie et des Finances.

- INC ("Institut national de la consommation") : établissement public autonome, sous la tutelle du ministère chargé de l'Economie et des Finances. Créé en 1967 - Publie la revue "60 millions de consommateurs".

- UFC (Union fédérale des consommateurs) - Edite la revue "Que choisir ?" - Nombreux groupements régionaux.

* A l'étranger :

- USA : "Consumer Unions".

- Grande Bretagne : "Consumer Associations" etc...

DROIT DE LA CONSOMMATION.

- Méthodes : intervention directe, coercition, interventionnisme.

- Lois :

1905 : répression des fraudes.

1972 : démarchage à domicile.

1973 : loi ROYER : droit d'agir en justice pour les associations de consommateurs.

1978 : protection de l'information des consommateurs et protection contre les clauses abusives.

QUELQUES THEORICIENS DE LA CONSOMMATION.

- Jean Baptiste SAY (1767-1832) : "Traité d'économie politique" (1803).

- Karl. MARX (1818-1883) : "Le Capital" (1867).

- J. SCHUMPETER (1883-1950) : "Capitalisme, socialisme et démocratie" (1942) --> le processus de "destruction créatrice".

- John Maynard KEYNES (1883-1946) : "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie" (1936) --> la "propension à consommer".

CITATION : "La consommation n'est pas une destruction de matière, mais une destruction d'utilité" (SAY)

IDEES

- Distinctions :

1. consommation privée (celle des particuliers) / consommation publique (des pouvoirs publics).

2. consommation improductive (ne donne rien d'utile) / consommation reproductive (utilisation en vue de produire une autre richesse).

- Théorie de l'utilité marginale, satisfaction des besoins ; différence entre produits nécessaires et produits qui le sont moins (taux d'élasticité).

- Problème actuel de l'écologie et de son équilibre face aux "poubelles" de la société de consommation.

- Société de "consommation" / Société "traditionnelle" : laquelle est la société du "bonheur" ?

- Les mécanismes micro-économiques de la consommation réduisent l'individu à l'état d' "aliéné" ; la publicité crée des besoins.

*** La société de consommation :**

- désigne les pays industriels avancés dans lesquels les moyens de production et de commercialisation sont orientés vers des besoins artificiels et souvent superflus.

- Il persiste des ambiguïtés concernant l'expression, car qui dit "production de masse" dit "consommation de masse". C'est pourquoi on préfère souvent parler de "société d'abondance".

*** Théorie keynésienne de la relance par la consommation :**

- KEYNES et la distinction entre consommation et épargne : possibilité d'agir sur la consommation ou sur l'épargne (fiscalité, taux d'intérêt).

- Si la consommation est insuffisante (et l'épargne abondante) pour écouler la production offerte, on ne peut compter, comme l'affirme la théorie libérale, sur une baisse des taux d'intérêt pour modifier la répartition des revenus au profit de la consommation et au détriment de l'épargne.

- Par exemple : le gouvernement MAUROY en 1981, dans le sillage de la victoire de la gauche, a tenté une politique de relance par la consommation, alors que les autres puissances occidentales (Reagan ou Thatcher) avaient suivi des politiques libérales monétaristes.

*** Notion de biens de consommation culturels, appelés aussi "biens nouveaux".** Pour Baudrillard, la consommation est devenue un mythe : "Comme la société du Moyen-Age s'équilibrait sur Dieu et sue le Diable, ainsi la nôtre s'équilibre sur la consommation et sur sa dénonciation".

*** Refus de la consommation :**

- retour vers l'échange et le troc - système d'échange local (SEL)

- mouvements communautaires, autogestion, autarcie.

- défiance à l'égard des produits suspects (maïs transgénique, vache folle).

BIBLIOGRAPHIE

- G. CAS : "défense du consommateur". Que sais-je ?

- J. BAUDRILLARD : "La société de consommation".

- J.M. KEYNES : "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie".

- M. LENGELLE : "La consommation". Que sais-je ?

- J. REYNAUD : "Les consommateurs et le pouvoir - Etudes de Science Politique" (Lausanne 1964).

LES CONSTRUCTIONS

Yann Ducrocq (2001)

DEFINITION :

Le domaine des constructions recouvrent les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics. Ils sont communément désignés sous le sigle BTP.

CARACTERES :

Les entreprises de Travaux Publics réalisent les projets d'équipement des collectivités locales (communes, conseils généraux, conseils régionaux), des entreprises publiques (EDF, SNCF, GDF, Autoroutes...), et de l'Etat. Les entreprises de Travaux Publics construisent et entretiennent les équipements au service des populations.

Les entreprises de TP aménagent le cadre de vie - voirie, éclairage public, voies piétonnes, pistes cyclables, équipements sportifs- améliorent l'environnement - collecte et traitement des eaux usées et des déchets - et permettent aux hommes de mieux communiquer - routes, voies ferrées, navigables, aéroports, métros, tramways, ponts, tunnels, viaducs, réseaux de télécommunications.

Il peut s'agir :

- de travaux neufs : un nouveau pont comme le pont de Normandie, une ligne de tramway (Nantes, Strasbourg) ou de TGV...
- de travaux d'amélioration et d'entretien d'ouvrages existants : enfouissement de lignes électriques pour l'éclairage public, remplacement de vieilles canalisations d'eau potable en plomb...

ORGANISMES :

- OGBTP - Office général du Bâtiment et des travaux publics, qui regroupe des membres des syndicats d'architectes et des membres des fédérations du Bâtiment.
- La Fédération Française du Bâtiment rassemble 52000 entreprises de construction (représentant les 2/3 des salariés du BTP) dont 37000 entreprises artisanales.

CHIFFRES :

- Population active de la construction (2000) : 1,598,000 personnes dont 1,213,000 salariés, 123,000 intérimaires et 262,000 artisans.
- Population active du bâtiment : 1,318,000.
- Population active des travaux publics : 280,000.
 - TVA à 5,5 % sur les travaux du Bâtiment appliquée depuis septembre 1999

Les données économiques relatives au domaine des constructions sont pertinentes pour rendre compte de l'état de santé de l'économie nationale en général. Ainsi observe-t-on un ralentissement de l'activité des entreprises françaises de construction (prévision de juin 1999) :

1. 2000

France + 4,4 + 2,7

Italie + 3,3 + 1,5

Allemagne 0,0 + 1,0

UK + 2,4 + 2,6

TEXTES DE BASE :

- Code des marchés publics
<http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/code.ow>
- Loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance
<http://www.legifrance.gouv.fr/textes/html/fic197512311334.htm>
- Loi Sapin - loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques
<http://www.legifrance.gouv.fr/textes/html/fic19930129122.htm>

REGLEMENTATION

- Les marchés publics

- La réglementation des constructions relative aux marchés publics : Le " maître d'œuvre " est la personne physique ou morale qui, pour sa compétence technique, est chargée par le maître de l'ouvrage ou la personne responsable du marché de diriger et de contrôler des travaux et de proposer leur réception et leur règlement ; si le maître d'œuvre est une personne morale, il désigne une personne physique qui a seule qualité pour le représenter, notamment pour signer les ordres de service. Le maître d'œuvre est chargé de rédiger un marché public.
- Le maître de l'ouvrage est la personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre. Il lui appartient, après s'être assuré de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement, de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé et de conclure, avec les maîtres d'œuvre et entrepreneurs qu'il choisit, les contrats ayant pour objet les études et l'exécution des travaux. Le maître d'ouvrage est chargé de lancer une opération nécessitant la passation d'un marché public.
- Les entreprises doivent répondre à l'appel d'offre selon les détails précisés dans les documents de passation de marchés. La mission des entreprises de BTP est d'exécuter les travaux dans le cadre du marché qui est notifié.

- Le contrôle technique

- La loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction institue un contrôle technique de la construction. Son objectif est d'améliorer la qualité des constructions et de prévenir les sinistres. Le contrôleur intervient tant en phase de la conception d'ouvrage que lors de sa réalisation. Sa mission essentielle est le contrôle de la solidité de l'ouvrage et la sécurité des personnes (art. L. 111-23 du code la construction et de l'habitation).
- Le contrôleur technique est soumis à la présomption de responsabilité décennale dans les limites de sa mission (art. L. 111-24 du code la construction et de l'habitation). Par souci d'efficacité, la loi encadre la profession de contrôleur technique : cette activité est incompatible avec l'exercice de toute activité de conception, d'exécution ou d'expertise d'un ouvrage (art. L. 111-25 du code la construction).
- Le champ du contrôle technique obligatoire est défini par décret. Le contrôle technique peut, par décret en Conseil d'Etat, être rendu obligatoire pour certaines constructions, qui en raison de leur nature

ou de leur importance, présentent des risques particuliers pour la sécurité des personnes (art. L. 111-26 du code la construction). Certains établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur sont soumis à un contrôle technique obligatoire. Le contrôleur technique intervient en phase de conception et pendant la réalisation de l'ouvrage. L'obligation de recours au contrôle technique est assortie de sanctions pénales.

- Le marquage CE des produits de construction
- Le marquage CE s'inscrit dans la logique initialisée par le Traité de Rome (1957), confirmée par l'Acte unique (1985), réaffirmée par les Traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1997). Il vise à mettre fin aux entraves techniques qui empêchent la libre mise sur le marché. Le sigle CE, composé des initiales de Communauté européenne, atteste que les produits de construction répondent aux exigences de la directive européenne 89/106/CEE relative aux produits de la construction, et qu'ils peuvent être mis sur le marché sans autre formalité.
 - Les obligations de défense du BTP
- La coordination des pouvoirs civils et militaires vise à assurer les interventions de défense civile et de défense économique au regard des menaces et des risques nouveaux. Les actions de défense militaire peuvent nécessiter le recours aux moyens de génie civil dont le ministère chargé de l'Équipement assure la tutelle.
- Les entreprises de BTP sont recensées par les directions départementales de l'Équipement à partir de critères exprimant leur savoir-faire, leur capacité en hommes et en matériels.
- Le Commissariat aux Entreprises de Travaux Publics et Bâtiment (CETPB), état-major civilo-militaire, étudie les besoins, recense les moyens et prépare leur emploi en cas de situation de défense.

CULTURE

Fiche mise à jour par GEORGEL Nadine (1998)

DEFINITIONS

- **Origine latine** : "*Cultura*".
- **Double signification du mot "culture"** :
 - . au sens propre : culture de la terre (tertiliser, ensemercer, faire pousser)
 - . au sens figuré : culture de l'esprit (instruction, savoir, connaissance)
- **Définition restrictive** : Enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels ; acquisition de connaissances ; ensemble des connaissances qui enrichissent l'esprit , affinent le goût et l'esprit critique.
- **Définition extensive** : Phénomènes naturels et idéologiques caractérisant un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation - Ensemble de faits de civilisation propres à un groupe social : connaissances, croyances, morale, arts, coutumes.
- **Notions voisines** : Culturel, cultivé, érudition, culturologie, Instruction, savoir, érudition, culture générale, littéraire, philosophique, scientifique, artistique. Acculturation (assimilation d'une culture).
- * **Les contraires** : inné/ acquis ; nature/ culture ; barbare; sauvage ; inculte.
- * **Corrélat** : culture de masse, patrimoine, "droit à la culture", éducation.

LES ORGANISMES RELATIFS A LA CULTURE.

- Ministère de la Culture (institué par le décret du 24 juillet 1959 - Charles DE GAULLE - André MALRAUX) : "*Le ministère chargé des affaires culturelles a pour mission de rendre accessibles les oeuvres capitales de l'Humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel, et de favoriser la création des oeuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent*".
- Les Directions des Archives, des Musées, du Livre, du Patrimoine, de la Musique, du Théâtre et des Spectacles.
- Délégation à la création aux métiers artistiques.

- Centre National de la Cinématographie.
- Délégation de l'audiovisuel ;
- la Direction de l'Administration Générale,
- la Mission du développement culturel ;
- Centre national d'Art et de Culture (CNAC) ;
- Centre POMPIDOU.
- le Fonds d'Intervention Culturelle.
- Les Maisons de Jeunes et de la Culture (MJC) créées en 1961 par André MALRAUX qui se distinguent des Maisons de la Culture {17 en France en 1991}.
- Les Centres d'action culturelle (CAC) .
- Observateur des politiques culturelles.

CHRONOLOGIE.

Avant 1959 :

1539 : Ordonnance de Villers-Cotterêts (impose l'usage du français)

1635 : Création de l'Académie française (défense de la langue)

1680 : Création de la Comédie française (mécénat du Roi)

1793 : Institut de France.

1834 : Prosper MERIMEE devient inspecteur des Monuments historiques ; il va sauver de la ruine une bonne part de l'héritage roman et gothique de la France.

1870 : Création d'un ministère des Lettres, sciences et Beaux-Arts (durée 6 mois).

Fin du XIXème siècle : Expositions universelles (engagement de l'Etat dans l'action culturelle).

1881 : Création d'un ministère des Arts (très éphémère).

1920 : Création du TNP.

1936 : Front populaire : Action de Jean ZAY, ministre de l'Instruction et des Beaux-Arts, et Léo LAGRANGE, ministre des sports.

1940 : Vichy, création des chantiers de jeunesse pour un nouvel ordre moral et culturel.

IVème république : la Constitution de 1946 garantit l'égal accès à la culture.

1946 : Création du Centre national cinématographique.

Après 1959 :

24 juillet 1959 : Décret instituant le ministère de la culture.

1961 : Création d'une commission de l'Équipement culturel.

1962 : Création du service de la création artistique.

1964 : Inventaire général des monuments et richesses artistiques.

1966 : Loi sur le classement des monuments historiques.

1967 : Orchestre de Paris.

1968 : Premiers centres d'action culturelle (CAC)

1974 : Réforme de l'ORTF.

1975 : Création du Centre Georges Pompidou.

1977 : Création des Directions régionales des affaires culturelles.

1978 : Création de la direction du patrimoine.

1980 : Année du patrimoine.

1981 : Loi LANG sur le prix des livres.

1982 : Début du projet Opéra Bastille (inauguré en 1989)

1983 : Début du projet Grand Louvre.

Secrétaires d'Etat et ministres de la culture (1959-1998) :

1959-1969 : A. MALRAUX

1969-1970 : E. MICHELET

1970-1971 : A. BETTENCOURT

1971-1973 : J. DUHAMEL

1973-1974 : M. DRUON

1974-1976 : M. GUY

1976-1977 : F. GIROUD

1977-1978 : M. d'ORIANO

1978-1981 : J-Ph. LECAT

1981-1986 : J. LANG

1986-1988 : F. LEOTARD

1988-1993 : J. LANG

1993-1995 : J. TOUBON

1995-1997 : Ph. DOUSTE-BLAZY

1997-1998 : C. TRAUTMANN

Budget de la culture :

1960 : 223 millions de francs

1980 : 2,7 milliards de francs (0,45 % du budget de l'Etat),

1993 : 13,8 milliards de francs (1% du budget de l'Etat).

1999 : ---

Budget des ménages pour la culture :

1980 : 6,4 milliards de francs,

1991 : 7,6 milliards de francs

Les acteurs de la culture :

- Créateurs

- Public

- Etat

- Collectivités locales

- Entreprises (mécénat)

IDEES :

*** Culture et Etat (depuis 1960) :**

- Longtemps, la culture a été "réservée" à une élite (dans quelle mesure les choses ont-elles changé ?) - Mais, l'Etat a une longue tradition interventionniste.

- Depuis les années 60, on assiste à un engagement croissant de l'Etat dans le domaine de la culture qui suscite des débats.

Culture et idéologie : Dans les années 1960 (période Malraux), débat sur le lien entre culture et idéologie - Analyse marxiste : la culture est un instrument de domination de la bourgeoisie ; le prolétariat doit donc lutter pour s'approprier la culture - La culture risque d'accentuer les inégalités sociales - notions de "culture populaire", de "culture de masse", de "révolution culturelle" de 1968.

Culture et liberté : Dans les années 1970, les politiques culturelles sont dénoncées comme instrument de domination de l'Etat, un moyen de contrôle de l'Etat sur la Société.

"L'Etat culturel" : Dans les années 1980, le ministère de la culture prend de plus en plus d'importance, et la politique culturelle est influencée par la personnalité du ministre J. LANG - L'Etat devient l'acteur principal de la culture, ce qui suscite des critiques sévères (cf. FINKIELKRAUT et FUMAROLI).

*** problématiques de la culture :**

Définition :

1. Délimitation d'une définition : choix des critères.

2. Tout est culture : risque d'amalgame (dû à une extension excessive de la notion de la culture ?).

- L'usage extensif du terme "culture" ne conduit-il pas à une dénaturation de la "vraie" culture ? (Qu'est-ce que la "vraie" culture ?)

- Existe-t-il une vraie culture (qui serait la culture classique ou toute autre) ?

Connotations : difficulté d'employer le terme culture seul : terme faisant appel à d'autres notions (un aspect philosophique et politique : diversité - culture ouvrière et culture bourgeoise - culture de masse et culture d'élite.)

- le terme culture a-t-il un sens en lui-même ?

- La culture peut-elle être considérée comme un enjeu politique ?

- L'idée de démocratie culturelle n'est-elle pas un instrument démagogique au service du pouvoir ?

Culture et économie : aspect pécuniaire et lucratif. Crise de la culture - Culture et Civilisation : de quelle civilisation ? Le terme culture n'est pas directement lié à la civilisation occidentale (cf. la légitimité de la colonisation).

- culture, objet de consommation ("industrie culturelle").

- La culture peut-elle être considérée comme un enjeu économique ?

- La culture peut-elle entrer dans un cycle production-consommation à grande échelle ?

Culture et civilisation :

- Déclin de l'Occident : déclin de la "Culture"

- Les sous-cultures : émigration : melting-pot culturel (ex : En France "Les Beurs").

- déclin culturel, crise de la culture ou démocratisation de la culture ?

- La société française est-elle ou peut-elle être une société multiculturelle ?

- Ne risquons-nous pas d'assister à un "nivellement" de la culture ?

- La culture a subi de nombreuses transformations dans son contenu et dans ses objectifs --> conception unitaire et cohérente --> conception fragmentaire et plurielle - Caractère éclaté de la culture contemporaine en une mosaïque de cultures.

- le procès de la culture : instrument d'aliénation et d'accentuation des inégalités sociales. 1968 : "révolution culturelle" ?

- Elle implique l'authenticité, le désintéressement, la participation active.

CITATIONS

Alain FINKELKRAUT - "La culture, c'est la vie avec la pensée".

Antonin ARTAUD - "La culture : un moyen raffiné de comprendre et d'exercer la vie".

J. RIGAUD - "Un langage commun pour nous préserver d'un retour à la barbarie".

BIBLIOGRAPHIE.

- BOURDIEU : Champ intellectuel et projet créateur - "Temps modernes" n° 246 - 1966.
- Claude LEVI-STRAUSS : "Anthropologie structurale", "La pensée sauvage".
- ELIOT : Pour une définition de la culture.
- FOUCAULT : Archéologie des sciences humaines.
- Oswald SPENGLER : "Le déclin de l'Occident".
- TYLOR : La civilisation primitive.
- Louis DOLLOT : Culture individuelle et culture de masse - Que sais-je ? - n° 1552 (PARIS Puf 1974).
- ADORNO Théodor : Critique de la culture et de la société - PAYOT PARIS 1986 - .
- FINKELKRAUT Alain : "La défaite de la pensée" . 1987 .
- RIGAUD Jacques : "La culture pour une vivre - GALLIMARD (1975).
- ROSSELLINI Roberto : "Un esprit libre ne doit rien apprendre en esclave" - FAYARD 1977.
- H. ARENDT : "La crise de la culture - Huit exercices de pensées politiques" - PARIS 1972 - .
- ATLAS de l'Humanité : "Préface de Jean MALAURIE" - PARIS 1983
- SELLIN Thorsten : "Conflits de culture et criminalité" - Introduction Marcel ANCEL (Criminologue) 1984 (Publication du Centre de Recherches criminologiques).
- HENRY Paul Marc : "La dimension culturelle du développement" - LOME Nouvelles Editions Africaines - PARIS UNESCO - 1985 -
- GRUBELLIER : "Culture et Société - Histoire culturelle de la France"
- FOURASTIE Jean : "Les trente glorieuses" - "La révolution invisible de 1946 à 1975"
- CABANE : "Le pouvoir culturel sous la Vème République".
- RIGAUD Jacques : "Libre culture" Le débat - Gallimard (1990).
- MORIN Edgar : "L'esprit du temps" - Grasset - 1962
- BOURDON J. , PONTIER JM. , RICCI JC. - Droit de la culture - Dalloz 1990.

SUJETS DE DISSERTATION :

Sujet : La Culture est-elle devenue un bien de consommation ?

Sujet : Quelles auront été les forces de mouvement historique et culturel au XXème siècle ?

DEFENSE.

Nicolas VIOT (1999)

Fiche initiale

La France est une nation éprise de paix. Elle ne nourrit aucune ambition territoriale et ne se connaît pas d'ennemi déclaré. Toute son action vise au maintien de la paix, mais elle a **des intérêts à défendre, des responsabilités à assumer, un rôle mondial à jouer.**

Le premier objectif de notre politique de défense demeure d'être en mesure d'assurer la défense ultime de nos intérêts vitaux contre toute menace quelle qu'en soit l'origine.

Pas plus que par le passé, **la frontière entre les intérêts vitaux et les intérêts stratégiques** ne peut être précisée par avance. Les uns et les autres doivent être défendus avec détermination. Pour l'essentiel, ces intérêts stratégiques résident dans le maintien de la paix sur le continent européen et les zones qui le bordent (Méditerranée, Moyen-Orient), et dans les espaces essentiels à l'activité économique et à la liberté des échanges.

Au-delà, la France a des intérêts qui correspondent à ses responsabilités internationales et à son rang dans le monde, un rang qui est issu, comme pour chaque pays, d'une combinaison de facteurs historiques, politiques, stratégiques, militaires mais aussi économiques, scientifiques et culturels. Sans une défense adaptée, la pérennité de ces intérêts ne saurait être assurée.

Une dissuasion globale

La politique de défense de la France reste guidée par deux principes :

- **L'autonomie** : la France prend seule les décisions engageant son avenir.
- **La solidarité** : elle est prête à aider ses alliés, dont elle est solidaire, et à respecter ses engagements en Europe comme dans le reste du monde.

Depuis quarante ans, notre stratégie militaire est **strictement défensive**. Elle repose sur des forces nucléaires et sur des forces classiques dont les capacités et les rôles se complètent et se valorisent mutuellement.

Aujourd'hui, la menace majeure qui pouvait mettre en péril la survie même de la nation a disparu, probablement pour longtemps. En revanche, les risques liés à la prolifération et à la dissémination des armes de destruction massive se sont multipliés et pèsent de manière diffuse et insidieuse sur notre environnement stratégique. Dans ce contexte incertain, il s'agit toujours de dissuader un agresseur de s'en prendre à nos intérêts vitaux en conservant les capacités nucléaires suffisantes pour lui causer, le cas échéant, des dommages bien supérieurs aux gains qu'il pourrait escompter de son agression.

Parallèlement, les crises ne mettant pas en danger les intérêts vitaux de la nation ont augmenté dans des proportions considérables. Mal maîtrisées, elles pourraient déboucher, à plus ou moins long terme, sur des conflits majeurs aux conséquences graves. Dans ces conditions, l'avenir de notre pays ne saurait reposer sur la seule dissuasion nucléaire. Les forces conventionnelles progressivement professionnalisées, prêtes à s'engager dans des missions de prévention, de projection et de protection, jouent désormais un rôle stratégique propre, essentiel pour la défense de nos intérêts et de la paix dans le monde.

Second objectif

Le deuxième objectif de notre politique est **la construction de l'Europe** et la stabilité de l'ordre international. Le maintien du rang de la France dans le monde sera, pour une large part, lié à son aptitude à influencer sur la construction européenne et sur les évolutions à venir de l'Europe. Ce choix européen s'impose pour des raisons tant stratégiques qu'économiques.

La construction progressive de cet ensemble conduit à l'affirmation d'une identité politique qui serait incomplète si elle ne s'exprimait pas également dans le domaine de la défense.

Restaurer l'Europe dans ses dimensions politique, historique, culturelle impose un devoir : affirmer **une identité européenne de défense**, conformément aux objectifs de l'Union européenne, au sein d'une Alliance atlantique rénovée.

En outre, si la France demeure libre de l'appréciation des conditions de sa sécurité et du choix de ses moyens, elle reconnaît dans l'Alliance atlantique le lien essentiel entre Européens et Américains, y compris pour des missions de maintien de la paix pour le compte de l'ONU ou de l'OSCE. Ainsi, il s'agit de mettre les capacités d'une Alliance atlantique rénovée - parvenue à un meilleur partage des responsabilités entre les Etats-Unis et l'Europe - au service des missions de maintien de la paix ou de règlement des crises.

Troisième objectif

Notre troisième objectif, enfin, est de mettre en œuvre **une défense globale** qui ne se limite pas aux aspects militaires et stratégiques. Plus que jamais, la défense doit embrasser l'ensemble des activités du pays et s'inscrire dans la permanence de la vie nationale.

L'organisation de la défense nationale

Les risques auxquels la France doit faire face sont de natures très diverses et d'intensité très variable. Aussi sa défense doit-elle être **globale et permanente** dès le temps de paix.

L'organisation générale de la Défense repose sur **quatre principes** :

1. Globalité : elle concerne toute la population et tous les secteurs de la vie du pays.
2. Permanence : elle est organisée et préparée dès le temps de paix.
3. Unité : elle est dirigée et coordonnée par le Gouvernement.
4. Déconcentration : il y a une autorité responsable à chaque échelon du territoire.

Cette organisation découle de la **hiérarchie des pouvoirs politiques** :

1. Le Président de la République est le responsable suprême de la politique de défense. A ce titre, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités. Il est le chef des armées et le seul à pouvoir donner l'ordre d'engagement des forces nucléaires. Les grandes décisions et orientations générales en matière de défense sont prises par le Président de la

République au sein de conseils placés sous sa présidence (Conseil des ministres, Conseil de défense et Comité de défense restreint).

2. Le Parlement fixe par des lois l'organisation générale de la Défense nationale, les moyens qui y sont consacrés, les sujétions imposées aux citoyens dans leur personne (par exemple le code du Service national) ou dans leurs biens, les lois de finances (budget annuel des armées), les lois de programmation militaire par lesquelles il est appelé à se prononcer périodiquement sur les grandes orientations de la politique militaire de la France (équipement des armées sur plusieurs années).

3. Le Gouvernement assure la mise en œuvre des mesures décidées en conseils et comités présidés par le Président de la République.

4. Le Premier ministre, responsable de la Défense nationale, assure la direction de cette mise en œuvre ; il dispose pour cela du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Chaque ministre est responsable de la préparation et de l'exécution des mesures de défense incombant à son ministère ; il est assisté pour cela par un haut-fonctionnaire de défense.

5. Le ministre de la Défense exécute la politique militaire de Défense : organisation et entraînement des forces armées, recrutement et gestion du personnel, réalisation des armements, infrastructures. Il est assisté par le Chef d'état-major des armées (emploi des forces, préparation du futur, relations internationales militaires), le Délégué général pour l'armement (études, recherches, fabrication), le Secrétaire général pour l'administration (personnel, administration et finances), les Chefs d'état-major de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, le Directeur de la gendarmerie nationale et le Directeur chargé des affaires stratégiques.

Ministres de la défense sous la Vème République:

Guillemaut 58-59

Messmer 60-69

Debré 69-73

Galley 73-74 et 80-81

Soufflet 74-75

Bourges 75-76

Le Theule 79-80

Hernu 81-85

Quiles 85-86

Giraud 86-88

Chevènement 88-91

Joxe 91-93

Bérégovoy mars 93

Léotard 93-95

Millon 95-97

Richard 97-

La dissuasion

La dissuasion reste au **cœur de la stratégie de défense de la France**. Elle constitue la garantie ultime face à toute menace s'exerçant sur nos intérêts vitaux, quelles qu'en soient l'origine et la forme, dans un monde où la vigilance continue de s'imposer.

Notre doctrine de dissuasion doit cependant s'adapter au nouvel environnement stratégique. Conformément aux orientations fixées par le Président de la République, elle reposera désormais **sur deux composantes, réduites et modernisées** :

1. **une composante sous-marine**, constituée de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération, équipés de missiles balistiques ;
2. **une composante aérienne**, mettant en œuvre, à partir d'appareils de l'armée de l'air ou de l'aéronautique navale, des missiles air-sol à moyenne portée améliorés.

La prévention

La prévention bénéficie aujourd'hui d'une **priorité accrue** dans notre stratégie. Elle a pour objet d'anticiper et d'empêcher l'émergence de situations génératrices de conflits. Elle nécessite de pouvoir analyser et comprendre les situations, avant de les faire évoluer.

Les modes d'action sont d'abord politiques : il s'agit de consolider les démocraties, de réduire les déséquilibres économiques et sociologiques, de maintenir les équilibres stratégiques par le jeu des alliances, de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive.

Ces modes d'action sont également militaires : renseignement, contrôle de l'exécution des traités, coopération technique et assistance à des armées amies, prépositionnement de forces terrestres, aériennes ou maritimes. Les trois armées et la gendarmerie ont un rôle à jouer en matière de prévention, qu'il s'agisse de coopération technique, d'assistance militaire ou de prépositionnement de forces.

La projection

En cas d'échec des mesures de prévention et si la situation l'exige, les armées doivent être en mesure de déployer à distance du territoire national, avec le soutien et la logistique associés, les volumes de moyens suivants :

1. **pour l'armée de terre** : soit plus de 50 000 hommes dans le cadre d'un engagement majeur, au sein de l'Alliance ; soit 30 000 hommes sur un théâtre principal, avec des relèves partielles sur une durée d'un an, et 5 000 hommes sur un théâtre secondaire, renouvelables sur une longue durée ;
2. **pour la marine** : un groupe aéronaval et son accompagnement, ainsi qu'une force sous-marine, à plusieurs milliers de kilomètres ;
3. **pour l'armée de l'air** : une capacité de transport aérien maintenue au niveau actuel, une centaine d'avions de combat, les ravitailleurs et les moyens de détection et de contrôle aérien associés, et deux bases aériennes ;
4. **pour la gendarmerie** : des éléments spécialisés et d'accompagnement des forces ;

L'acquisition de cette capacité de projection constitue la priorité assignée à nos forces classiques. Elle exige de la part du personnel :

- une grande disponibilité ;
- un excellent niveau d'entraînement ;
- une capacité d'insertion rapide dans des cadres d'action divers, le plus souvent interarmées et multinationaux.

La protection

La protection du territoire constitue **un objectif permanent**. Elle conditionne à la fois la sûreté des forces nucléaires et la crédibilité des actions extérieures, en mettant le territoire à l'abri des ripostes et des chantages de toutes natures.

La protection consiste à :

1. Contrôler les approches terrestres, aériennes et maritimes du territoire national, grâce à des moyens de détection et d'intervention.

2. Développer des moyens de surveillance et de protection face aux différents types de menaces pouvant s'exercer à l'intérieur de nos frontières.

En temps normal, l'essentiel des tâches de surveillance et de protection est assuré par les forces de police et de sécurité civile et par la gendarmerie nationale, dans le cadre de ses missions de sûreté nationale et de service public.

En cas de besoin, les capacités nécessaires sont procurées par l'ensemble des moyens disponibles des trois armées, renforcés, si nécessaire, par les forces de réserve.

La nouvelle organisation des armées, leur répartition sur le territoire, la diminution du nombre de formations autant que la diversité des risques et des menaces, conduisent à faire appel au **concept de "projection intérieure"** qui repose sur une plus grande disponibilité des forces et sur une mobilité accrue.

Enfin, les armées, souvent seules capables d'intervenir rapidement et fortement **en cas de catastrophe de grande ampleur**, continueront d'apporter leur concours aux populations aussi souvent que nécessaire.

Bibliographie:

- "Vers l'armée de métier", Charles De Gaulle.
- "Pour une parcelle de gloire", Gal. Bigeard.
- "Le grand débat initiation à la stratégie atomique" Aron.
- "L'adieu aux armées" Gal. Gallois.

LA DEMOCRATIE

DEFINITIONS

* Larousse :

1. Régime politique où le peuple exerce la souveraineté : Périclès, nous dit-on, organisa la démocratie à Athènes.

2. Classes populaires.

3. Démocratie chrétienne, mouvement visant à concilier les impératifs de foi et de la morale chrétienne et les principes démocratiques.

4. Contraires (théoriques) : Aristocratie, Monocratie, Oligarchie, Théocratie.

* Littré :

1. Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.

2. société libre et égalitaire où l'élément populaire a une influence prépondérante.

3. Régime politique dans lequel on favorise les intérêts des masses.

4. Le Parti démocratique, la partie démocratique de la nation.

* Robert :

1. *Demos* = peuple. *Cratos* = force, puissance.

2. Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens.

3. Organisation politique (souvent, la République) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté.

PRINCIPES.

- La démocratie antique, grecque : la démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens.

- Démocratie directe : où le peuple élit des représentants. "le suffrage universel est donc la démocratie elle-même" (Lamartine).

- Démocratie parlementaire, présidentielle, socialiste.

- Etat pourvu d'institutions démocratiques.

- Etat organisé selon les principes démocratiques. (Démocraties libérales, démocraties autoritaires, représentatives. Les démocraties populaires se réclamaient de la doctrine marxiste).

ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

Démocratie Chrétienne Française - Club Démocratie et Université - Parti socialiste Démocrate - Fédération Nationale des Clubs Démocratie Nouvelle - Club Droit et Démocratie.

PERSONNALITES.

Périclès (démocratie grecque), Alain, Aristote, Mill, Valéry Giscard d'Estaing, Hayek, Proudhon, Rousseau, Spinoza, Tocqueville, Von Mises, Adenauer, etc.

CITATIONS, IDEES.

- "Croire en la démocratie implique que l'on croie d'abord à des choses plus hautes que la démocratie". Von Mises cité par Hayek in "droit, législation, et liberté". Page 5 T. III .

- La démocratie "fournit une méthode pour adapter pacifiquement la conduite du pouvoir à la volonté de la majorité". Von Mises cité par Hayek D.L.L. P.215. T.III.

- "Loin d'être opposées par leur essence, la démocratie politique et la démocratie sociale se complètent au contraire : on peut penser que la démocratie véritable ne sera réalisée que par leur conjonction". M. Duverger - les régimes politiques - PUF.

- La démocratie en tant qu'elle tient pour valeur suprême, non pas l'organisation, mais la liberté de la personne pose bien la question de savoir si, en la repoussant ou en l'adoptant, l'humanité se veut puissante ou morale".

- Une méthode d'organisation sociale dont la fonction est d'assurer la défense de la liberté de chacun contre les empiétements de tout pouvoir arbitraire". Hayek cité par Lepage "demain, le Libéralisme" p. 437.

- La démocratie dégénère soit dans l'anarchie, soit dans la tyrannie - Platon "La République".

- La biologie moderne a découvert la sélection naturelle, la démocratie égalitaire est donc condamnée par la science. Critique du principe de l'élection : "le suffrage universel est conservateur". Maurras "Mes idées politiques".

- "Démocratie est un mot fictif qui signifie amour du peuple, amour des enfants, mais non pas gouvernement du peuple" - Proudhon (La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat).

- "Par démocratie... en un mot, j'entends le système social et politique le plus favorable à la dignité et au perfectionnement de l'homme, à l'ordre public, au respect des lois et au bonheur de tous les citoyens, en lui donnant pour fondement l'éducation et le travail" - Cabet (Histoire populaire de la Révolution Française de 1789 à 1830).

- "Il n'y a pas de séparation entre socialisme et démocratie. Il s'agit du "démocratisme" socialiste. La démocratie repose sur l'illusion de l'égalité des votes". Jean Jaurès.

BIBLIOGRAPHIE

- Alain (pseudonyme d'Emile Alain Chartier) - "Propos sur les pouvoirs : éléments d'éthique politique".
- R. Aron : "Démocratie et totalitarisme".
- L. Flam : "Démocratie et Marxisme".
- Buchanan : "The calculus of consent logical of constitutionnal democracy".
- G. Mermet : "Démocratie : comment les médias transforment la démocratie".
- C. Mose : "Histoire d'une démocratie : Athènes".
- C.H. Pourthas : "Démocratie et capitalisme".
- K. Popper : "La société ouverte et ses ennemis".
- R. Remoud, G. Vedel, J. Fauvet, E. Boune : "La démocratie à refaire".
- J.F. Revel : "Comment les démocraties finissent".
- J. de Romilly : "Problèmes de la démocratie grecque"
- J.J. Rousseau : "Du contrat social".
- J. Schumpeter : "Capitalisme, socialisme et démocraties".
- A. de Tocqueville : "de la démocratie en Amérique".

LE DESARMEMENT

NB : Les mises à jour sont en bleu.

DEFINITIONS :

- Vient du mot **arme** (du latin *arma* "armes, outils, ustensiles").
- Armement : ensemble des armes et de l'outillage technique propre aux opérations de guerre.
- Course aux armements : rivalité entre deux Etats (ou deux groupes d'Etats) pour la possession de l'armement le plus puissant .

Désarmement :

- Mesures tendant à restreindre volontairement, voire à éliminer totalement les armements et les forces armées existants, en vue de prévenir les conflits.

- Ensemble des méthodes et moyens permettant d'empêcher ou de limiter la fabrication ou l'emploi d'armes, ainsi que la constitution ou le développement de forces armées.
- Porter un coup d'arrêt à la course aux armements.
- Désarmement nucléaire surtout.
- Interdiction et destruction des stocks.
- Limitation générale des armements sous un contrôle international strict (importance cruciale de la vérification).

HISTOIRE :

Les 3 phases du désarmement :

1. Volonté de désarmement général et complet (de la SDN jusqu'aux premières années de l'ONU)
2. Politique et maîtrise des armements (*arms control*) = Régulation de la course aux armements nucléaires (à partir des années 1960)
3. Désarmement et limitation des armements = préoccupations accrues et élargies pour les questions du désarmement (depuis 1978 : session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies)

LES ACCORDS :

(Beaucoup de conférences, de convention, d'accords : l'assurance de la destruction mutuelle des deux grandes puissances les ont amenées à la discussion).

*** Traités et accords :**

- 1947 : Traités de paix : clauses de non-prolifération des armes nucléaires.
- 1954 : Accords de PARIS : idem
- 1961 : Déclaration ZORINE-McCLOY : manifestation de convergence soviéto-américaine pour la maîtrise des armements.
- Juillet 1963 : Traité de MOSCOU sur l'interdiction partielle des essais nucléaires.
- 1963 : installation du Téléphone rouge (pour éviter l'éventualité d'une escalade nucléaire entre les deux grands, à la suite d'un malentendu).
- 1968 : Traité de non-prolifération des armes nucléaires.
- 1972 : Accords de MOSCOU : SALT I (*Strategic arms limitation talks*).
- 1972 : Traité ABC (Atomiques, bactériologiques, chimiques).

- Accord bilatéral du 22 juin 1973, qui consacre les USA et l'URSS comme "*super-conseil de sécurité*" dans le domaine nucléaire.

- 1979 : Accords de Vienne : SALT II (non ratifiés).

*** Conférences** (pour ne citer que les plus importantes):

- Protocole de GENEVE de 1925.

- Février 1932 : Conférence du désarmement.

- L'ONU et ses nombreuses conférences.

- La conférence d'HELSINKI en 1975. "*Maîtrise des armements (Arms Control)*".

- La Conférence de REYKJAVIK en 1986.

- 1981 : OPTION ZERO (FNI : Forces Nucléaires Intermédiaires) .

- 1984 : Conférence du désarmement : organe multilatéral pour discussion technique et proposition.

- OPTION DOUBLE ZERO : Moyenne et Courte Portée.

- Abandon de l'IDS en 1986 (conçue en 1983 - Initiative de défense stratégique, du président D. REAGAN).

- JANVIER 1989 : Conférence à Paris pour l'interdiction de l'arme chimique.

LES DEBATS AUTOUR DE LA NOTION DE DESARMEMENT.

- exigences morales : pacifisme / régularité des combats,

- impératif de sécurité : individuelle / collective,

- souci d'indépendance : souveraineté / défense nationale,

- volonté d'égalité : l'armement est facteur d'équilibre entre les puissances.

- intérêt : la production militaire crée des emplois et permet des exportations / diminution des budgets militaires et assistance au développement.

- Les armements les plus contestés :

- les Euromissiles, fusées de portée intermédiaire installées en EUROPE de part et d'autre du rideau de fer se composent du côté occidental de PERSHING-II et des missiles de croisière déployés dans le cadre de l'OTAN, et du côté soviétique, des SS 20.

Dangers :

- Prolifération et dissémination de l'arme nucléaire.

- Derrière certaines commandes de centrales nucléaires, derrière les livraisons d'usines de retraitement des déchets nucléaires, se dissimule mal le désir de certains pays de se doter, à leur tour, de cette arme.

- Problème des ventes d'armes à l'étranger.

- Dépenses militaires très lourdes.

- Inégalité de l'armement dans le monde.

Obstacles :

- Techniques : contrôle / droit de l'Etat au secret en matière de défense nationale,

- Défaut de volonté politique : le désarmement suppose un climat de confiance,

- Incertitude conceptuelle : place du désarmement dans le maintien de la paix.

C'est l'apparition de l'arme nucléaire qui place la question de la maîtrise des armements et du désarmement au cœur des relations internationales.

Ainsi sont signés à partir des années 60 les premiers accords limitant la course aux armements nucléaires. Il faudra toutefois attendre les années 80 et la fin Guerre Froide pour que de véritables traités de réduction effective des armements, nucléaires ou conventionnels, soient signés et mis en œuvre.

-- Les tentatives visant à limiter les armements sont presque aussi anciennes que la guerre elle-même.

Ainsi, au Moyen Age, l'Eglise catholique s'efforce d'introduire un certain nombre de règles humanitaires dans la guerre et fait proscrire certaines armes, jugées trop meurtrières, comme l'arbalète. Les traités de paix contiennent souvent des clauses de désarmement partiel ou le démantèlement de certaines fortifications.

-- C'est cependant au XIX siècle qu'apparaît l'idée que le désarmement est favorable à la paix.

Dès lors, les pacifistes s'en font les plus ardents partisans. Le mouvement pacifiste international obtient ainsi la réunion des deux conférences de paix, à la Haye, en 1899 et 1907. Elles aboutissent aux premières interdictions d'armes jugées déloyales (poisons, balles dum-dum), mais ne parviennent pas à engager un véritable processus de désarmement.

-- La première Guerre Mondiale apporte un vrai démenti à ces espoirs de paix par le désarmement. Après le conflit, la SDN s'efforce de promouvoir le désarmement.

.La SDN obtient un grand succès: le **protocole de Genève de 1925**, que interdit l'emploi des armes chimiques, même s'il se place plus dans la logique humanitaire que dans celle du désarmement au sens strict du terme, puisqu'il n'impose pas la destruction des stocks.

Après plusieurs années de réunions préparatoires, la SDN institue également, en 1932 une Conférence Générale du désarmement qui s'installe à Genève, mais n'obtient pas de résultats concrets; le retrait, en 1933 de l'Allemagne hitlérienne de la Conférence aboutit finalement à l'abandon des négociations. En dehors de la SDN, une initiative américaine conduit à la signature du traité naval de Washington (1922), limitant temporairement les forces navales des grandes puissances. De fait, ce traité s'apparente à la logique de la " maîtrise des armements ", et consacre la supériorité anglo - américaine sur les mers. Il suscite ainsi plus de rancœurs que d'espoirs.

Malgré le traumatisme de la Première Guerre Mondiale, les années 1920 et 1930 ne parviennent pas à engager un véritable processus de désarmement. En outre, l'augmentation des tensions internationales anéantit rapidement les efforts entrepris.

L'ONU ET LE DESARMEMENT

Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'ONU fait du désarmement un objectif concret (art. 8 de la Charte des Nations Unies).

Cette volonté correspond à 2 éléments:

- la course aux armements des années 1930 est jugée partiellement responsable de la guerre.
- l'apparition de l'arme nucléaire modifie les conditions même de la guerre.

--En 1946, l'ONU institue une Commission de l'Energie Atomique.

Dans ce cadre, les Etats Unis alors seuls détenteurs de l'arme nucléaire, proposent de créer une autorité internationale chargée de contrôler les activités atomiques internationales (plan Baruch Lilienthal) pour s'assurer d'un usage pacifique. Rejeté par l'URSS, ce plan est la première tentative de limiter les applications militaires de l'énergie atomique et ouvre la voie à 50 années de négociations sur les armes nucléaires. En 1947, les Nations Unies créent également une Commission des armements classiques qui fusionne avec la commission atomique en 1950 pour créer la Commission du désarmement, ouverte à tous les membres de l'ONU. Malgré la création d'organes plus restreints (Comité des Dix, puis Comité des dix-huit en 1961), les Nations Unies demeurent un forum de discussion peu efficace.

Même si la " détente " entre Etats Unis et URSS progresse à partir de 1956 et surtout à partir de 1962, le cadre onusien semble voué à l'échec, tant les positions des deux blocs paraissent inconciliables: les Soviétiques refusant systématiquement toute inspection qui vérifierait l'application des accords.

Par ailleurs, la non- militarisation de l'Antarctique et de l'espace extra-atmosphérique est décidée par traité en 1959 et 1967.

Les Etats Unis et l'URSS négocient de façon bilatérale des mesures de confiance (installation du téléphone rouge en 1963) et des accords de maîtrise des armements nucléaires.

Ouvertes en 1969, les **négociations SALT** , (Stratégic Arm Limitation Talks) ou discussions sur la limitation des armements stratégiques) aboutissent, en 1972, au traité SALT 1 qui limite provisoirement le nombre d'armes nucléaires des deux Grands. En 1979, les négociation SALT 2 sont conclues par la signature d'un nouveau traité prenant en compte les progrès techniques et notamment le " mirvage " (de Multiple Indenpendeulty [Targetable] Reentry Vehicle, qui consiste en l'installation de têtes multiples sur les missiles). Ce dernier traité ne sera cependant pas ratifié par le Sénat américain, du fait de la détérioration des relations Est/Ouest intervenue en 1979.

Encore une fois, si ces traités ont marqué une rupture dans les politiques d'armement nucléaire et freiné la course aux armements, ils sont plus l'illustration d'une situation stratégique donnée (la détente et la parité nucléaire) que d'une réelle volonté de désarmement.

Ils se contentent de limiter les arsenaux existants à un niveau très élevé et n'interdisent pas leur modernisation ; enfin, ils ne sont pas vérifiés par des procédures d'inspection, chacun se contentant d'observer l'autre, le plus souvent par satellite.

En 1978, à l'occasion de la première session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le système onusien, à l'initiative de la France, est réformé dans le sens d'une plus grande pluralité et d'un certain réalisme. Cette réforme conduit à la Conférence du Désarmement à Genève, qui demeure le principal forum de négociations des traités multilatéraux. Le cadre onusien reste néanmoins fortement tributaire des bonnes relations entre les grandes puissances.

LA MAITRISE DES ARMEMENTS : UN SUBSTITUT AU DESARMEMENT

Ne pouvant trouver un terrain d'entente en matière de désarmement, les deux grands s'engagent sur la voie de l'*Arms control*. Celle-ci a pour ambition de limiter le rythme de la course aux armements et ainsi d'encadrer l'équipement nucléaire.

En pratique, les Etats Unis et l'URSS négocient des accords limitant leurs arsenaux. C'est dans ce cadre que seront négociés une importante série de traités, entre 1959 et 1979. Ces accords peuvent être répartis en trois catégories:

- Traités multilatéraux, limitant l'acquisition et le déploiement des armes nucléaires.
- Les engagements bilatéraux américano- soviétiques freinant la course aux armements nucléaires.
- Les négociations portant sur les autres armes.

Les deux grands s'attachent ainsi d'abord à limiter l'acquisition des armes nucléaires par des tierces puissances: c'est l'objet du **traité de Moscou (1963)** interdisant partiellement les essais nucléaires à l'exclusion des essais souterrains et le **traité de non prolifération (TNP, 1968)** qui entend interdire à de nouveaux venus l'accès au " club " des Etats ayant déjà expérimenté le bombe nucléaire. Ceux-ci sont au nombre de 5 : les Etats Unis, l'URSS, le Royaume Uni, la France et la Chine.

LES PROGRES DU DESARMEMENT DEPUIS 1985

Les négociations du désarmement toujours tributaires du climat des relations internationales ont connu une phase d'atonie à cause de la détérioration des relations Est/Ouest due à

- l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979).
- La crise des euro-missiles déclenchée par l'installation en URSS des fusées SS-20 pointées sur l'Europe occidentale,
- L'intransigeance de la nouvelle administration américaine (Reagan) vis à vis du régime soviétique.

A partir de 1985, les conditions diplomatiques évoluent avec l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir à Moscou.

La crise des euro-missiles est résolue par la signature du **traité FNI (Forces Nucléaires Intermédiaires)** en décembre 1987. Ce traité marque un tournant dans l'histoire du désarmement puisqu'il implique pour la première fois l'élimination effective d'une catégorie entière d'armes nucléaires (en l'occurrence, les missiles stationnés en Europe d'une portée dite moyenne de 500 à 5500 km)

L'AVENIR DU DESARMEMENT

Quels que soient les progrès accomplis en Europe et qui ne seront acquis que le jour où tous ces accords auront été intégralement appliqués, il est cependant indispensable de noter l'absence d'accords similaires dans la majorité des autres régions du monde. La course aux armements se poursuit ainsi en Asie ou au Moyen Orient.

L'avenir du désarmement passe donc par le signature d'accords régionaux, mais sans doute aussi par de nouveaux progrès sur le plan international, comme l'interdiction complète des essais nucléaires. D'une manière plus générale, le lien indispensable entre sécurité et désarmement demeure. Mais si un certain désarmement contribue à la paix et à la stabilité et permet de dégager des ressources financières indispensables au développement, il n'est pas sûr que l'objectif traditionnellement affiché du désarmement général et complet soit réaliste ou même souhaitable. En effet, contrairement à l'optique traditionnelle qui voit dans le désarmement un facteur d'extension de la paix, l'expérience a prouvé que seule la paix entre les Etats crée les conditions du désarmement.

BIBLIOGRAPHIE :

R. ARON, Paix et guerre entre les nations, Calman-Lévy, 8ème éd. (1984).

Delmas, Claude, *Le Désarmement*, Essais- Etudes PUF, 1979.

Fontanel, Jacques, *Le désarmement et les dépenses militaires*, éditeur : Publisud, 1995.

Klein, Jean, *Maîtrise des armements et désarmement*, La Documentation française , 1991 ; *Sécurité et désarmement*, La Documentation française, 1999.

Lellouche, Pierre, *La Science et le Désarmement*, Economica, 1997.

Poole (E.), Bourret (A.), *Guerre, Paix et Désarmement*, Presses de l'Université de Laval, 1989.

Roche, J-jacques, *Course aux armements et désarmement*, ed.DRUG, 1995.

ANNEXE : L'ARMEMENT NUCLEAIRE

DEFINITIONS :- arme obtenue à partir de l'énergie qui se dégage de la fusion ou de la fission de noyaux d'atomes d'uranium.- armes nucléaires tactiques dites "du champ de bataille" ; portée inférieure à 500 km.

- forces nucléaires intermédiaires : portée de 500 à 5.500 km.

- armes stratégiques ; portée supérieure à 5.500 km.

- armes d'agression (1ère frappe)

- armes de représailles (2ème frappe)

- armes atomiques, à hydrogène, à neutrons (qui tuent les êtres vivants, mais laisse intactes les infrastructures).

PERSONNALITES :

- GADDIS (*The long peace*) : armes nucléaires, facteur de stabilité des relations internationales pendant la guerre froide.

- WALTZ, néo-réaliste américain :

1. la prolifération ne contredit pas la dissuasion.

2. apparition des "*rough states*", Etats rebelles aux normes internationales (ex : Corée du Nord, Irak, Israël, Pakistan, ...)

- Général GALLOIS.

LIEUX (Etats possédant l'arme nucléaire)

- USA, Russie, Grande-Bretagne, France, Chine.

- Inde, Pakistan

Note : Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan ont renoncé aux armes qu'ils détenaient après l'effondrement de l'URSS.

HISTOIRE :

- USA : Projet Manhattan

- Novembre 1945 (Hiroshima, Nagasaki).

- 1947 (plan Charioteer) et 1949 (Plan Trojan) : Destruction des principales villes d'URSS.

A) course aux armements, principe de dissuasion (équilibre de la terreur)

- URSS : fin 1949

- DE GAULLE - Reggane - CEA - Plan calcul (Bull)

- France : bombe atomique (1960), à hydrogène (1966)

- Chine : bombe atomique (1964), à hydrogène (1967)

- Stratégies américaines :

. Foster DULLES (représailles massives)

. John KENNEDY (riposte graduée)

. Equilibre de la terreur - MAD (*Mutual Assurance Destruction*).

. IDS (guerre des étoiles) - R. REAGAN en 1983 - Abandon.

B) Concept de maîtrise des armes nucléaires (Depuis 1968)

1.- limitation de la course aux armements :

. rencontres bilatérales (USA - URSS)

. rencontres trilatérales (plus la GB)

. rencontres multilatérales

- mais l'OTAN repousse le plan RYAN (visant à interdire production et dépôt d'armes nucléaires en RFA).

- 1963 : Téléphone rouge.

2.- Principe de non-prolifération - Traité de non-prolifération du 11 juil. 1968 : Les Etats nucléaires s'engagent à ne pas aider les non-nucléaires à accéder à la possession de l'arme.

. 5 Etats nucléaires - traité discriminatoire.

. aucun moyen de coercition ou de contrôle.

3.- Conférences pour la sécurité et la coopération en Europe (Acte final d'Helsinki - 1973)

4.- Dénucléarisation de certaines zones :

. Antarctique (1er janvier 1959)

. espaces extra-atmosphériques,

. Lune et les autres corps célestes (27 janvier 1967),

. le fond des mers (1967),

. l'Amérique du sud (traité de Thatelolies - 1967),

. le Pacifique-sud (traité de Rarotonga - 1985)

5.- Désarmement (en fait, limitation du volume des stocks d'armes) :

. SALT I (*Strategic armements limitation talks*) en 1972 (accords BREJNEV-NIXON) : limitation des missiles défensifs.

. SALT II en 1979 (accords BREJNEV-CARTER) : limitation des missiles offensifs.

. SALT III : échec - invasion de l'Afghanistan.

. START (*Strategic arms reduction talks*) en 1986 (accords GORBATCHEV-REAGAN) : limitation des missiles offensifs de 50, puis 30 %.

6.- Traité "cut off" : permettre de recueillir des informations sur les trafics de matières fissibles.

7. Essais nucléaires :

- Traité de Moscou (5 juillet 1963) non signé par la France et la Chine.

- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT ou TICE)

ATTITUDE DE L'ONU :

- Assemblée générale : pour un désarmement général et complet.

(rappel : résolution 2625 interdisant l'utilisation de la force armée)

- Conseil de sécurité : pour une limitation volontaire de leurs armements par les Etats.

ATTITUDE DE LA CIJ (Avis de 1995) : - les armes nucléaires ne sont pas illicites dans leur principe. - leur usage doit respecter les principes de légitime défense et de proportionnalité.

IDEES :

(en langage dynamique)

- élément du statut de grande puissance

- liée au domaine réservé des Etats,

- élément de la souveraineté.

- davantage des armes diplomatiques (négociation, persuasion) que militaires.

- leur utilisation exige une responsabilité politique.

- échappent à toute codification du droit international

- armes de la guerre froide.

- bientôt perçus comme des "armes de non-guerre".
- obstacles au nouvel ordre mondial.
- ce sont des armes "disproportionnées" en ce sens qu'elles tuent aussi bien les combattants que les non-combattants.

EXEMPLE DE DISSERTATION

Sujet : Les armes nucléaires (ENA externe 1997).

Phrase-plan : Les différentes perceptions des armes nucléaires, de leur rôle, et des manières de les gérer, de 1945 à nos jours, témoignent de l'importance du contexte politique. Par conséquent, le monde multipolaire qui se met en place depuis 1989 n'en est que plus propice à une maîtrise politique des armes nucléaires, soumise aux rapports de force. (Plan de la copie la mieux notée - Annales 1998)

Analyse de cette phrase plan

Notion faisceau : armes nucléaires

Notion cadre : le monde (évolutif)

I) **Parce que** [depuis 1945] importance du contexte politique (mondial)

... **conséquence** : multiplicité des approches des armes nucléaires .

II) **Parce que** [depuis 1989] monde multipolaire

... **conséquence** : maîtrise politique des armes nucléaires soumise aux rapports de force.

LA DIPLOMATIE

Stéphane LE BLOND

Magali SCHEUCH

Xavier LEGRAND (1998)

Anne LEDERER (1999)

DEFINITIONS

- Ensemble des voies et des moyens officiels par lesquels sont conduites les relations extérieures pacifiques des Etats.

En conséquence, ne font partie de la diplomatie que les relations internationales conduites par les agents officiels de L'Etat. Toutefois, toutes les formes de relations extérieures ne relèvent pas de la diplomatie : ainsi, la guerre.

- Science des rapports internationaux,
- Habileté, tact dans les relations avec autrui. Faire de la diplomatie, user de subterfuges, d'adresse.
- Le terme "diplomatie" est connexe à la politique extérieure et définit également une branche de l'administration gouvernementale.
- Enfin, la diplomatie ne consiste pas à définir le contenu de la politique extérieure d'un Etat, mais seulement à la mettre en oeuvre.

ETYMOLOGIE

- Mot dérivé de diplôme (XVIIIème siècle) : "charte". Du grec "*diplôma*" : "feuille pliée en deux", d'où diplomatique. "relatif aux diplômes ou chartes réglant les rapports internationaux", d'où diplomate = diplomatie formé sur le modèle aristocratique = aristocrate.

NOTIONS VOISINES

- Adresse, calcul, finesse, habileté, machiavélisme, négociation, ruse, sagesse, savoir-faire, souplesse, stratégie, tactique, tractation .

ELEMENTS HISTORIQUES

1. Dans l'Antiquité, il est fréquent de nouer des contacts par l'intermédiaire de messagers, de hérauts. Ces pratiques sont même organisées : à Rome, une administration est chargée de gérer les relations avec les provinces lointaines. Mais l'activité des envoyés est limitée à l'Empire.
2. Fréquentes dès le Moyen-Age, les missions diplomatiques sont destinées à régler une affaire déterminée.
3. Jusqu'au XVème siècle, les contacts ne se font que par l'entremise de missions ad hoc. Les républiques italiennes sont les premières à entretenir des missions permanentes : Milan crée une ambassade à Gènes en 1455 ; Venise nomme deux émissaires à Londres en 1496.
4. François Ier généralise l'envoi de représentants dans l'Europe entière et, en 1626, la fonction de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et une administration spécialisée sont créées en France.
5. L'usage s'en généralise à partir de la Paix de Westphalie en 1648.
6. TALLEYRAND organise à nouveau le système après la Révolution : le service des relations extérieures est divisé en deux services : la division du Nord, compétente pour les relations avec les Pays-Bas, la Scandinavie et les quatre puissances européennes, et la division du midi, pour le reste du monde.
7. De nature jusque là coutumière, la diplomatie fait l'objet de conventions :
 - Règlement de VIENNE de 1815.

- Protocole d'AIX LA CHAPELLE de 1818 sur le classement des Agents diplomatiques.

- Convention de VIENNE du 18 AVRIL 1961 sur les relations et immunités diplomatiques.

8. Aujourd'hui, le rôle des agents diplomatiques décline au profit des organes centraux : les missions, composées de spécialistes en vue d'une fonction déterminée, se multiplient ; les conférences internationales et les sessions des organismes internationaux sont l'occasion de contacts nouveaux.

LES MOYENS DE LA DIPLOMATIE

1 - Les procédures.

- La diplomatie est le moyen de parvenir à un règlement pacifique des différends opposant certains Etats.

Cinq procédures diplomatiques y contribuent :

1. la négociation.

2. la procédure des bons offices : action amicale d'un Etat-tiers chargé de rapprocher les points de vue des Etats en conflit.

3. la médiation : le médiateur participe activement aux négociations et propose les bases d'une résolution du conflit.

4. la procédure d'enquête.

5. la concertation : par un organe de cinq membres : deux de chaque partie et un sur-arbitre.

2 - Le personnel.

- La diplomatie est le plus vieux canal de communication entre Etats. Le diplomate représente "l'Etat accréditant" "auprès de "l'Etat accréditaire".

- Le diplomate est chargé de régler les conflits éventuels entre les deux Etats, de protéger et de défendre les intérêts de son pays à l'étranger, mais aussi de promouvoir des relations amicales, culturelles, économiques et scientifiques entre deux Etats.

- Le diplomate joue également un rôle "d'informateur", puisqu'il est chargé de s'informer des conditions et de l'évolution de la vie dans l'"Etat accréditaire" par la presse et les médias pour en faire un rapport à l'"Etat accréditant".

- Le Président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires à l'étranger, mais ces derniers doivent "être agréés" par l'Etat d'accueil. Ils bénéficient avec leur famille de l'immunité diplomatique.

- Ils sont déclarés "*persona grata*" ; ils en apportent la preuve lors d'une cérémonie officielle en remettant leurs "lettres de créances" au Président de la République française.

- L'Etat d'accueil peut retirer, à tout moment, son agrément ou le refuser discrétionnairement : il sont alors déclarés "*persona non grata*".

- Il faut distinguer l'ambassadeur, c'est à dire le chef de poste, des agents diplomatiques, qui assistent l'ambassadeur. A ce titre, les ambassades disposent d'un service commercial (les postes d'expansion

économique qui dépendent de la direction des relations économiques extérieures), d'un service culturel.

- Les fonctionnaires consulaires ne sont pas chargés des relations inter-étatiques, mais de la protection des intérêts privés et des nationaux séjournant à l'étranger.

3. L'organisation du ministère des affaires étrangères.

En 1976, plan pour structurer les services du Quai d'Orsay en fonction de la géographie :

- 5 directions géographiques : Europe, Asie-Océanie, Afrique du Nord et Levant, Afrique au Sud du Sahara, Amérique, qui regroupent les aspects politiques et économiques des rapports bilatéraux.

- 3 directions fonctionnelles : politique, économique et culturelle, qui s'occupent de ce qui est multilatéral et qui jouent un rôle de coordination.

LES NOUVELLES FORMES DE DIPLOMATIE.

Depuis 1945, compte tenu du phénomène de décolonisation, de la guerre froide, de la fin de la guerre froide, la diplomatie a évolué.

1. Diplomatie itinérante, personnifiée par Henry KISSINGER : Contacts directs et secrets avec des chefs d'Etat ou des diplomates. HK a ainsi favorisé le rapprochement entre la Chine et les Etats-Unis, et l'aboutissement des négociations qui ont mis fin à la guerre du Vietnam.

2. Diplomatie parlementaire, dans le cadre de grandes conférences ou à travers l'action des organisations internationales, même si ce sont les agents de la diplomatie classique qui en sont les principaux acteurs.

3. Une diplomatie que l'on peut qualifier d'administrative, comme celle du Comité des représentants permanents (COREPER) qui, au sein des communautés européennes met chaque jour en contact les représentants des Etats- membres.

QUELQUES PERSONNAGES CELEBRES.

. MAZARIN (1602-1661) dont le génie diplomatique se révèle en 1630 au cours de négociations concernant la succession de Mantoue.

. RUBENS (Le peintre) : poursuite de longues négociations mi-artistiques, mi-politiques en 1628 auprès de Philippe IV d'ESPAGNE.

. LOUIS XIV : La diplomatie était déjà confiée à de grands commis spécialisés, à des personnages importants employant espions et informateurs.

. Le Marquis de POMPONNE (1618-1699) Ministre d'Etat qui dirigea brillamment en 1672 la diplomatie française.

. TALLEYRAND qui, au Congrès de VIENNE de 1815, alors qu'il représentait le pays vaincu, parvint à jouer le rôle d'arbitre entre les puissances victorieuses.

. Le PAPE : il possède ses ambassadeurs, représentants diplomatiques appelés "nonces apostoliques".

. Le Secrétaire Général de l'ONU use souvent de diplomatie personnelle pour régler certains conflits, comme ce fut le cas pour l'affaire du Canal de SUEZ ou le conflit des Malouines.

. Depuis sa fondation, l'ONU a connu sept secrétaires généraux successifs : Trygve LIE (Norvège), Dag HAMMARSKJÖLD (Suède), U THANT (Birmanie), Kurt WALDEIM (Autriche) , Javier PEREZ de CUELLAR (Pérou), Boutros BOUTROS- GAHLI (Egypte) et depuis 1996, Kofi ANNAN (Ghana)

HENRY KISSINGER : " DIPLOMATIE "

Professeur de Harvard qui inspira la politique étrangère de Richard Nixon entre 1969 et 1974 . Prix Nobel 1973 . Partage l'histoire du monde, de Richelieu à nos jours en deux périodes :

1 Entre la Guerre de Trente ans (1618-1648) et la Première Guerre Mondiale : approche par la "balance of power" : recherche de la paix conçue comme un équilibre précaire des forces (Richelieu, Metternich, Bismarck) ; une tentative de maintenir un certain équilibre entre les puissances.

2 Du traité de Versailles à la fin de la guerre froide : approche par la sécurité collective (Wilson) . Emergence d'une conception américaine des relations internationales : une paix morale fondée sur la coopération, et non le conflit, qui est la destinée naturelle des hommes et des nations

QUELQUES CITATIONS

- R. ARON : "La conduite du diplomate stratège a pour sens spécifique d'être dominée par le risque de guerre".

- MONTESQUIEU : A propos des ambassadeurs : "Ils sont la parole du Prince qui les envoie, et cette parole doit être libre".

- Lord PALMERSTON : "les dîners sont l'âme de la diplomatie".

- M. de MOYELLE : "Ce qu'il faut à cette maison, ce ne sont pas des gens exceptionnels, mais d'honnêtes médiocrités, comme vous et moi".

- Jules CAMBON : " Tant que les gouvernements des divers pays auront des rapports entre eux, il leur faudra des agents pour les représenter et les renseigner, et qu'on leur donne le nom qu'on voudra, ces agents feront de la diplomatie "

BIBLIOGRAPHIE

- J.B. DUROSELLE : "Tout empire périra".

- GUIZOT : "Mémoire pour servir l'histoire de mon temps".

- ROUSSEAU : "Agents diplomatiques et Consuls".

- GIULANO : "Les relations et immunités diplomatiques" (1960).

- BAILLOU et PELLETIER : "Les affaires étrangères" PUF (1962).

- LE ROY : "La conduite des affaires étrangères en FRANCE".

- L. CHEVALLIER : "La représentation diplomatique du Saint-Siège" .

- H. KISSINGER : " Diplomatie "

